

La Chambre de Commerce du District de Montréal



1911-1912

MONTREAL :

ADJ. MENARD, IMPRIMEUR, 3, PLACE JACQUES-CARTIER.

BANQUE D'HOCHELAGA

MONTREAL

Capital autorisé	\$4,000,000.00	Fonds de réserve et surplus	\$2,500,000.00
Capital payé	2,200,000.00	Total de l'actif au-delà de	20,000,000.00

DIRECTEURS :

HON. J. D. ROLLAND, C. L., Président.	ROBT. BICKERDIKE, Ecr., M. P., Vice-Président
J. A. VAILLANCOURT, Ecr.,	A. TURCOTTE, Ecr.,
	E. H. LEMAY, Ecr.,
	J. M. WILSON, Ecr.,
HON. E. L. BÉLIQUE, C. R., Sénateur.	
M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général.	E. G. LEDUC, Gérant.

Bureau Principal : 95, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Bureaux de Quartiers : Avenue Mont-Royal, coin de la rue St-Denis; rue Ste-Catherine Est (No 711); rue Ste-Catherine Centre (No 272 Est); rue Notre-Dame Ouest No 629; Hochelaga : 1671 rue Ste-Catherine Est; Maisonneuve : No 545 rue Ontario, Pointe St-Charles : No 210 rue Centre; Saint-Henri: No 3627 rue Notre-Dame; Ville Saint-Louis: No 1800 Boulevard Saint-Laurent; Viauville; No 65 rue Notre-Dame; Verdun: 47 rue Church.

Succursales : Berthierville, Qué., Edmonton, Alta., Farnham, Qué., Joliette, Qué., Laprairie, Qué., L'Assomption, Qué., Louiseville, Qué., Québec, Qué., Saint-Roch de Québec, Qué., Sherbrooke, Qué., Sorel, Qué., Saint-Basile, Man., Saint-Hyacinthe, Qué., St-Jacques de l'Achigan, Qué., Saint-Jérôme, Qué., Saint-Pierre, Man., Trois-Rivières, Qué., Valleyfield, Qué., Vankleek Hill, Ont., Winnipeg, Man., Higgins Ave. Win.

Ecoliers, Commis, Apprentis, Jeunes Gens,
DEPOSEZ VOS ECONOMIES A

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montreal.

FONDÉE EN 1846

DIRECTEURS:

Hon. J.-ALD. OUMET, Président	MICHAEL BURKE, Vice-Président
Hon. ROBERT MACKAY,	H. MARKLAND MOLSON,
ROBERT ARCHER,	R. BOLTON,
Hon. R. DANDURAND,	G.-N. MONCEL
Hon. C. J. DOHERTY,	ALBERT HEBERT.

CAPITAL SOUSCRIT \$2,000,000	FONDS DE PÉSERVE \$ 1,000,000
CAPITAL PAYÉ \$1,000,000	ACTIF TOTAL au delà de \$25,000,000

Nombre de déposants, plus de - 100,000

BUREAU-CHEF ET DOUZE SUCCURSALES A MONTREAL

LA SEULE BANQUE incorporée en vertu de l'Acte des Banques d'Epargnes, faisant affaires dans la Cité de Montréal. Sa charte (différente de toutes les autres Banques), est rédigée de manière à donner toute la protection possible à ses déposants.

ELLE A POUR BUT spécial de recevoir les Epargnes, quelque petites qu'elles soient, des veuves, orphelins, écoliers, commis, apprentis, et des classes ouvrières, industrielles et agricoles, et d'en faire un placement sûr.

DEMANDEZ une de nos petites banques à domicile, ceci vous facilitera l'EPARGNE. **Intérêt** alloué sur les dépôts au plus haut taux courant. **Attention spéciale donnée aux depots recus par la poste.**

Nous vous réservons toujours l'accueil le plus courtois, que votre compte soit gros ou petit.

A. P. LESPERANCE, - - Gérant

La Chambre de Commerce

DU DISTRICT DE MONTREAL

Discours Programme

de M. Frédéric-C. Larivière, président entrant en charge,
à l'assemblée générale annuelle du mercredi, 8 février
1911.

Messieurs,

En prenant possession du poste plein de responsabilité auquel vous m'avez fait l'honneur de m'appeler lors de votre dernière assemblée générale en date du 18 janvier dernier, c'est un devoir pour moi de vous offrir à nouveau mes remerciements les plus sincères et de vous exprimer ma reconnaissance la plus vive.

Après examen de l'important travail fourni par mes prédécesseurs, je ne me dissimule pas la grandeur de la tâche en vue des succès obtenus; aussi est-ce avec une certaine crainte et beaucoup d'hésitation que j'ai accepté la Présidence de cette Chambre.

J'ai étudié avec attention le bon fonctionnement de notre Chambre, et me suis, de ce fait, rendu compte que de pessimiste je devais devenir optimiste car, avec le précieux concours, la bonne volonté et les hautes connaissances commerciales des divers officiers de cette Chambre, — de Messieurs les anciens Présidents et Vice-Présidents, — des membres du conseil et de vous tous Messieurs, l'accomplissement de mes obligations me sera rendu facile. Je vous assure de toute mon énergie et ferai en sorte de me rendre digne de la confiance que vous m'avez témoignée.

J'offre, au nom des membres de cette Chambre à Monsieur le Président sortant de charge, toutes nos félicitations avec nos sincères remerciements pour tout le travail accompli cette année dans l'intérêt de la Chambre.

M. Perrault saura disposer, je l'espère, de quelques moments de loisir pour venir souvent prendre part à nos délibérations et nous apporter le concours de sa précieuse expérience.

Si j'en juge par l'intérêt et le généreux dévouement dont ont fait preuve dans le passé Messieurs les journalistes, en publiant fidèlement le résultat de nos travaux, j'ai lieu de croire que leur bienveillance nous sera continuée et j'en profite pour leur offrir mes remerciements les plus sincères.

J'offre à Messieurs les membres du Conseil, la plus cordiale bienvenue et je suis heureux de les assurer qu'ils ne rencontreront ici que des amis, qui ne partageront peut-être pas toujours leurs vues, mais qui ne sont animés que du plus grand désir de voir prospérer la Chambre et de sauvegarder les intérêts du commerce.

M. le Président sortant de charge vous a entretenu des travaux exécutés par notre Chambre durant le cours de son mandat, il m'incombe de vous donner connaissance du programme à réaliser cette année.

Les travaux commencés par la Chambre et non encore terminés recevront toute l'attention voulue. Je n'en mentionnerai que quelques-uns.

TRANSPORTS.

Je nommerai en premier lieu le grand projet du canal de la Baie Georgienne dont les premiers travaux paraissent assurés par l'appui du gouvernement fédéral. Je saisis cette occasion pour féliciter le Gouvernement de l'initiative qu'il prend en portant au budget, pour l'année 1912, un montant de \$3,000,000.00 afin de commencer le creusement du canal de la Baie Georgienne et, par cet appui, en assurer l'exécution à courte échéance.

Nous espérons que les autorités verront à nous assurer le raccordement entre la ligne principale du G. T. P. et notre métropole, à faciliter la continuation des améliorations de notre port de manière à répondre aux exigences de notre commerce. Le Ministre de la Marine nous ayant assuré le creusement du chenal du Saint-Laurent, nous suivrons attentivement la marche des travaux et d'avance, Monsieur le Ministre peut être sûr de notre appui le plus loyal pour le maintien de la politique progressive du Département de la Marine qui veut faire de notre route du Saint-Laurent la route la plus sûre du monde.

Vous n'ignorez pas que c'est grâce au dévouement et à la ténacité de Monsieur le Ministre de la Marine que notre ville aura une cale sèche de premier ordre; je me permets de lui offrir ici toute notre reconnaissance.

Nous continuerons l'étude du transport du fret et du service des tramways de notre ville; deux questions qui ne paraissent pas recevoir l'attention voulue pour aboutir à une solution pratique.

LEGISLATION.

Tout en favorisant l'intérêt du petit capital, nous verrons à sauvegarder les principes d'égalité dans des entreprises commerciales privées en combattant toute législation qui conférerait des privilèges dont les marchands ne pourraient bénéficier.

Nous faciliterons l'extension de notre commerce extérieur par divers moyens déjà recommandés lors du Premier Congrès de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, entre autres l'établissement d'une Commission de commerce permanente du genre de la Commission des chemins de fer du Canada, laquelle a rendu de si grands services au commerce — des voyages et missions d'études, — le développement de notre système d'agences commerciales et l'établissement d'un dépôt d'échantillons dans nos écoles d'enseignement commercial. Voilà autant de questions diverses qui intéresseront grandement notre Chambre.



M. FRÉDÉRIC CLÉMENT LARIVIÈRE, Président de notre Chambre.

Président de la Cie "Larivière Incorporée", Quincaillier en gros, 911, Boulevard St-Laurent.

Membre du Conseil d'Arbitrage de Notre Chambre et délégué de notre chambre au conseil de l'Ecole Technique de Montréal, à l'Association d'Exposition Industrielle de Montréal et à la Fédération des Chambres de commerce de la Province de Québec.



M. ARMAND CHAPUT.

1er Vice-Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal.
Associé de la maison "L. Chaput, Fils & Co."
Membre du Conseil d'Arbitrage de notre Chambre.

AGRICULTURE.

Nous avons recommandé l'adoption des mesures propres à assurer l'amélioration de nos routes rurales et la protection de nos forêts; nous devons aider le Gouvernement Provincial à favoriser continuellement ces entreprises si importantes pour le commerce et nos classes agricoles.

Les journaux quotidiens qui, depuis quelque temps, ont entrepris une campagne si énergique pour l'amélioration de nos routes rurales, ont droit à nos félicitations.

EDUCATION.

Les cours sont commencés dans l'École des Hautes Études Commerciales au conseil d'administration de laquelle notre Chambre a l'honneur de voir siéger six de nos membres.

Si dès l'ouverture nous comparons le nombre de nos élèves à ceux d'écoles analogues dans d'autres pays, nous pouvons affirmer que notre population a compris tous les avantages que présente une école de ce genre et nous devons offrir aux membres de la corporation et au Directeur de cette institution tous nos compliments.

Ne serait-il pas opportun de recommander l'ouverture des cours du soir à l'École des Hautes Études afin de procurer à ceux qui ont suivi le cours complet de nos écoles et qui sont maintenant engagés dans le commerce ou l'industrie, l'avantage de compléter les études propres à leur position et venir ainsi en aide au commerce en formant des jeunes gens doués des connaissances voulues et destinés à être plus tard des hommes de grande valeur, capables de servir la patrie par le réel de leur talent.

Ceux qui dans leur jeunesse ont aimé en le méritant l'ignominie de la misère, les souffrances et qui ont reconnu aujourd'hui l'importance, principalement également de cette innovation.

L'École technique que notre Chambre demande depuis si longtemps devienne une réalité l'automne prochain. L'attention publique a généralement l'intérêt tenu en vue, si bien qu'on juge par les nombreuses demandes d'informations que reçoit le "Prinçipal" nombreux sont donc ceux qui bien méritent de vous et votre représentant sera heureux de vous renseigner sur les progrès qui se font dans cette école.

EXPOSITION.

Malgré le retard de ce trop long apport à la réalisation du projet d'une exposition digne de notre métropole, esp. non-qu'il sera soit peu tard accompli et nous pouvons compter sur l'appui zélé de nos dignes pour en presser l'exécution.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

En matière commerciale, nous signalons de nouveau les récents incidents nombreux et importants qui subit le commerce par l'encombrement des rôles devant les tribunaux des centres importants tels que notre ville, ce qui est de nature à nuire à l'activité commerciale et à favoriser le créancier malheureux. Cette question demande particulièrement notre attention, en attendant la solution de ce problème, nous espérons que nos gouvernants obvièrent à cette lacune en y ajoutant des juges additionnels. Ne serait-il pas opportun de remettre à l'étude le fonctionnement des tribunaux de commerce qui procurent en



M. LE LIEUT. COL. A. E. LABELLE.

2e Vice-Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal.
Commandant du 68e Régiment, C.M.R.
Directeur de la St. Lawrence Flour Mills.
Membre du Conseil d'Arbitrage de notre Chambre.

d'autres pays tant d'avantages aux commerçants tout en diminuant considérablement le nombre des causes devant les cours existantes et hâteraient la solution des litiges commerciaux. L'urgence d'une loi de faillite uniforme pour toutes les Provinces devrait être prise en sérieuse considération par notre Chambre.

LE RÔLE DES CHAMBRES DE COMMERCE

La Chambre de Commerce ayant pour mission de porter en avant l'étendard du progrès, il lui incombe, tout en suivant l'étude des questions présentées par le Gouvernement fédéral et provincial et par les autorités municipales, il lui incombe, dis-je, de faire des suggestions pour l'avancement et l'amélioration générale du commerce et de l'industrie.

Je signalerai spécialement à votre zèle deux questions d'intérêt mondial qui attirent en ce moment l'attention de tous ceux qui ont à cœur le bien-être de leur pays et qui intéressent directement le commerçant et l'industriel.

Je vous parlerai en premier lieu de la constatation pénible que l'on fait en examinant les rapports des écoles de notre ville. Il est déplorable de voir un si grand nombre d'enfants et de jeunes gens quitter l'école avant d'avoir fait leur 5, 6, 7 et 8^{ème} années, ce qui les rend incapables de rendre les services qu'on aurait droit d'attendre d'eux.

Quelle en est la cause? Nous la rechercherons.

Deuxièmement, nous devrions nous occuper de

L'étude des moyens à prendre pour augmenter l'intérêt de l'employé ou de l'ouvrier dans le commerce ou l'industrie où il exerce un emploi et pour obtenir plus de sollicitude de la part du patron.

Permettez-moi, Messieurs, de vous rappeler un principe dont il faut bien se convaincre, parce qu'il est d'une importance capitale: c'est que, pour le bien-être des différentes classes sociales en général, et l'intérêt du commerce ou de l'industrie en particulier, il faut de toute nécessité qu'il se forme facilement entre employés et patrons des liens de confiance et d'estime mutuels.

L'erreur en certains pays, dans cette grande question des rapports entre ouvrier et patron, c'est de croire que les deux classes sont ennemies l'une de l'autre, comme si la nature avait armé l'un contre l'autre, le riche et le pauvre. C'est là une aberration telle qu'il faut placer la

vérité dans une doctrine opposée: car de même que, dans le corps humain, les membres, malgré leur diversité, s'adaptent merveilleusement de façon à former un tout exactement proportionné et qu'on pourrait appeler symétrique; ainsi, dans la société, les classes sociales sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement dans une parfaite entente. Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre: il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital. La concorde engendre l'ordre et par conséquent, la richesse: au contraire, d'un conflit perpétuel, il ne peut résulter que la confusion et la lutte qui paralysent au détriment général du progrès du commerce ou de l'industrie.

Je termine en vous remerciant chaleureusement de l'attention que vous m'avez accordée et j'invite tous les membres de cette Chambre à soumettre toute question qu'ils croiraient être dans l'intérêt du commerce, les assurant à l'avance de notre attention la plus dévouée.

L'Hon. L. P. Brodeur a envoyé à notre nouveau président, la lettre suivante:

M. Frédéric C. Larivière,

Président de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Monsieur,

"Permettez-moi d'abord de vous offrir mes félicitations à l'occasion de votre élection comme président de la Chambre.

"Les relations nombreuses qui existent entre votre Chambre et mon ministère me font nécessairement prendre un très vif intérêt à toutes les questions qui affectent la Chambre et c'est avec plaisir que j'ai vu votre élection, car je suis convaincu que vous continuerez avec succès l'oeuvre commencée par vos prédécesseurs.

"Je viens de lire votre discours d'ouverture et je dois vous exprimer mes sincères remerciements pour les paroles par trop élogieuses que vous avez dites du travail que nous faisons sur le St-Laurent et dans le port de Montréal. Je suis bien aise de constater que la Chambre de Commerce s'occupe tout particulièrement de ces questions dont la solution contribue, dans une très grande mesure au progrès et à la prospérité de votre ville.

Votre tout dévoué,

L. P. BRODEUR.



Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1911-12

PRESIDENT

M. FREDERIC CLEMENT LARIVIERE, quincaillier en gros, président de la Cie "Larivière Incorporée", 911, Bx. St-Laurent.

1er VICE-PRESIDENT

M. ARMAND CHAPUT, de "L. Chaput, Fils & Cie," 1, rue de Bresoles.

2e VICE-PRESIDENT

M. LE LIEUT.-COL. A. E. LABELLE, de la "St. Lawrence Flour Mills Co., Ltd.," 1110, rue Notre-Dame Ouest.

TRESORIER

M. GEORGES GONTHIER, comptable public, financier, de "St-Cyr, Gonthier & Frigon," 103, rue St-François-Xavier.

AVISEUR LEGAL

LOUIS J. LORANGER, Conseil du Roi, Docteur en Droit, 30, St-Jacques.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Fred. C. Larivière, Armand Chaput, le Lieut.-Colonel A. E. Labelle, D. Parizeau, H. Laporte, Joseph Contant, Hon. Alph. Desjardins, L. E. Geoffrion, D. Masson, H. A. A. Brault, C. H. Catelli, Isaac Préfontaine.

CONSEILLERS

M. Bastien Trefflé, entrepreneur, 334, rue Sherbrooke E. E.
M. Beaudry Narcisse, bijoutier, 287, rue Ste-Catherine Est.
M. Berthiaume Arthur, gérant général de "La Presse."
M. Boivin W. U., marchand, président du Bureau Provincial de l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada, Incorporée, 335, rue St-Laurent.
M. Daoust Emilien, de la "Librairie Beauchemin, Limitée", 79, rue St-Jacques.
M. Desmarreau Alexandre, liquidateur, 60, rue Notre-Dame Est.
M. Drouin F. B., président de The Waldron Drouin Co., Ltd., marchand de fourrures, 164, rue McGill.
M. Filion J. G. A., président de la section des pharmaciens de l'Association des Marchands-Détailleurs, 1248, rue Ontario Est.
M. Fortier Adélaïde, marchand de provisions, de The Montréal Dairy Co., 315, rue LaGauchetière Est.
M. Frigon, A. P., financier, de St-Cyr, Gonthier & Frigon, 103, rue St-François-Xavier.
M. Gareau J. O., président de J. O. Gareau, Limitée, de la sec-

tion des marchands de nouveautés de l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada, 1981, rue St-Laurent.
M. Gauthier L. Z., architecte, président de la Chambre Syndicale de Construction, 180, rue St-Jacques.
M. Granger Alph. A., libraire, de "Granger Frères, Limitée", 13, rue Notre-Dame Ouest.
M. Gravel Ludger, négociant, 26, Place Jacques-Cartier.
M. Grothé L. O., maire de Cartierville, manufacturier de cigares, coin St-Laurent et Ontario.
M. Hardy A. H., de "Greenshields, Limited," Carré Victoria.
M. Laurendeau J. T. R., courtier en mines, 99, rue St-Jacques.
M. Martin C. E., de "P. P. Martin & Co., Limitée," marchands de nouveautés en gros, professeur à "Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal," 336, rue St-Paul.
M. Michand Alexandre, courtier en immeubles, maire de la ville de Maisonneuve, Ch. 410, Ed. Banque de Québec.
M. Renard Alphonse, de "Renard King & Patterson, Limited," marchand de meubles, 736, rue Ste-Catherine Ouest.
M. Tarte Louis Joseph, président de la Cie de Pub. de "La Patrie", rue Ste-Catherine Est.

Autres membres du Conseil ex-officio

ANCIENS PRESIDENTS

M. D. Parizeau, Ex-M. P. P., marchand de bois, 2395, rue St-Laurent.
M. l'ex-maire J. Laporte, président de la Banque Provinciale du Canada, épicer en gros de la maison Laporte, Martin & Cie, Limitée, administrateur du Crédit Foncier franco-canadien, 564, rue St-Paul.
M. Joseph Contant, Doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Laval, directeur de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, officier d'Académie, 231, rue Notre-Dame Est.
L'hon. ex-maire Alph. Desjardins, Conseiller Privé de Sa Majesté pour le Canada, ancien Ministre fédéral, administrateur du Crédit Foncier franco-canadien, administrateur de l'Université Laval de Montréal, Ch. 26 Edifice du Board of Trade.

ANCIENS VICE-PRESIDENTS ET TRESORIERS

M. Guillaume Boivin, ancien membre de la Commission Royale d'enquête du Travail, 284, rue St-Laurent.
L'hon. J. D. Rolland, Président de la Banque d'Hochelega, membre du Conseil Législatif de la Province de Québec, 95, rue St-Jacques.
M. A. Racine de "Alphonse Racine & Cie", marchands en gros de nouveautés, directeur de la Banque Provinciale du Canada, 340, rue St-Paul.

AUDITEURS

MM. Henri Beauregard, 70, rue St-Jacques; Henri Viau, 248, rue Notre-Dame Ouest.

M. D. Masson, ancien négociant, Ch. 22, 197, rue St-Jacques.
M. L. E. Geoffrion, Commissaire du Havre de Montréal, associé de la maison "L. Chaput, Fils & Cie," 1, de Bresoles.
M. H. A. A. Brault, ancien négociant, 325, avenue Decelles, Côte-des-Neiges.
M. C. H. Catelli, Commandeur de la Couronne d'Italie, 626 Ave. de l'Hôtel de Ville.
M. Isaac Préfontaine, président de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec, et président de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, 197, rue St-Jacques.
M. O. S. Perrault, directeur de l'Imperial Tobacco Co. of Canada, Limited, 909, rue St-Antoine.

M. Ubalde Garand, banquier, de Garand, Terroux & Cie, 116, rue St-Jacques.

M. L. J. Surveyer, quincaillier, 52, rue St-Laurent.
M. A. V. Roy, I. C., et industriel, 224, rue St-Jacques.
M. J. B. A. Lanetot, marchand de gants, 212, rue St-Laurent.
M. Joseph Fortier, fab. papeter, 210, Notre-Dame Ouest.

SECRETAIRE

M. Fortunat Bourbonnière, Conseil du Roi, licencié en Droit, 76, rue St-Gabriel, Bell T5L Main 145 et 5402, le soir Uptown 3673.

Conseil de la Chambre Syndicale de la Construction, affiliée à notre Chambre.

Président: M. L. Z. Gauthier, architecte, 180, rue St-Jacques; 1er Vice-Président: M. N. Simoneau, électricien, 583, rue Notre-Dame Ouest; 2e Vice-Président: M. W. David, plom-

bier, 55, rue Bonsecours; Trésorier: M. J. B. Dagennais, entrepreneur, 977, rue St-Jacques; Secrétaire: M. J. E. C. Daoust, architecte, 180, rue St-Jacques.

DIRECTEURS

M. Trefflé Charpentier, entrepreneur, 157, Ave. Papineau; M. T. Préfontaine, march. de bois, coin Charlevoix et St-Patrice; M. N. T. Gagnon, Sec. "Mon. Terra Cotta Lum. Co.," 26, Ed. Board of Trade; M. J. B. Gratton, entrepreneur, 494 Sher-

brooke Est; Alf. Mercure, 419, rue Labrecque; M. L. Perron, architecte, 17, Côte Place d'Armes; M. J. A. Godin, architecte, 299, rue St-Denis.

LA BANQUE DE MONTREAL



La BANQUE DE MONTREAL a ouvert ses portes pour la première fois le 3 novembre 1817 dans la bâtisse de la succession Armour, située rue Saint-Paul, entre les rues Saint-Nicolas et Saint-François-Xavier, avec un capital payé de \$350,000.00.

Le premier Président fut John Gray et le premier Caissier, Robert Griffin.

En 1819, le capital fut élevé à \$650,000.00 et l'année suivante à \$750,000.00. En 1829, il était de \$850,000.00; en 1841, il était de \$2,000,000.00; en 1845, \$3,000,000.00; en 1855, \$4,000,000.00; en 1860, \$6,000,000; en 1873, \$12,000,000.00; en 1903, \$14,000,000.00 et en 1905 \$14,400,000.00.

Durant la première année (1819) un dividende a été payé au taux de 8 pour cent par année et depuis (excepté en 1827 et 1828 alors que la BANQUE n'a payé aucun dividende), les dividendes annuels furent de 6 pour cent, ou un dividende de 12 pour cent et un bonus de 4 pour cent suivant le montant. Mais durant les dernières années, 10 pour cent par année a été le taux payé.

Après que 8 pour cent eut été payé en 1819, une balance de \$4,168.00 restait en main qui fut mise en réserve. Depuis cette date de modestes débuts, la réserve a toujours augmenté. En 1825, elle était de \$30,780.00 baissant à \$12,064.00 l'année suivante, pour s'élever à \$107,084.00 deux ans plus tard; en 1830, elle restait à \$31,360.00. Cinq ans plus tard, elle était à \$80,660.00, atteignant \$197,828.00, en 1837; en 1840, \$81,480.00; en 1850, \$120,192.00; en 1860, \$740,000.00; en 1870, \$3,000,000.00; en 1880, \$5,000,000.00; en 1883, \$5,750,000.00 en 1884, \$6,000,000.00; en 1900, \$7,000,000.00; et maintenant, elle est de \$12,000,000.00, et il y a les profits indivisibles additionnels se montant à \$961,789.11.

Le 1er janvier 1858, le système des décimales fut adopté à la BANQUE DE MONTREAL et depuis cette date, toutes les transactions monétaires ont été enregistrées dans les livres de la BANQUE en piastres et centins. Avant cette date, des livres étaient tenus à la manière d'Halifax,—livres, chelins et deniers—la livre étant de \$4.00.

Le 1er janvier 1858, la succursale de Montréal était établie séparément et distinctement du Bureau-chef, M. E. H. King devenant son premier gérant.

En 1862, la désignation d'Officier en chef de la BANQUE fut changée de Caissier à Gérant-général.

M. David Davidson fut le premier Gérant-Général.

En 1863, la BANQUE DE MONTREAL fut nommée Banquier au Canada pour le Gouvernement Canadien et le 1er janvier 1893, M. E. S. Clouston étant le Gérant-général à ce moment, la BANQUE devint son agent financier en Angleterre.

La BANQUE DE MONTREAL atteint cette année sa 93ième année d'existence.

LA CONDUITE D'UN COMMERCE DE DETAIL

par M. Frédéric C. Larivière, président de notre Chambre

Voici une question sur laquelle on pourrait écrire des volumes; l'étendue restreinte de cet article ne permet de mentionner que les deux points principaux:

1° Les profits qui peuvent être faits sur le coût des marchandises;

2° Les causes d'insuccès en affaires.

PROFIT SUR LE STOCK RENOUVELE

C'est un fait bien connu que plus souvent on renouvelle le stock, plus le commerce devient profitable et plus les profits s'accroissent rapidement. Supposons qu'un capital de \$100 soit engagé dans un stock et que la marge des profits nets soit de 20 pour cent sur le prix coûtant, si ce stock est renouvelé cinq fois au cours de dix années, ces \$100 produiront \$148,83 de profits nets; s'il est renouvelé dix fois en dix ans, les profits nets seront de \$3,733,60 et s'il est renouvelé quarante fois en dix ans, c'est-à-dire, tous les trois mois, les profits seront de \$146,870,74, c'est là une constatation à première vue de la différence de production de chaque cas particulier; l'intérêt du détaillant est donc de limiter son stock en mains aux marchandises les plus vendables et d'avoir en magasin une très petite quantité de marchandises pour lesquelles la demande est faible. En appliquant le même principe à la vente à prix fixe, on constate qu'il est préférable au point de vue pécuniaire, de vendre sur une marge de 5/100 des marchandises qu'il est facile de renouveler une fois par mois, plutôt que de vendre deux fois par an des marchandises à 25/100 de bénéfice, car c'est le commerce régulier qui est le plus profitable au marchand. Tous ces calculs sont faits sur bénéfices nets, c'est-à-dire qu'au prix coûtant de facture on du prix de revient en magasin a été ajouté tous les frais d'administration ou ce qu'il en coûte pour faire son négoce.

Le commerce a-t-on dit souvent est comme un navire de guerre se dirigeant vers un port ayant nom "Succès" — on ne peut aller de l'avant dans le jeu des affaires sans qu'il y ait lutte et la réussite dépend de la continuité de la lutte. Aujourd'hui, le commerce en détail est réellement un combat de longue haleine et dans cette bataille commerciale, c'est l'homme le mieux doué qui l'emporte, quiconque est surpris sommeillant, les mains basses, est sujet à être frappé et le *referee* peut compter jusqu'à dix et le mettre hors la lutte; celui qui veut vaincre dans la lutte commerciale doit avoir soin de se maintenir au premier rang; toutefois, dans les affaires, l'inimitié ou la haine entre rivaux ne devrait pas exister; il ne devrait subsister que le plaisir de bon aloi que l'on éprouve à vaincre honorablement un compétiteur. — le sentiment de satisfaction que l'on éprouve à battre au jeu son rival.

Ils sont rares les généraux qui peuvent se vanter de n'avoir remporté que des victoires; il n'est pas nécessaire d'être toujours victorieux; une victoire remportée de temps à autre par un compétiteur est une bonne amaine qui met le vaincu sur ses gardes, le force à fortifier ses points faibles et à disputer chaudement au rival chaque pouce de terrain.

Les profits nets sont le résultat de chaque mouvement effectué en avant. Certaines pratiques augmenteront les profits nets plus promptement que d'autres; parmi celles-ci figurent les bons achats et la surveillance des placements dans toutes les lignes.

QU'EST-CE QU'UN BON ACHAT?

Un bon achat ne consiste pas simplement à obtenir les plus bas prix; actuellement, le marchand qui obtient un prix raisonnable dans un temps relativement court, de telle sorte qu'il peut consacrer à la vente de ses marchandises et à la gestion de son magasin un laps de temps suffisant, est un meilleur acheteur que le marchand qui, pour obtenir un extra de 2 1/2 ou 5/100, néglige le département des ventes. Nombreux sont les marchands qui négligent de surveiller leurs placements de fonds dans toutes les lignes et cependant, parmi tous les moyens employés pour produire des profits nets, il n'en est pas de plus importants que la surveillance de tous les placements. Les ventes augmentent ou diminuent avec le nombre des articles possédés en vente et non avec l'augmentation ou la diminution des quantités des différents articles.

Quand un approvisionnement dure six semaines, alors qu'un approvisionnement pour deux semaines aurait été suffisant, l'achat de l'excédent des marchandises représente d'autant un capital immobilisé sur cet excédent d'approvisionnement; non-seulement l'intérêt et le coût du magasinage sont perdus, mais encore le profit qui aurait pu être réalisé sur d'autres marchandises qui auraient pu être achetées avec cette somme d'argent.

Chaque magasin, pour réussir doit choisir une règle de conduite et la meilleure comme consiste à vendre des marchandises dignes de confiance à des prix raisonnables afin de donner satisfaction au client quoi qu'il en coûte.

Une réciprocité de traitement avec une grande efficacité comme raison primordiale augmentera l'intérêt du client ainsi que l'efficacité du personnel et créera un état d'esprit amical et favorable.

Les profits bruts assurés par une vente ne devraient figurer qu'en seconde ligne; le bon renom d'une firme est souvent d'une plus grande importance que le capital dont elle peut disposer.

QU'ENTEND-ON PAR PROFIT RAISONNABLE?

Est-il raisonnable de vous plaindre des bas prix? S'ils sont trop bas, ils devraient être promptement relevés. Il vaut mieux refuser des ordres que de les accepter à un prix défavorable. Qu'on laisse un concurrent prendre ces ordres. Quand un magasin fait tout son possible pour acheter économiquement et travailler systématiquement, il peut bien être assuré que ce qui ne lui est pas profitable ne vaudra pas grand-chose pour son compétiteur. Le volume des affaires n'a d'import-



M. GEORGES GONTHIER.

Trésorier de la Chambre de Commerce du District de Montréal.
De la maison de Finance "St-Cyr, Gonthier & Frigon.

tance que s'il rapporte des profits. Mieux vaut un petit renouvellement sur une base profitable que de grands retours de fonds qui sont engloutis par les salaires et autres frais.

Un prix raisonnable donnant du profit n'est pas une chose qu'il soit besoin d'excuser. L'homme qui avance toujours des raisons pour ses ventes à bas prix se proclame par là même, malhonnête ou insensé. Il en est qui ont joué le jeu du massacre des prix pendant des années. Il n'y a pas de stabilité dans leur commerce. Leurs affaires ne sont pas permanentes. Un acheteur retourne rarement dans leur magasin. On ne peut se fier à leur parole. Il en est autrement de l'homme qui ne cache pas qu'il est en affaires pour y réaliser des profits, quand bien même les prix qu'il exige ne pourraient être acceptés, il faut néanmoins respecter sa franchise et avoir confiance en lui quand il modifie ses prix pour quelque stock dont la vente est lente.

En discutant les prix, il est bon de se rappeler que les opinions peuvent être partagées sur ce qui constitue un profit raisonnable. Une personne au jugement sain, qui connaît les besoins de son district et est à même de prévoir et de juger ce qui lui est nécessaire, peut faire plus de profits à 30 pour cent qu'une autre personne à 50 pour cent. Un marchand de ce genre sait qu'il y aura une demande pour des marchandises particulières à chaque saison de l'année. Il les a en stock. Il n'attend pas que la demande batte son plein pour donner des ordres. Il fait face à la demande aussitôt qu'elle se produit. Il dispose de ses marchandises rapidement et finit

par vider ses tablettes. Son rival est obligé de refuser des ordres pour des marchandises qu'il sait être en demande et finit la saison avec un stock en mains qui doit être sacrifié ou reporté jusqu'à la saison prochaine.

La conduite d'un commerce n'est pas une affaire de huit heures de travail par jour. L'homme d'affaires doit être continuellement sur le qui-vive. Plus d'un marchand doit plus aux plans élaborés dans le calme du soir qu'au travail fait de ses propres mains dans le magasin. Il repasse dans son esprit les transactions de la journée, contrôle son travail et celui de ses hommes, calcule parfois le profit qu'il a fait sur les ventes, découvre les erreurs faites et prévoit alors les travaux du lendemain, établit des plans de travail pour son personnel, fait un inventaire mental de ce qui l'environne, s'efforce de prévoir l'effet probable des événements courants et des conditions des marchés sur le commerce futur. Ceci ne peut pas être aussi bien fait pendant les heures de travail, lorsque l'homme d'affaires est constamment demandé pour s'occuper des détails.

Le pourcentage de profit à ajouter au prix de facture des articles est une question de jugement. La valeur d'un article est mesurée par la somme que la personne qui le désire consent à payer. Dans 75 pour cent des ventes, le prix n'offre aucune difficulté. Il dépend de la classe des marchandises, de leur qualité, de leur supériorité, de leur valeur et de ce que l'on peut obtenir pour ces articles.

Quant au pourcentage, il faut calculer avant toutes choses ce qu'il en coûte pour faire affaires, il n'est pas d'autre moyen.



M. LOUIS J. LORANGER, C.R.

Docteur en droit de l'Université Laval, Aviseur légal
de notre Chambre.

Si l'on ne tient pas une série régulière de livres de comptabilité de façon à permettre de savoir exactement ce qu'il en coûte pour faire affaires et réaliser tel profit sur les ventes, il est alors conseillé d'employer deux livres: l'un pour l'entrée du montant total des ventes au prix coûtant et au prix de vente, ce qui donne connaissance des profits bruts; l'autre pour l'entrée de toutes les dépenses, afin d'en faire l'addition chaque mois et de connaître ainsi le profit net réalisé. Si le profit n'est pas raisonnable, on peut alors augmenter le prix de vente.

Le prix coûtant devrait être de moindre considération que la valeur des marchandises et c'est au marchand à décider ce qui effectue cette valeur réelle en considérant le rapport de ces marchandises. Si l'opinion du marchand, basée sur la connaissance des marchandises et sur sa propre expérience fixe le prix de vente d'un article à \$3.00 que cet article lui coûte \$1.50 ou 50 cents, comment peut-il imaginer qu'un étranger soit en mesure de critiquer ses prix et s'il le fait, le marchand a en mains de nombreux arguments qui lui permettent la discussion.

CAUSES D'INSUCCES.

Quelles sont maintenant les causes d'insuccès commercial. Les voici énumérées dans l'ordre donné par le rapport de R. G. Dun & Cie. en nommant en premier lieu les cas les plus nombreux.

- Défaut de capital.
- Incompétence,
- Inexpérience,
- Crédit accordé à la légère,
- Compétition,
- Conditions spécifiques,
- Fraude,
- Négligence,
- Faillites d'autres commerçants,
- Extravagance,
- Spéculation.

Au défaut de capital, on attribue plus de 50 pour cent du nombre total des faillites. Ceci doit être beaucoup au-dessus de la réalité, beaucoup préfèrent attribuer au défaut de capital la cause de la faillite plutôt que de l'attribuer à leur propre administration.

L'inexpérience et l'incompétence comptent pour beaucoup dans l'insuccès—ce qui surprend grandement, car l'expérience et la compétence sont des qualifications absolues pour un commerçant qui veut réussir, et aucun marchand en gros, aucun manufacturier ne devrait accorder du crédit à un homme d'affaires incompetent: c'est une chose des plus faciles à découvrir. Les autres causes, à l'exception des faillites d'autres commerçants, peuvent être considérées comme des causes personnelles et, pour les éliminer, le marchand devrait posséder les qualifications suivantes:

CONCENTRATION NECESSAIRE.

La première qualification est la concentration et Andrew Carnegie dit dans son livre intitulé: "The Empire of Business": "Les maisons de commerce qui font faillite sont celles qui font des placements d'argent sur ceci, sur cela, sur toute sorte de choses. Le proverbe:

"Ne mettez pas vos oeufs dans le même panier" est faux; dit-il. Mettez vos oeufs dans le même panier et veuillez à ce panier. Il est difficile de porter un trop grand nombre de paniers dans lesquels la plupart des oeufs se briseraient. Celui qui porte trois paniers doit en mettre un sur sa tête, lequel est sujet à tomber et à faire trébucher le porteur. Un des défauts des hommes d'affaires américains, est le manque de concentration."

Voici encore ce que dit le même auteur au sujet des spéculations: "Quand j'étais télégraphiste à Pittsburgh, nous n'avions pas de bourse aux valeurs dans la cité, mais les hommes ou les firmes qui spéculaient sur les bourses de l'Est étaient nécessairement connus des télégraphistes, on pouvait les compter sur les doigts de la main. Ces hommes n'étaient pas de nos concitoyens de haute réputation; on les regardait avec suspicion. J'ai vécu pour voir tous ces spéculateurs irréparablement ruinés, faire banqueroute au point de vue monétaire et au point de vue du caractère. Il y a à peine un exemple d'un homme qui ait fait fortune en spéculant et qui ait conservé cette fortune. Les joueurs meurent pauvres et il n'y a certainement pas un seul cas d'un spéculateur qui ait vécu une vie dont il puisse s'honorer ou qui ait été avantageuse à la communauté. L'homme qui saisit le journal du matin pour voir d'abord quel sera le résultat probable de ses opérations de spéculation à la bourse se rend incapable d'une réflexion calme et de trouver une solution convenable aux problèmes des affaires qu'il aura à traiter plus tard dans la journée; il détruit les sources de cette énergie persistante et concentrée dont dépend le succès permanent et souvent la sécurité même de son commerce.

LES SPECULATEURS GAGNENT RAREMENT.

"Le spéculateur et l'homme d'affaires se dirigent suivant des lignes divergentes". Le premier dépend du tour soudain de la roue de la fortune; il est millionnaire aujourd'hui, en banqueroute demain. Mais l'homme d'affaires sait que ce n'est que par des années d'une attention patiente, sans trêve aux affaires qu'il gagne sa récompense, laquelle n'est pas le résultat du hasard, mais de moyens bien établis pour arriver à son but. Pendant toutes ces années, la pensée qui le reconforte, c'est qu'il ne peut pas prospérer lui-même sans communiquer sa prospérité à d'autres. D'autre part, il vaudrait mieux que le spéculateur n'ait jamais vécu par rapport au bien-être ou au bien de la communauté; rien n'est plus essentiel aux hommes d'affaires qu'une réputation intacte. Le crédit engendre la confiance et la prudence, les principes et la stabilité de caractère. Rien ne tue plus vite le crédit dans n'importe quelle banque que la connaissance que des maisons de commerce ou des hommes se livrent à la spéculation. Il importe peu que les gains ou les pertes soient le résultat temporaire de ces opérations. Dès qu'on sait qu'un homme spéculé, sa réputation est entachée et bientôt après, son crédit est supprimé. Comment pourrait-on accorder du crédit à un homme dont les ressources peuvent être balayées en une heure par une panique se déclarant au milieu des joueurs?

Pour réussir en affaires, il est nécessaire que l'esprit soit constamment imbu de ces principes et que les désirs soient suivis par des années de labeur incessant. De



M. ISAÏE PRÉFONTAINE.

Président de la Fédération des Chambres de Commerce de la
Province de Québec.
Président de l'École des Hautes Etudes Commerciales.
Membre du conseil d'arbitrage.
Ancien Président de notre Chambre.

grandes idées peuvent surgir soudainement dans le cerveau et ouvrir de larges horizons, mais l'expérience enseigne qu'aucun succès durable n'est obtenu là où la ténacité et le contrôle de soi-même font défaut. En outre, quand nous suivons le même chemin, profitons les uns les autres de notre expérience, élevons-nous au-dessus de l'esprit misérable de jalousie et de suspicion envers nos confrères. Au lieu de critiquer, de blâmer nos concurrents et d'en dire du mal, disons-nous à nous-même que nous sommes en mesure de les imiter, que la concurrence est ouverte à tout le monde. Il est vrai qu'il n'y en aura qu'un en tête de la liste, mais néanmoins, il nous reste à travailler d'une manière soutenue et à faire de notre mieux pour arriver à la première place, de telle sorte que, si nous ne réussissons pas dans nos efforts, ce ne sera pas de notre faute.

Une observation en passant, concernant spécialement les grandes cités. Il suffira pour nous convaincre que la cause principale de la plupart des faillites se trouve dans les particularités de ceux qui font faillite, plutôt que dans les conditions contre lesquelles ils ont dû lutter. Étudions les méthodes de ceux qui réussissent et nous verrons qu'ils mettent tout leur cœur à leur travail et qu'ils n'en sont pas détournés par les plaisirs de la société, les sports

en plein air et le théâtre ou des amusements semblables.

Ce qui ne veut pas dire qu'il faille s'abstenir de tout passe-temps de ce genre, mais ces passe-temps ne devraient occuper qu'une place secondaire dans l'esprit et les occupations, car personne ne peut espérer réussir dans le monde sans concentrer toute son énergie vers l'obtention de l'objet en vue. Sous ce rapport, les mêmes règles s'appliquent aux affaires industrielles et au commerce.

Avant de débiter dans n'importe quelle affaire, un homme devrait se mettre au courant de tous ses détails, se rendre compte des divers usages de toutes les marchandises offertes en vente, aussi bien que de leur valeur. Ne pas craindre d'accumuler trop d'informations, mais travailler sérieusement d'une manière soutenue en recueillant toutes les données possibles à mesure qu'il avance et en découvrant l'endroit où les diverses marchandises peuvent être obtenues au meilleur avantage.

PONCTUALITÉ ET PERSÉVÉRANCE.

Sentir que l'on a fait son devoir tout entier devrait être un encouragement suffisant pour agir comme il a été dit ci-dessus. Le sentiment du devoir entraîne avec lui des habitudes constantes et une grande ponctualité est le principal appui du succès en affaires.

Beaucoup de personnes, de capacités ordinaires, et sans autre assistance que leurs connaissances des conditions des affaires dans leur commerce particulier doivent à leur persévérance, à leur ponctualité et à leur économie des résultats dépassant de beaucoup leurs espérances. Il s'ensuit que nous ne devrions jamais nous décourager, mais faire face résolument à toutes les difficultés, en-



M. JOSEPH CONTENT.

L'un des directeurs de l'École des Hautes Etudes Commerciales de
Montréal, ancien président de notre chambre, président de
notre comité du bulletin.

ployer celles-ci comme un marche-pied vers le but désiré, car ce qui semble ne pas pouvoir être atteint aujourd'hui, peut être aisément accompli demain.

Que le commerçant cultive la droiture et l'honnêteté, choses indispensables au succès et qu'il tienne toujours sa parole, qu'il ne fasse aucune déclaration sans être assuré qu'elle est vraie et s'il s'aperçoit plus tard qu'il a fait une erreur, qu'il n'hésite pas à la reconnaître. En agissant ainsi, il conserve non-seulement la confiance de ses clients, mais aussi celle de ses fournisseurs.

Tout ce qui précède peut se résumer en un mot: "Caractère". L'économie est une autre qualité indispensable au succès car l'extravagance est la cause la plus fréquente des faillites, et par le mot extravagance, il faut entendre ici ces réunions et ces bombances entre amis qui éloignent l'homme d'affaires de son travail et de son pupitre. Cette vérité est si généralement admise qu'il est inutile d'insister sur ce point. Les affaires ne sont pas un passe-temps mais un moyen d'acquiescer une fortune ou tout au moins une certaine aisance et le but du marchand devrait être de recueillir de grands profits de son commerce non-seulement pour son propre bénéfice et celui de sa famille, mais aussi pour l'avantage de ses employés.

Une partie du travail à laquelle en général les marchands n'apportent pas assez d'attention, est la tenue des livres. Si l'on se rendait compte de la variété d'informations et de données qui peut être obtenue grâce à un système convenable de comptabilité, même en ce qui concerne un petit détaillant, on ne penserait pas à pratiquer cette fausse économie, chose dont tant de commerçants sont coupables. Qu'est-ce qui pourrait être plus utile que de se rendre compte du montant des ventes et des achats, des valeurs du stock, de l'actif et du passif? En tout cas, si l'on avait une fois par mois de ces données, on serait mieux renseigné quant aux conditions réelles des affaires et la position serait meilleure pour pousser en hâte les choses à un point culminant satisfaisant, car la tenue des livres est la clef du succès.

Emerson a dit: "Personne, sauf vous-même, ne peut vous enlever le succès final."

L'ACHALANDAGE (*good will*), QU'EST-CE QUE C'EST? COMMENT EST-IL EVALUÉ?

L'achalandage (*good will*) est défini dans le dictionnaire International de Webster, au point de vue des affaires: "Avantage commercial possédé par tout commerce, dû à sa popularité établie, à sa réputation, à son patronage, à sa publicité, à sa localité, etc., en dehors de son stock ou de son capital; un sentiment amical ou une influence exercée en vue de transmettre la clientèle de tout magasin ou de tout commerce à un successeur; le droit d'acquiescer un commerce ou des relations commerciales, acheté d'un propriétaire ou d'un tenancier qui quitte les affaires."

A cela on peut ajouter les marques de commerce pour une maison manufacturière, les brevets et formules pour la fabrication des divers produits.

COMMENT CET ACHALANDAGE EST-IL EVALUÉ?

L'achalandage, qu'il soit commercial ou industriel, doit être évalué sur ses propres mérites. Ces mérites sont aussi variés qu'il y a de sortes de commerce, mais tous sont estimés en proportion du revenu. Je crois que tous ceux qui ont étudié complètement la question n'émiettront pas une opinion à moins qu'elle ne soit dans un sens général.

L'achalandage commercial diffère de celui des industries manufacturières, parce que dans ces dernières sont compris les marques de commerce, les droits brevets et les formules, ainsi qu'il en est pour les manufactures de spécialités qui, quelquefois, ont besoin de très peu de capital et produisent de très fort revenus.

Quand on achète le commerce d'un compétiteur et qu'on requiert le seul contrôle de certains articles, on peut payer un très haut prix pour ce qui peut être appelé l'achalandage, mais on achète simplement le compétiteur.

L'organisation d'une maison de commerce est sûrement un des principaux facteurs de la valeur de l'achalandage. S'il s'agit du commerce d'un seul homme, ce commerce a moins de valeur que s'il était organisé de telle manière que l'autre partie puisse confier à ses employés cette administration en son absence.

Voici un exemple du peu de confiance qu'on peut apporter aux estimations des valeurs de l'achalandage.

Deux manufacturiers de certaine ligne dans l'industrie de la quincaillerie avaient entre eux plus de 75 pour cent des marchandises vendues. Ils s'amalgamèrent et maintenant, ils ne font pas plus de 55 pour cent sur toutes les marchandises vendues dans cette ligne particulière. Aucune bonne explication ne saurait être donnée de ce fait, si ce n'est qu'il est vrai.

Cela montre que la valeur de l'achalandage de tout établissement a beaucoup moins d'importance pour un compétiteur que pour l'acheteur qui a l'intention de continuer les affaires et qui achète un commerce en activité.

Quand la Compagnie Ogilvie Flour Mills mit son stock au "Stock Exchange", on apprit que la valeur des marques de commerce et des formules étaient estimées à \$1,250,000.

En Angleterre, la valeur intrinsèque de l'établissement de Guinness's Porter était de \$100,000; mais cette valeur fut capitalisée à \$700,000 parce que le revenu augmenté était suffisant pour payer un bon dividende.

Quelle était la valeur, il y a vingt ans, de l'achalandage de Morewood & Co., pour sa tôle galvanisée marque "Lion" et de la Tupper Co., pour son fer-blanc Bradley? On pouvait à peine vendre autre chose alors. La compagnie Morewood vendit son industrie à John Lysaght, Limited, qui discontinua la marque "Lion" pour vendre la marque "Queen's Head". La compagnie Tupper n'est plus en affaires aujourd'hui, la valeur de l'achalandage de ces deux compagnies est nulle.

Il n'y a pas si longtemps que la maison Wade & Butcher était la seule maison de confiance pour les rasoirs. L'achalandage en tant que le marché canadien est concerné, avait une valeur beaucoup plus grande il y a vingt-cinq ans.

Les licences pour vendre en détail des liqueurs dans la cité de Montréal, avant l'adoption de la loi limitant à quatre cents le nombre de ces licences, se vendaient \$1,500, aujourd'hui, la valeur du certificat seul est de \$7,000, en raison de la limitation. Un des derniers transferts de licence enregistrés montre que ce prix a été de \$20,000 pour le certificat seul en dehors du stock et de l'aménagement.

Au Conventum de Hamilton, il a été dit que la valeur de l'achalandage pouvait être estimée à dix fois la moyenne des profits nets d'un commerce, en tenant compte, comme il convient, de l'intérêt du capital investi. Pour bien comprendre la question, supposons qu'un commerce avec un capital de \$100,000 produise un profit net de \$10,000; déduisons 6 pour cent de \$100,000, c'est-à-dire, \$6,000, il reste \$4,000; multiplions par 10 le résultat



FIRST CABIN
DINING SALOON S.S. VIRGINIAN

SALLE À DINER, À BORD DU "VIRGINIAN" DE LA LIGNE ALLAN.

Qui pourrait estimer la valeur de l'achalandage de la maison de coutellerie Jos. Rodgers & Son, de la maison de parfumerie Roger & Gallet, de Fry's ou de Meunier, pour les chocolats, de Pear pour les savons, de Disston pour les scies, de Maydole pour les marteaux et de Spear & Jackson pour les limes et les scies?

Cela prouve sans aucun doute que la valeur de l'achalandage est particulière à chaque cas.

est \$40,000, valeur de l'achalandage. L'année suivante le même profit est fait, l'intérêt de \$40,000 à 6 pour cent est de \$2,400 laissant une balance de \$1,600 à ajouter à la réserve. Ce montant de \$2,400 n'est pas une rémunération excessive du pouvoir créateur d'un commerce qui peut donner immédiatement un tel revenu à un homme nouvellement établi.

La Cie des Chars Urbains de Montreal



Montréal grandit constamment; or, parmi les causes qui ont le plus contribué à son développement et ont fait la grande Métropole canadienne, est un facteur important, cependant fort méconnu: nous voulons parler de l'organisation que nous a donnée la Compagnie des Chars Urbains. De ce système nous avons lieu d'être fiers, car il a plus puissamment contribué à ce progrès incessant que ne l'ont fait toutes les suggestions de nos échevins, les agissements de nos Conseils de ville ou les devis de nos agents d'immobiliers. Nous possédons un système de Chars Urbains qui, au dire même des étrangers, n'a pas son pareil ni sur le sol américain, ni même sur le globe terrestre. Grâce à son organisation intelligente, inspirée par les hommes capables qui en ont la direction, il a causé, plus que n'importe quelle influence, le développement que nous admirons.

C'est surtout pour la classe moyenne et ouvrière que le Char Urbain est plein d'utilité; aussi nulle surprise que le cœur de ces milliers de citoyens ne soit rempli de reconnaissance et de gratitude pour une organisation qui a tout fait pour leur bien-être.

Que les temps sont changés depuis quinze ans! Si, alors, sa demeure était située à quelque distance des affaires, il fallait un cheval à cet ouvrier; mais, comme c'était un luxe que n'autorisait pas sa maigre bourse, force lui était alors d'enjamber la voiture provisoire et rustique où s'entassait, grelottante en hiver, suffocante en été, la foule que le travail et les affaires amenaient cabot-cabot, jusqu'au centre du commerce et de l'industrie.

Aujourd'hui, grâce aux splendides véhicules de la Compagnie, nous jouissons de tout le confort désirable. Nous avons des chars bien aérés, bien chauffés, le travailleur, qu'il vive à Saint-Henri, à la Cote Saint-Paul, sur les hauteurs d'Outremont ou au fond de Maisonneuve, ou même qu'il possède un petit cottage à la Longue-Pointe, peut, en quelques instants et pour la modique somme de trois cents, atteindre son logis de n'importe quel point de la ville.

En outre de ces données, qui démontrent comment le Char Urbain a apporté la prospérité au milieu de nous, il y a encore à considérer le fait non moins important du nombre d'employés auxquels, journellement, la Compagnie donne de l'emploi. Autrefois, il est vrai, chaque voiture comptait son conducteur; mais la coutume moderne veut le petit char jour et nuit sur la rue. Pour effectuer ce service, la Compagnie a besoin de plusieurs escouades régulières d'hommes alertes et vigoureux, de sorte que ces conducteurs sont aujourd'hui légion, sans oublier les centaines d'employés aux usines de fabrication et de réparation: chacun de ces ouvriers gagnant un salaire fort convenable.

La Compagnie, par l'entremise de ses principaux actionnaires, s'est ingéniée pour donner aux Montréalais un nouveau lieu d'amusements, où, pendant les fortes chaleurs, chacun peut, en se divertissant, aller respirer un air pur et vivifiant. C'est ainsi qu'a été ouvert le "Parc Dominion" et le nombre de visites qu'il a enregistrées l'an passé démontre hautement sa popularité.

En résumé, une Compagnie qui, bien que jeune encore, a déjà tant fait pour le développement de notre cité et le bien-être de sa population, mérite certainement la sympathie et la bienveillance de tous.

LA BANQUE MOLSON

INCORPOREE EN 1845

MONTREAL.

Capital Payé \$4.000.000 Fonds de Réserve \$4.400.00
Actif total \$44.000.000

WM. M. MACPHERSON, Président

S. H. EWING, Vice-Président

JAS. ELLIOT, Gérant-Général,

A. D. DURNFORD, Inspecteur en chef et Surintendant des Succursales.

79 SUCCURSALES EN CANADA

SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

MONTREAL:—

Rue Saint-Jacques,
" Sainte-Catherine,
Au Marché et au Port,
A Saint-Henri,
A Maisonneuve,
A la Côte-des-Neiges,

Arthabaska,
Bedford,
Chicoutimi,
Drummondville,
Eraserville et
Rivière du Loup Station,
Knowlton,

Lachine Locks,
Roberval,
Pierreville,
Quebec,
Richmond,
Saint-Césaire,

Sorel,
Sainte-Flavie Station,
Saint-Ours,
Ste-Thérèse de Blainville,
Victoriaville,
Waterloo,

DEPARTEMENT D'EPARGNE DANS TOUTES LES SUCCURSALES

TRANSIGE LES AFFAIRES DE BANQUE EN GENERAL.

ETABLIE EN L'AN 1864

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

CAPITAL VERSE \$6,000,000.00

RÉSERVE ET PROFITS INDIVIS \$4,999,297.00

BUREAU DE DIRECTION :

PRÉSIDENT : SIR H. MONTAGU ALLAN,
VICE-PRÉSIDENT : JONATHAN HODGSON, Ecr.,
THOS. LONG, Ecr.,
C. F. SMITH, Ecr.,

HUGH A. ALLAN, Ecr.,
C. M. HAYS, Ecr.,
ALEX. BARNET, Ecr.,
F. ORR LEWIS, Ecr.,

K. W. BLACKWELL, Ecr.,

E. F. HEBDEN, GERANT-GENERAL,

T. E. MERRETT, SURINTENDANT DES SUCCURSALES ET INSPECTEUR EN CHEF.

De toutes les banques faisant affaires au Canada, cette institution est une des plus anciennes et des plus avantageusement connues. Ayant 155 succursales réparties entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires ne sauraient être surpassées.

DEPARTEMENT D'EPARGNES A TOUTES LES SUCCURSALES

On y reçoit des dépôts d'une piastre en montant et l'intérêt est alloué au plus haut taux courant.

La Banque des Marchands du Canada émet des Crédits Commerciaux, négociables en Chine, au Japon et autres pays étrangers. Porte une attention toute spéciale aux affaires des cultivateurs ainsi qu'aux commerçants de bestiaux. Emet des Lettres de Crédits pour Voyageurs, valables dans toutes les parties du monde. Transige des affaires de Banque en général. Emet des mandats payables dans toutes les Banques du Canada.

PROVINCE DE QUEBEC

INSPECTION DES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET DES EDIFICES PUBLICS

L'honorable L. A. Taschereau, ministre; S. Sylvestre, sous-ministre; Alphonse Gagnon, secrétaire.

Par ordre en conseil du 27 juin 1893, la province de Québec a été partagée en trois divisions pour les fins de l'inspection des établissements industriels, savoir:

La division de Québec, comprenant les districts judiciaires de Québec, Trois-Rivières, Beauce, Montmagny, Kamouraska, Chicoutimi, Saguenay, Rimouski et Gaspé.

La division des Cantons de l'Est, comprenant les districts judiciaires de Bedford, Saint-François et Arthabaska.

La division de Montréal comprenant les districts judiciaires de Montréal, Ottawa, Pontiac, Terrebonne, Joliette, Saint-Hyacinthe, Beauharnois, Iberville et Richelieu.

PERSONNEL DU SERVICE

Inspecteur: M. Louis Guyon, inspecteur en chef, 9, rue St-Jacques, Montréal; MM. James Mitchell, O. J. Monday et J. E. Deslauriers, 9 rue St-Jacques, Montréal; MM. P. J. Jobin et Felix Marois, Hôtel du gouvernement, Québec; R. H. Gooley, Coaticook.

Inspectrices: Madame Louisa King, et mademoiselle Clémentine Clément, 9 rue St-Jacques, Montréal; madame C. E. Lemieux, Hôtel du gouvernement Québec.

BUREAU DES EXAMINATEURS DES INSPECTEURS DES CHAUDIERES A VAPEUR.

MM. William Laurie, E. O. Champagne et Louis Harpin, de Montréal; M. Joseph Samson, de Lévis, et M. F.-X. Drolet, de Québec.

Arrêté en Conseil No 183, du 28 mars 1907, concernant l'inspection des chaudières à vapeur et conduites à vapeur et moteurs dans les fabriques de beurre et de fromage, publié dans la "Gazette Officielle" du 6 avril 1907, page 641.

4.—*Du travail des enfants, filles ou femmes, et de la durée et des conditions de ce travail.*

"3023. Dans les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes par le lieutenant-gouverneur en conseil, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre de seize ans pour les garçons et de dix-huit ans pour les filles ou les femmes.

2. Dans tous les établissements autres que ceux indiqués dans le paragraphe précédent, l'âge des ouvriers, que ce soit des garçons ou des jeunes filles, ne doit pas être moindre de quatorze ans.

3. Le patron de l'enfant ou de la jeune fille doit, s'il en est requis, présenter à l'inspecteur un certificat d'âge, signé des parents, du tuteur ou des autres personnes ayant la garde de la surveillance de cet enfant ou de cette jeune fille ou l'opinion écrite d'un médecin à ce sujet.

L'inspecteur peut exiger que ce certificat soit vérifié au moyen d'affidavit.

"3024. Un nouvel examen des enfants ou filles déjà admis dans l'établissement peut être fait, à la demande de l'inspecteur, par un des médecins hygiénistes ou par tout autre médecin, et sur l'avis de tel médecin, l'employé examiné peut être renvoyé du service pour défaut d'âge ou même de forces physiques.

"3024a. Tout garçon et toute jeune fille au-dessous de seize ans, employé dans un établissement industriel et qui sait ni lire ni écrire, doit, tant qu'il ou qu'elle continue ainsi d'être employé, ou jusqu'à ce qu'il ou qu'elle sache lire et écrire, fréquenter continuellement une école du soir de la municipalité où elle réside, s'il y en a une, et aucun patron ne doit admettre de jeune garçon ou de jeune fille dans son établissement, sans s'être assuré que ce jeune garçon ou cette jeune fille sait lire et écrire, ou (suivant le cas), sans un certificat du directeur ou instituteur en charge de cette école du soir, attestant que ce jeune garçon ou cette jeune fille fréquente la dite école. Ce certificat doit être conservé dans l'établissement, et montré à l'inspecteur chaque fois qu'il en fait la demande.

"3024b. Tout patron qui néglige de se conformer à quelqu'une des exigences de l'article 3024a encourt, pour chaque telle offense la pénalité édictée par l'article 3037.

6.—*De l'inspection des chaudières à vapeur, etc.*

"3628. L'inspection des chaudières à vapeur et moteurs dans l'établissement, ainsi que des conduites-vapeur doit être faite conformément aux règlements édictés par le lieutenant-gouverneur en conseil à ce sujet, par un inspecteur qui est porteur d'un certificat de capacité délivré par des examinateurs nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, et auquel un district d'inspection a été assigné par le ministre des Travaux Publics et du Travail ou par l'inspecteur en chef. Les honoraires de chaque tel inspecteur sont fixés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

L'inspection peut aussi être faite par tout inspecteur d'une compagnie d'assurance contre les accidents, légalement constituée en corporation, faisant affaires dans la province, pourvu que ces chaudières à vapeur ou moteurs soient alors assurés par cette compagnie et pourvu que cet inspecteur soit porteur d'un certificat tel que ci-dessus requis.

Les chefs d'établissement doivent fournir tous les moyens et toutes les facilités nécessaires à une inspection efficace.

Les chaudières à vapeur installées à l'avenir doivent être construites dans les meilleures conditions de sécurité, et offrir, dans leur construction, tous les moyens nécessaires pour en faire avantageusement l'inspection.

PROPRIETES A VENDRE
FERMES A VENDRE
ARGENT A PRETER

LOTS A VENDRE
PLACES D'AFFAIRES A
VENDRE
ASSURANCE CONTRE
LE FEU, ETC.

Nous sollicitons votre bienveillant patronage dans les
demandes ci-haut mentionnées, nous sommes convaincus
que nous pouvons vous offrir des placements très avan-
tageux.

S'ADRESSER A

DAOUST REALTY LIMITED

SUITES 6, 7, 8, 9, 10 EDIFICE "LA PRESSE"

TEL. BELL MAIN : 4918 & 5487



REFERENCES ET INFORMATIONS : INCORPORE : JANVIER 1908.

CAPITAL AUTORISE, \$100,000.00 SOUSCRIT ET PAYE, \$75,000.00

ACTIF TOTAL AU-DELA \$250,000.00

PAYANT 12% DE DIVIDENDES

MONTREAL

Le Ministère Fédéral de l'Agriculture du Canada

Son évolution, son organisation et son travail.

La première tentative du Gouvernement Canadien pour aider l'agriculture, fut faite en 1851, alors qu'un "Bureau de l'Agriculture et des Statistiques" a été créé à Québec sous le Ministère de ce nom. L'idée de ce département était d'encourager la culture du lin et de la vigne. Ces efforts ne rencontrèrent que des succès médiocres.

En 1862, il fut réorganisé et Sir Narcisse Caron en devient le Ministre. On le transporta à Ottawa et un Député-Ministre, — le Dr. J. C. Taché — fut nommé permanentement. Le nom du département a été alors changé en celui de Ministère de "l'Agriculture et de l'Immigration." Les différentes branches ou bureaux étaient comme suit: l'Agriculture, les Arts et Manufactures, l'Immigration, les Patentes, Droits d'Auteurs et Marques de Commerce, et les Statistiques.

Neuf Ministres et quatre Député-Ministres se sont succédés à la tête du département. Le Ministre actuel est l'Hon. Sydney Fisher, entré en fonctions le 16 juillet 1896 et le Député-Ministre, Mr. Geo. F. O'Halloran, un avocat éminent de Montréal, nommé en mai 1902.

Pour la bonne administration d'un ministère aussi important que celui-ci, il fallait nommer quelqu'un qui aurait le sens pratique et légal de l'agriculture, qui en connaîtrait tous les besoins et tous les secrets et en même

temps qui aurait l'instruction voulue pour bien diriger les différents départements que nous énumérons plus bas. Se basant sur cette idée, le gouvernement nomma Mr. Geo. F. O'Halloran, B. A. Nous nous plaisons à reconnaître qu'il n'a pas été déçu dans son attente.

Lors de l'union des provinces en Confédération, les attributions du nouveau ministère furent beaucoup augmentées et n'ont cessé de s'étendre depuis d'année en année, si bien qu'elles atteignent aujourd'hui des proportions gigantesques. En effet, le ministère actuel est une organisation des plus vastes et des plus complexes. Outre l'Agriculture proprement dite, dont les nombreux services suffiraient à eux seuls pour former un grand département, un certain nombre de bureaux, dont la mission n'a rien d'agricole, mais qui ne laisse pas d'être très importants, relèvent aussi du Ministère.

Ces bureaux comptent encore aujourd'hui parmi les principales attributions du département, mais le développement extraordinaire et la multiplication des services agricoles, surtout depuis 1896, ont mis l'Agriculture à la place qui lui appartient de droit, c'est-à-dire au premier plan. Au point de vue purement agricole, le Ministère présente deux grandes branches ou divisions: Les fermes expérimentales avec leurs laboratoires qui s'occupent à proprement parler, de la partie pratique et expérimentale de l'agriculture, et les bureaux avec leurs nombreux services actifs qui s'occupent surtout de la partie commerciale de l'agriculture et de la diffusion des renseignements. Cependant, il est certains champs d'actions communs aux deux divisions, et où elles rivalisent d'efforts pour faire avancer les intérêts de l'Agriculture sous toutes ces phases.

L'organisation du Ministère de l'Agriculture actuel sera mieux expliquée et mieux comprise par le diagramme suivant:

Diagramme montrant l'organisation actuelle du département de l'agriculture du Canada.

Ministre: Hon. S. A. Fisher.

Député-Ministre: Mr. Geo. F. O'Halloran

(1) Fermes Expérimentales.

(a) Ferme Centrale, Ottawa (467 acres).

(b) Succursales.

(1) Charlottetown, I. du P. E. (60 acres).

(2) Nappan, N. E. (300 acres).

(3) Brandon, Man. (625 acres).

(4) Indian Head, (680 acres).

(5) Lethbridge, Alta. (400 acres).

(6) Agassiz, C. B. (300 acres).

(7) Lacombe, Alta. (150 acres).

(8) Rasthern, Sask. (152 acres).

(9) Scott, Sask. (250 acres).

(10) Cape Rouge, Que.

(2) La laiterie et le Département du Commissaire
de la frigorification

(1) Division de l'Agriculture et du bétail.

(2) Division de l'Horticulture.

(3) Division de la Chimie.

(4) Divisions des Céréales.

(5) Division de la Botanique.

(6) Division de l'Entomologie.

(7) Division de la Volaille.

(1) La laiterie.

(2) Extension des marchés.

(3) Les fruits.

(4) La frigorification.

- (3) Le Département du bétail. (Donnant de l'aide à la Live Stock Ass.)
- (4) Le Département de la santé des animaux. (L'inspection de la viande et des conserves comprises.)
- (5) Le Département du Commissaire des graines de semences. (Donnant de l'aide à la Canadian Seed Growers Ass.)
- (6) Le Département des Expositions.
- (7) Le Département du Tabac.

- (8) Le Département des archives.
- (9) Le Département des Patentes d'inventions.
- (10) Le Département des droits d'auteurs, marques de commerce, des dessins d'industrie et des marques sur le bois.
- (11) Le Département de la santé publique et de la quarantaine.
- (12) Le Département du recensement et des statistiques.

L'appropriation annuelle que le Parlement met à la disposition du Ministère de l'Agriculture, est de près de deux millions de dollars. De ce montant, \$900,000, sont employées pour l'agriculture proprement dite et le reste, pour les différentes branches ou départements qui sont sous la juridiction de ce ministère.

Fermes Expérimentales. Comme on peut le voir dans le diagramme, les fermes expérimentales sont au nombre de dix.

La ferme centrale d'Ottawa, où réside le Directeur-Général, M. le Dr. Wm Saunders, est l'établissement dirigeant, sur lequel tous les autres prennent modèle. Elle comprend un certain nombre de sections spéciales que voici: la section de l'Agriculture et la section des animaux de ferme, placées toutes deux sous la direction de J. H. Girdale, la section de l'Horticulture, dirigée par W. T. Macoun; la section de l'Entomologie et de la Botanique, sous la direction de James Fletcher; le laboratoire de Chimie, dirigé par F. T. Shutt; la section de l'Aviculture, confiée aux soins de A. G. Gilbert. La plupart de ces officiers parlent aussi bien le français que l'anglais.

Comme leurs noms l'indique, ces fermes ont pour mission de déterminer la valeur relative des différents procédés de culture et d'élevage sur les divers sols, et sous les divers climats du Canada. Elles propagent les bonnes méthodes, par exemple. Elles répandent aussi les meilleures variétés de plantes de toutes sortes en distribuant gratuitement des graines de ces plantes. Leurs expériences et leurs recherches embrassent tout le champ de l'agriculture pratique. Ces fermes sont visitées chaque année par un grand nombre de cultivateurs qui se guident sur les résultats acquis, pour la direction de leur propre exploitation.

Bureaux et Services.—Comme nous le disons plus haut, outre l'organisation des fermes expérimentales, le département compte aussi un certain nombre de divisions ou de bureaux placés sous la direction de trois chefs ou *commissaires*, chargés de développer et de sauvegarder les intérêts des industries agricoles, soit par la diffusion des renseignements, l'exécution des lois, le perfectionnement des moyens de transport, etc. Ces bureaux sont subdivisés en services et chaque service est confié aux soins d'un employé supérieur. Le service de l'industrie laitière s'occupe de l'exécution et de l'application des lois qui gouvernent cette industrie, et de tout ce qui se rapporte à la production du lait et à la fabrication et à l'écoulement des produits laitiers, beurre et fromage. Au nombre des entreprises lancées par ce service au cours de ces dernières années, se trouvent la création de beurreries dans l'ouest Canadien, — beurreries remises aujourd'hui aux soins des administrations provinciales; la maturation du

fromage au frais; le contrôle des rendements individuels des vaches laitières, vaste entreprise qui groupe 52 associations sous la tutelle du gouvernement.

Le service des fruits a pour mission principale l'application de la loi sur les marques des fruits. Il emploie dans ce but un nombreux personnel d'inspecteurs. Il compile un rapport mensuel sur l'état de la récolte des fruits et donne des renseignements sur les marchés, les méthodes d'écoulement et d'emballage, etc.

Le service de l'extension des marchés s'efforce de développer le commerce des produits agricoles de toute nature, et d'assurer leur transport en bon état. De nombreux inspecteurs attachés à ce service surveillent les services de wagons glacières et le chargement des produits à Montréal, ainsi que le déchargement de ces mêmes produits dans les ports anglais. *Le service de la réfrigération* s'occupe des entrepôts frigorifiques, des chambres froides de beurreries et des wagons glacières.

Le bureau du Directeur Général Vétérinaire et de l'Industrie Animale.—Ces deux bureaux sont placés sous la direction du Dr J. G. Rutherford. Ils comptent trois services très importants: l'hygiène du bétail, l'industrie animale et l'inspection des produits alimentaires. Le premier service a pour mission de prévenir les maladies contagieuses du bétail. Il fait inspecter les animaux qui entrent au pays ou qui en sortent, ainsi que les troupeaux du pays, et fait abattre les sujets atteints de maladies contagieuses. *Le service de l'industrie animale* s'occupe de la diffusion des renseignements utiles à l'élevage des bestiaux. *Le service de l'inspection des produits alimentaires*, nouvellement créé, se charge de l'inspection, au point de vue sanitaire, des animaux amenés aux maisons de salaison. Il fait aussi inspecter les produits mis en boîtes et en conserves.

Le bureau du Commissaire des graines de semence veille à la pureté de ces dernières et à l'application de la loi qui les concerne. Un grand nombre d'échantillons de graines de semences provenant de toutes les parties du pays sont analysés dans un laboratoire spécial attaché à ce bureau.

On peut encore rattacher à ces bureaux deux organisations semi-indépendantes, mais formées, et maintenues grâce au concours du département: l'*Association Canadienne des protecteurs de semences*, qui s'occupe de perfectionner les types de semence par un élevage systématique, et le bureau de *l'enregistrement du bétail*, où l'on enregistre dans un livre national, moyennant contribution, tous les animaux reconnus de race pure. Autrefois, cet enregistrement se faisait séparément par les sociétés provinciales. Aujourd'hui tout est centralisé à Ottawa.

HON. A. DESJARDINS, President

HUBERT DESJARDINS, Manager

The Montreal Terra Cotta Lumber Company

MANUFACTURERS OF

POROUS TERRA COTTA, FIREPROOFING IN FLOUR ARCHING, FURRING,
PARTITIONS, ROOFING, ETC., ETC.

Office : Room 26, Board of Trade Bld'g Montreal
TEL. BELL MAIN 3378

Factory : Maisonneuve, P.Q.
TEL. BELL EAST 887

N. T. GAGNON, SECRETARY AND SELLING AGENT.

Faites usage du Pouvoir Electrique.

La où c'est nécessaire.

Il est Propre, Economique et Convenable.



**Un de nos ingénieurs résoudra
votre problème de Pouvoir
Electrique.**

Montreal Light, Heat & Power Co.

DEMANDEZ
LES
Biscuits et
Confiseries
DE

**VIAU &
FRERES**

En vente
dans toutes
les
Epiceries

**The St-Lawrence Sugar
Refining Co. Limited
Montreal**



**Manufacturers of the
Choicest Refined Sugar
Of all GRADES.**

Agents pour les Claques
" JACQUES-CARTIER "

Fabricants des Marques
"Paris" et "Rock Bottom"

DAOUST, LALONDE & CIE

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

Aussi Tanneurs et Corroyeurs



BUREAUX ET MANUFACTURE

49, Square Victoria, Montreal

Tannerie: 1704, rue Iberville

Dans le local autrefois occupé par
la Compagnie
Ames, Holden, Limitée

N.-B.—La Maison Daoust, Lalonde
& Cie, fabrique aussi son propre
cuir à sa tannerie.

Enfin, depuis 1905, le département comprend aussi un *Service des tabacs*, sous la direction de E. Charlin. Ce service s'occupe de perfectionner les procédés de culture du tabac ainsi que les divers procédés que comporte la préparation du produit avant sa livraison au fabricant: séchage et fermentation. Il s'efforce également de développer le commerce de ce produit en facilitant les relations entre l'industriel et le commerçant.

Telle est la partie *agricole* du Ministère de l'Agriculture. Ces services n'ont rien de fixe dans leurs attributions; ils évoluent avec les découvertes de la science et les besoins du temps. Ils n'ont qu'un but "le développement des industries agricoles de toutes natures" et s'efforcent de le réaliser. C'est un département qui pense et qui agit.

Passons maintenant en revue les autres administrations qui relèvent du Ministère:

Bureau de la Santé Publique.—Ce bureau a pour mission principale de prévenir l'entrée au pays des maladies contagieuses et il entretient dans ce but un service d'officiers de santé dans les ports de mer et à différents points d'entrée, à la frontière. Les stations de quarantaine, au nombre de onze, sont placées sous sa direction. Tous les navires entrant au pays sont retenus à ces stations, soumis à une inspection rigoureuse, et désinfectés avec leurs passagers chaque fois qu'une maladie contagieuse est constatée à bord. Trois de ces stations sont munies de laboratoires de bactériologie pour l'étude des maladies contagieuses. Le bureau est aussi chargé de l'exécution de la loi concernant l'hygiène des travaux publics, et il oblige les entrepreneurs de ces travaux de se conformer aux règlements établis d'après cette loi. Enfin, tout récemment, ce bureau a été chargé du contrôle de la maladie de la lèpre au Canada, et les léproseries du pays ont été confiées à ses soins.

Bureau du recensement et des statistiques.—Ce bureau, définitivement institué en branche distincte du département depuis 1901, est chargé, comme son nom l'indique, de dresser des statistiques de toutes natures, relatives au Canada. Ces statistiques sont publiées sous forme de bulletins périodiques spéciaux et d'un annuaire statistique, dont le premier volume a paru en 1886. Il est également chargé du recensement décennal du Canada. Le dernier recensement a eu lieu en 1901.

Bureau des archives.—Le bureau des archives a été établi en 1872 par feu le Dr Douglas Brymner, un fonctionnaire de haute valeur, qui a consacré tout son temps et son énergie à rassembler les documents publics. On lui doit de précieux rapports sur les archives canadiennes.

Depuis quelques années, grâce à l'intervention de l'Hon. Sydney A. Fisher et du Sous-Ministre, M. Geo. F. O'Halloran, des efforts énergiques ont été faits pour rassembler tous les documents de la couronne, afin de mettre à la disposition de ceux qui s'occupent de recherches historiques le plus grand nombre possible de matériaux sur ce sujet. Dès le début de ce travail, M. Fisher se rendit compte de la nécessité de protéger les documents ainsi rassemblés contre un incendie possible, et il obtint du Parlement l'autorisation de construire un édifice spécial, à l'épreuve du feu. Cet édifice existe maintenant, et grâce à cette mesure, tous les documents publics relatifs à l'histoire du Canada, sont désormais en lieu sûr. Le Ministre a également pris les mesures né-

cessaires pour faire classer ces documents, et sous peu d'années, dès que ce classement sera terminé, ces documents, dont un bon nombre étaient restés jusqu'ici inconnus, seront accessibles au public. Cette initiative de la part du Ministre a rencontré la chaleureuse approbation, non seulement de tous les Canadiens lettrés, mais aussi de toutes les personnes des États-Unis et de l'Europe qui s'intéressent aux recherches historiques.

Les archives se sont enrichies dernièrement de l'acquisition des documents originaux collectionnés par le gouvernement Durham, lors de son administration, en 1837. Ces documents constituent la base du célèbre rapport Durham. On s'est aussi procuré des copies de certaines pièces de la remarquable collection de Lord Durham.

Sans doute l'accomplissement du programme du Ministre exigera une somme considérable, mais il n'est pas douteux que le Parlement ne souscrive volontiers à une dépense si utile; il n'est pas douteux non plus que cette initiative ne reçoive l'approbation pleine et entière des générations actuelles et futures. Du reste le montant requis sera peu considérable au cours des premières années et nullement comparable aux sommes affectées par les autres pays à la collection et à l'entretien de leurs archives.

Le bureau des Archives se propose de publier une série de documents historiques et s'est assuré dans ce but le concours de trois savants renommés: le professeur Adam Shortt, F. R. S. C., de l'Université Queen; M. H. Biggar, de Paris, linguiste distingué; et le Dr W. D. LeSueur, F. R. S. C., auteur de la vie de Frontenac et de quelques autres ouvrages très appréciés. Déjà le professeur Shortt a publié un ouvrage sur la constitution canadienne. Cet ouvrage renferme des renseignements précieux pour les législateurs et pour tous ceux qui s'occupent des recherches historiques. Il est permis de croire que la publication d'une série de volumes de ce genre encouragera l'essor de la littérature nationale canadienne, entretiendra un sain patriotisme, et nous fera connaître à l'étranger comme nation intellectuelle. L'initiative patriotique du Ministre est digne des plus grands éloges.

Nous n'avons fait que jeter un rapide coup d'oeil sur les attributions des différents services que nous venons d'énumérer. Mais nous nous étendrons plus longuement sur les trois administrations qui nous restent à examiner car nous croyons que ces dernières offrent un plus vif intérêt au public en général, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Ce sont: le bureau des brevets ou patentes, le bureau des droits d'auteur et marques de commerce, et le bureau des expositions.

Les patentes ou brevets.—Toute personne désireuse de réserver ses droits sur une invention est tenue de déposer et faire enregistrer son brevet au service des patentes. Ce service lui remet le titre qui constitue le brevet proprement dit, et qu'elle peut exploiter comme bon lui semble.

Le premier brevet déposé au Canada fut pris, en 1821, pour une machine à laver, par le sieur Cushing de Québec; trois brevets seulement furent déposés pendant cette année. Mais en même temps que le pays se développait, les demandes devinrent de plus en plus nombreuses.

Le service des brevets prend chaque jour une extension plus considérable, le nombre croissant des brevets étrangers déposés au Canada justifie largement son institution.

Marques de commerce et droits d'auteur.—Ce bureau s'occupe de sauvegarder la propriété littéraire, scientifique et artistique. Cette surveillance s'étend sur le Canada et sur toutes les possessions britanniques, ainsi que sur les pays qui ont adhéré au traité de Berne de 1884. Les marques de commerce, les initiales ou les signes conventionnels pour le marquage des bois et les dessins industriels sont également enregistrés.

Les expositions.—Au cours des dernières années, le Canada a participé à plusieurs grandes expositions internationales. A chacune d'elles il a remporté de brillants succès.

Partie de ces derniers étaient certainement dus à l'organisation supérieure du service chargé de présenter les produits de notre pays.

L'Honorable Sydney Fisher avait eu l'idée d'instituer un service permanent des expositions. Ce service, établi en 1900, fut confié à M. Hutchison qui le dirigea en qualité de commissaire. La première exposition qu'il eut à organiser fut l'exposition internationale de Paris en 1900.

Notre pays, dont les produits, les ressources et l'étendue semblaient encore ignorés en France fut une des révélations de la grande exposition. On fut émerveillé de nos ressources nombreuses et de la façon dont elles avaient été mises en valeur si rapidement. Le Canada occupait un vaste pavillon divisé en nombreuses et complètes sections comprenant les produits minéraux, les bois, les fruits, les légumes, les céréales, les produits alimentaires, etc.

Depuis 1900 notre pays a figuré aux expositions de Buffalo, en 1901, de Wolverhampton, en 1902, où le Canada était le seul pays officiellement représenté; à celle de Copenhague, de Saint-Louis, du Japon, de Liège, de Milan, de Dublin et autres. Partout le Canada sut se classer au premier rang.

Lors de l'exposition de Milan, le Ministre avait eu l'heureuse idée d'adjoindre à son commissaire le président d'alors de notre Chambre, M. C. H. Catelli. M. Catelli d'origine italienne, et établi depuis longtemps au Canada dont il connaît à fond les ressources, semblait tout désigné pour nous représenter en Italie. Son intervention fut d'un grand secours et contribua puissamment au succès de cette exposition.

Le résultat immédiat de la participation du Canada à ces différentes expositions a été de faire connaître notre pays à l'étranger sous son véritable aspect. On a pu se rendre compte de l'étendue de notre production agricole, de la fertilité merveilleuse de notre sol, de la richesse de nos gisements miniers et de nos immenses forêts, ainsi

que de l'activité et du développement de notre production industrielle. Le Ministère de l'Agriculture peut revendiquer à bon droit l'honneur d'avoir placé le Canada au rang qui lui était dû parmi les nations.

Nous félicitons chaleureusement l'Honorable M. Fischer d'avoir formé ce bureau et d'y avoir mis un homme de la compétence de M. Hutchison. Tous les Canadiens qui ont eu le bonheur de visiter ces expositions s'accordent à dire que le département de l'Agriculture a plus fait pour l'avancement du pays et pour l'introduction de nos denrées sur les marchés étrangers, au moyen de nos exhibits, que tout ce que pourrait faire un gouvernement en cent ans.

En raison du profit que nous en avons tiré, les dépenses ont été très minimes pour ne pas dire nulles.

Partout nous avions notre pavillon distinct, qui était notre propriété personnelle. Il était construit avec un goût qui ne le cédait en rien à celui d'aucune autre nation. La disposition des exhibits, l'installation des différents produits provient qu'une main de maître a vu à tous ces détails. Le personnel trié sur le volet dénote une aussi grande connaissance des hommes que des choses, de la part de celui qui fut incontestablement l'âme dirigeante de cette gigantesque entreprise.

L'Honorable Sydney Fisher a droit à la reconnaissance du Canada tout entier pour cette idée géniale qu'il a eue de nous faire participer aux expositions du monde entier, affirmant par là notre droit d'entrer en concurrence avec n'importe quel marché de l'univers.

Le Canada est un pays immense. Il contient 3,745,574 milles carrés, dont 78,426 acres sont défrichés et en terrains à culture. Les 27,500,000 d'acres en culture ont rapportés l'an dernier, la somme de \$432,534,000, approximativement, tandis que la valeur du bétail sur les fermes ou dans les enclos, a atteint le magnifique montant de \$531,000,000. Un examen des statistiques prouvera que la valeur des produits agricoles a dépassé de beaucoup celle des autres produits combinés. Presque toutes les Provinces du Canada font un travail splendide pour promouvoir les intérêts de l'agriculture, dans leurs limites respectives, mais c'est au Département Fédéral qu'il incombe de voir à l'activité et la prospérité de cette branche du service, comme unité, dans le pays.

L'Hon. S. Fisher aidé en cela d'une manière efficace par Mr O'Halloran, son Député-Ministre, conduit d'une manière tout-à-fait experte cet immense ministère. Depuis 1896, particulièrement, l'Agriculture a pris un essor considérable, grâce à l'encouragement continu du département d'Ottawa. Ces messieurs connaissent à fond les besoins et les défauts de cette industrie, comme ils sont au courant de tout ce qui peut améliorer les autres bureaux qui forment leur département.

Tous les jours on constate un progrès et avant longtemps ce ministère sera le mieux outillé du monde entier.



ECOLES DU SOIR

Les Ecoles Gratuites du Soir, sous le contrôle du Gouvernement, sont ouvertes à Montréal et à Québec, du premier octobre au premier mars chaque année. On y enseigne le FRANÇAIS, l'ANGLAIS, le CALCUL, l'ECRITURE et la COMPTABILITÉ.

MONTREAL & BANLIEUE

Les Ecoles sont sous la direction de M. J. BERGERON, 119, RUE MENTANA.

QUEBEC

Les Ecoles sont sous la direction de M. l'abbé Th. G. ROULEAU, Principal de l'Ecole Normale Laval.

Nous représentons au Canada des Marques de Haute Réputation

- “ DUBONNET ” L'Apéritif idéal.
- “ LOUIS ROEDERER ” Reims, Grands Vins de Champagne.
- “ BOULESTIN & CIE. Cognac, France. Fines Eau de Vie.
- “ MACKIE & CO. ” Glasgow, Ecosse. Une des plus anciennes distilleries de Whiskies Ecosais, d'une vogue universelle.

Nous faisons une spécialité de Vins Oporto et Sherries

Notre stock d'épicerie comprend un assortiment choisi et varié.

Nous avons conquis la faveur des connaisseurs pour la qualité de nos THES.

L. CHAPUT, FILS & CIE
IMPORTATEURS EN GROS

FONDEE EN 1842

MONTREAL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, QUEBEC

Le Gouvernement et les Bons Chemins

Le gouvernement de la Province de Québec offre des avantages considérables aux municipalités de villages qui désirent améliorer leur voirie. Il leur garantit chaque année une subvention pour l'entretien de leurs chemins, une subvention pour le macadam ou le gravelage, une subvention pour le remplacement des petits ponts par des tuyaux en béton ou en métal et l'usage des machines nécessaires à la confection du macadam. Il paie la moitié des frais de fonctionnement de ces machines.

Son but est de donner à la Province de Québec une voirie de première classe et, pour cela, il faut que les populations de la campagne joignent leurs efforts aux siens. Cette coopération devra donner de bons résultats. Que les municipalités qui veulent profiter des avantages offerts par le gouvernement s'adressent au ministère de l'agriculture, qui s'empressera de leur donner tous les détails dont elles auront besoin.

A QUI S'ADRESSE VOTRE ANNONCE?

Est-ce aux Capitalistes, à l'Homme de Profession
Ou à l'Homme d'Affaires ?

OUI ? ALORS

"LE CANADA"

Est le médium que vous devez employer pour
obtenir de bons résultats. :: ::

Le "CANADA" est le seul journal français quotidien du matin, et il atteint toutes ces classes dans la ville de Montréal et dans la Province de Québec.

Taux et toutes informations fournis sur demande.

La Cie de Publication du Canada Ltée

73-75, Rue St-Jacques

MONTREAL

L'enseignement de la Géographie Com- merciale et Industrielle à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, (1).

Le sommaire du cours de géographie commerciale et industrielle enseigné à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal se lit comme suit: (2)

Trois heures de leçon par semaine.

Introduction:—But et importance du cours: — Coup d'oeil général sur la terre: — Climatologie, géologie, orographie, hydrographie, océanographie, etc. — Leur influence économique.—les grands courants commerciaux. — Les voies de communications mondiales.

Plan général adopté pour l'étude de tous les pays qui font l'objet des cours de chaque année. ()*

Remarques:

1.—Situation géographique.—Superficie, nature du sol et configuration. — Géologie. — Climatologie.

2.—Aperçu sur la situation politique et sociale. — Population. — Enseignement. — Situation financière. — Dette publique. — Institutions de crédit. — Bourses. — Banques. — Monnaies. — Poids et mesure.

3.—*Voies de communications:* routes, rivières, fleuves et canaux. — Ports fluviaux et maritimes. — Lignes de navigation. — Marine Marchande. — Chemins de fer. Télégraphes et cables. — Vue du plan d'ensemble.

4.—*Productions naturelles.*—a. —Végétales.—b. — Animales. — c. — Minérales.

5.—*Industries dérivées:* — a. — Du règne végétal. — b. — Du règne animal. — c. — Du règne minéral. — d. — Mixtes. — Les centres industriels. — Les débouchés.

6.—*Commerce:*—intérieur, d'importation, d'exportation, de transit. — Statistique des principaux produits échangés. — Valeur du commerce avec les principaux pays. — Considérations particulières au point de vue canadien.

7.—Aperçu sur la politique commerciale. — Régime douanier. — Tarifs.

8.—Considérations diverses et conclusions.

Les connaissances géographiques exigées pour l'admission à l'école, c'est-à-dire la base de cet enseignement, sont la géographie physique des cinq parties du monde.

L'enseignement de la géographie commerciale et industrielle a pour but de donner des notions exactes sur la situation économique mondiale, d'indiquer les lieux de provenance et les débouchés des produits, de faire connaître les besoins et les ressources commerciales et industrielles du Canada comme aussi des pays avec lesquels il est susceptible de faire des échanges. On comprend toute

l'importance que peut avoir un tel enseignement pour des hommes d'affaires et combien la mise à profit des connaissances que laisse supposer cette définition peut être considérable, quand les intéressés savent, par un travail personnel, tirer des conclusions pratiques.

Connaître la géographie commerciale et industrielle, c'est connaître les centres de production des principaux pays, la source des matières premières qu'ils exploitent, les débouchés qu'ils possèdent pour leurs produits manufacturés; c'est mettre en relief les conditions particulières auxquelles ces pays doivent leur supériorité dans telle ou telle branche des affaires, en d'autres termes, c'est voir comment les conditions géographiques influent sur le prix de revient du produit. A cette fin, il s'agira non seulement d'étudier la matière première et sa provenance, mais aussi les facilités de communication, les frais de transport, la rémunération du capital engagé, la politique douanière, les conditions de la main d'oeuvre, les facilités plus ou moins grandes d'écoulement du produit et bien d'autres choses qui ont une répercussion sur le prix du produit et font qu'une industrie, exploitée sur l'un ou sur l'autre des continents, donne des résultats différents, quant aux frais d'exploitation, quant au prix de revient. Et cette question du prix de revient est d'une importance primordiale: son taux plus ou moins élevé peut être considéré comme le manomètre du mouvement commercial d'une branche des affaires, car c'est ce taux qui règle la possibilité ou non de la concurrence, soit sur le marché indigène, soit sur les marchés étrangers. On pourrait donc dire qu'il faut développer le sens de la concurrence mondiale dans l'esprit de l'élève.

On le comprend aisément, un cours de géographie ainsi conçu doit être autre chose que l'établissement du bilan de la situation économique d'un pays. Un tel cours ne peut être, comme on le pense trop souvent, une simple indication du mouvement commercial de pays à pays, des fluctuations du commerce intérieur, extérieur ou de transit.

L'étude de la géographie ne doit pas être rien qu'un effort de mémoire, mais celle-ci doit cependant jouer un certain rôle. Ainsi, il peut être utile de faire connaître les noms des principales firmes dans chaque industrie sans qu'il soit pour cela question de transformer l'élève en un annuaire vivant. Il en est de même des données de la statistique qu'il ne faut pas exclure d'une façon absolue. Les chiffres doivent fixer les idées, servir de base à des études comparatives entre les pays producteurs et commerçants, et par une série de déductions, ils doivent faire ressortir les progrès à réaliser et amener ainsi à des conclusions profitables au milieu dans lequel le cours est donné.

Mais pour que l'enseignement soit réellement profitable il faut établir les lois par une étude analytique; il faut rechercher les causes et rapprocher les effets de ces causes par le raisonnement; il faut encore que l'élève comprenne l'influence du milieu qui s'exerce dans chaque pays du monde selon les conditions géographiques. Pour atteindre ce but on procédera par déductions et de plus, l'esprit de l'élève étant mis en éveil, par ses recherches et ses observations personnelles, il suppléera aux lacunes forcées, conséquences du temps restreint dont on dispose, et on pourrait même ajouter que dans une certaine mesure il rectifiera des renseignements erronés, la publication de

(*) Remarques: 1o—L'étude de chaque pays, bien que complète, sera faite en vue de mettre en lumière, les possibilités de relations commerciales avec le Canada; 2o—Les productions naturelles, ports, centres industriels, etc., seront, autant que possible, mis sous les yeux des élèves, soit à l'aide d'échantillons provenant du musée, soit à l'aide de projections.

(1) Cet article comprend en substance la première leçon de Géographie donnée à l'Ecole des H. E. C.

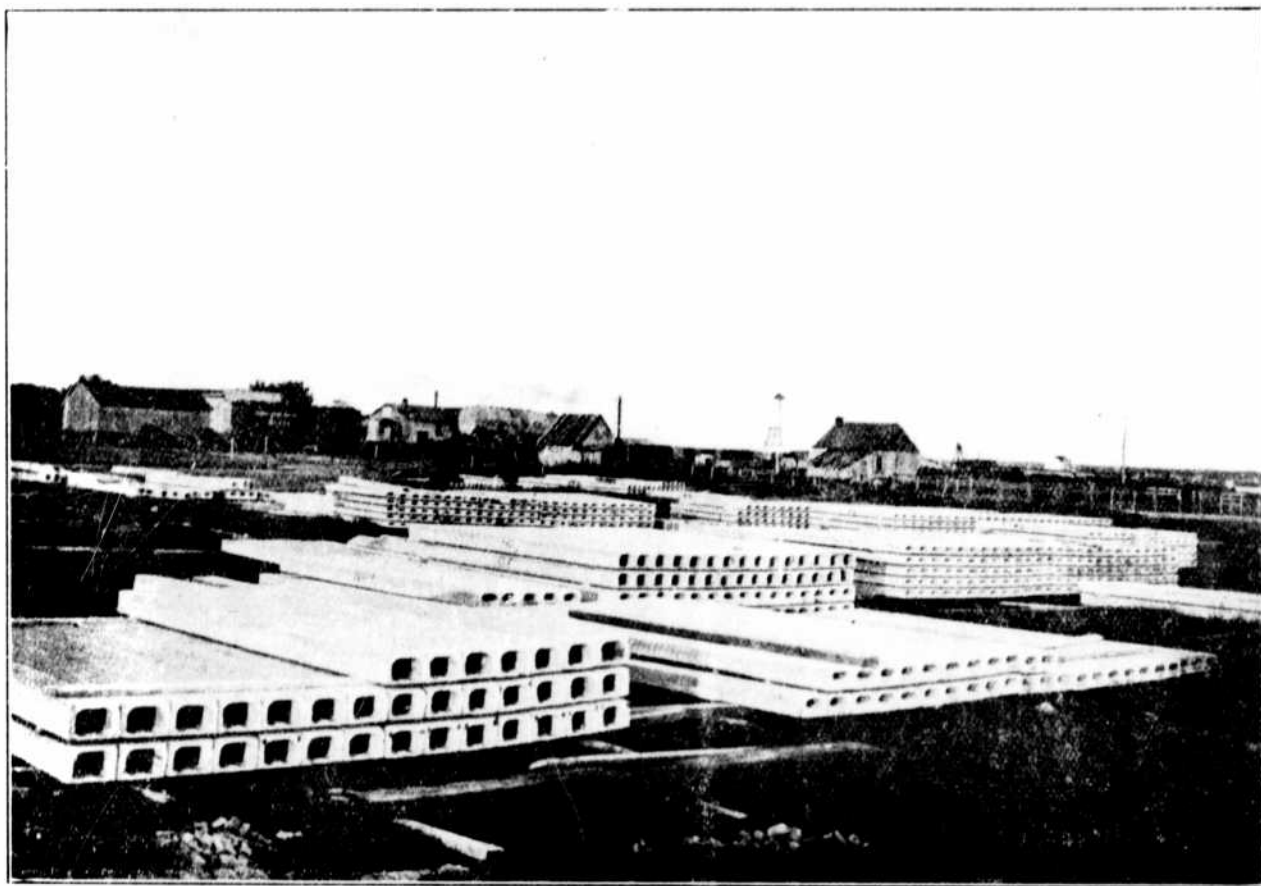
(2) V. prospectus de l'Ecole, p. 51.

documents nouveaux montrant les modifications que le temps et les événements ont apportées. A cette fin, des procédés d'investigation, des méthodes de documentation lui seront indiquées de façon à ce qu'il puisse se livrer à sa propre initiative à des études conformes à ses goûts et à ses aptitudes, et se spécialiser ainsi sur des questions non étudiées au cours d'une manière assez approfondie.

Comme introduction au cours, il convient de jeter un coup d'oeil général sur la terre, d'esquisser une sorte de synthèse de la géographie. Cet examen préalable de la structure et de la conformation terrestre est d'une grande utilité. Il montre comment les conditions géographiques des divers points du globe influent sur les conditions éco-

nomiques. A vrai dire, la plupart de ces ramifications constituent autant de cours distincts, dans les universités qui décernent le grade spécial de *Docteur en Sciences géographiques*. On comprend que ce n'est que d'une façon succincte que ces sciences peuvent être envisagées au point de vue mondial, le professeur se réservant d'examiner d'une façon plus approfondie, lors de l'étude successive de chacun des pays, celles d'entre elles présentant un intérêt plus immédiat pour la région étudiée. Il est difficile de faire plus, dans une école qui n'est pas créée exclusivement pour l'étude des sciences géographiques.

Cette introduction comprendra d'abord, la *climato-*



ETABLISSEMENT DE THE CANADIAN SEIGWART BEAM CO., LTD.

Bureau et Usines : TROIS-RIVIERES, QUÉ.

Bureau à Montréal : 17 COTE PLACE D'ARMES.

nomiques. Il montre comment les conditions naturelles et sociales président à la production, à la distribution et à l'échange des produits. Il montre encore les causes du mouvement mondial des marchandises et les régions propices à la création d'affaires.

Cette introduction doit forcément et malheureusement être restreinte vu les exigences de l'horaire. Les trois heures par semaine consacrées, dans chacune des années d'études, à l'enseignement de la géographie, ne permettent pas de donner une extension bien grande, un développement, que peut-être l'on pourrait souhaiter, à toutes ces branches, à toutes ces ramifications de la

logie. Les conditions climatiques jouent un rôle de la plus haute importance dans la vie économique d'un pays. Elles exercent une influence non seulement sur le genre de vie, le vêtement, la nourriture, les productions naturelles, mais sur l'aspect même du pays. L'orographie, l'hydrographie, l'océanographie et l'ethnographie même varient du tout au tout selon les climats. C'est ainsi que l'on constate, que, sous des climats différents, les montagnes comme les plaines se présentent à la vue, sous différentes formes, bien qu'étant de constitution géologique identique. L'influence de la climatologie se fait sentir sur le régime des fleuves et des lacs tout comme sur le régime et

la distribution géographique des pluies. Et c'est ici que quelques notions de *météorologie* pourraient utilement trouver place.

C'est ensuite la *géologie*. Sans doute, il ne s'agit ici que d'une esquisse générale et non d'une étude approfondie de la nature des matériaux qui constituent le globe terrestre. Il convient uniquement de montrer les grandes lignes de la structure de la terre et surtout comment la connaissance du sol et du sous-sol et l'exploitation des richesses qu'ils recèlent contribuent au développement industriel et agricole d'un pays.

C'est encore l'*océanographie*. Cette science, naguère inconnue, a pris dans ces dernières années, l'importance et le développement qu'elle méritait en raison de son utilité. Elle peut rendre des services pratiques inappréciables, mais il faut pour cela qu'elle franchisse la porte des laboratoires et quitte le domaine de la science pure où elle est encore en partie cantonnée et qu'elle soit l'objet d'une grande vulgarisation. N'est-ce pas cette science qui donne des notions utiles et précieuses sur les courants maritimes, sur leur température, sur les fluctuations des marées, sur la façon de naviguer? N'est-ce pas elle qui met en lumière les conditions de la vie sous-marine vécue en des profondeurs obscures, et cela tant pour la flore que pour la faune? Quel puissant intérêt pour les pêcheries, donc pour les braves populations qui vivent de l'industrie de la pêche et qui bénéficieront des mesures dictées et prises à la suite de ces études, quel puissant intérêt, disions-nous, de connaître les mœurs et les migrations des poissons! A d'autres égards, combien peut être utile la connaissance du relief et de la composition du sol marin! La pose des câbles mettant en communication les divers continents doit en bénéficier par l'indication des trajets qu'il convient d'adopter comme aussi de ceux qu'il convient d'éviter, ce qui pourrait peut-être amener les relations inter-continentales rapides, plus économiques, donc plus fréquentes.

Bref, les dernières recherches océanographiques ont mis en évidence l'utilité de cette science, à tel point qu'elle fait actuellement partie des connaissances professionnelles que doit posséder tout homme de mer qui est appelé à exercer un commandement; on pourrait même dire, que tout homme cultivé doit la connaître dans ses parties générales, et que celui qui se propose d'exploiter une des industries maritimes, doit la connaître dans ses détails. Les choses de la mer doivent attirer l'attention, car il n'est pas possible qu'un pays comme le Canada, baigné par deux océans, ayant des mers intérieures, ayant une voie de pénétration unique au monde comme le Saint-Laurent, s'en désintéresse! L'océanographie apprend à connaître et à aimer la mer, appelée avec raison une grande nourricière. Et ce n'est pas seulement par l'exploitation de la mer elle-même qu'elle est précieuse pour l'humanité, mais par le rôle qu'elle joue dans la géographie des voies et moyens de communication. La marine en effet, engendre le commerce et l'industrie, et ceux-ci amènent dans un pays la prospérité, la richesse et l'élèvent au premier rang parmi les nations; c'est ce qui fait dire au chancelier de Bülów que "les peuples qui ne grandissent pas sur mer seront relégués à l'arrière-plan de la scène du monde, comme des figurants." (1)

L'*hydrographie* présente à certains égards les mêmes avantages que l'océanographie. De plus, le régime des

fleuves est intéressant par l'appoint qu'ils apportent aux voies de communication.

L'*orographie* a des attaches étroites avec l'*hydrographie* puisqu'elle détermine les versants. Tous deux n'auront souvent qu'un intérêt purement régional, aussi l'étude particulière en est-elle faite lors de l'examen de chaque région.

Pour l'*ethnographie* enfin, on peut en partie faire la même remarque, tout en faisant ressortir l'importance de la répartition géographique des grandes races sur le globe.

Cette introduction terminée, on abordera l'étude des pays désignés pour chaque année en suivant le plan général indiqué plus haut.

Il importe de signaler ici l'emploi d'un matériel approprié, permettant de donner un enseignement intuitif au plus haut degré. C'est d'abord un auditoire spécial, la *Salle des Sciences géographiques*, contenant tous les instruments aidant à l'étude de la géographie: modèle de méridien, horizon de Buth, appareil pour la démonstration de la précession des équinoxes, cadran solaire, boussoles, etc.; à signaler aussi, une collection de mappemondes diverses et un planisphère grand format, peint sur le tableau noir, sur lequel le professeur peut tracer des indications complémentaires au cours de ses leçons. Mais, ce qui doit révolutionner l'enseignement de la géographie, comme bien d'autres Sciences d'ailleurs, c'est l'emploi du mégadiascope ou grand appareil de projections placé dans l'amphithéâtre. Cet appareil, le plus perfectionné du genre, projette sur un écran de 12 pieds de côté, des vues soit animées, soit par transparence, soit par réflexion.

Ces dernières paraissent en relief et reproduisent les couleurs des objets posés dans l'appareil, car il ne s'agit nullement ici de projeter des clichés qui peuvent néanmoins être utilisés dans les projections par transparence.

On aura saisi immédiatement les avantages de ce dispositif ingénieux. On peut projeter des photographies, des plans, des gravures, des diagrammes, des cartogrammes, des produits qui peuvent être contenus dans des récipients, des livres ouverts, des atlas, etc. C'est la suppression presque complète des cartes murales, du moins dans l'enseignement supérieur, car cet appareil s'imposera à toutes les institutions de cette catégorie. L'étude complète d'un pays exigerait un grand nombre de cartes murales, certainement plus d'une centaine, et à vrai dire, beaucoup n'ont jamais été éditées, parce qu'elles n'ont qu'une importance relative ne justifiant pas leur exécution, qui serait assez coûteuse, vu le tirage réduit. De plus, pour en avoir une collection complète il faudrait un matériel considérable, d'un classement difficile et coûtant fort cher. Désormais ces inconvénients, pour ne pas dire cette impossibilité, ont disparu. Il suffit de poser un atlas dans l'appareil et d'en tourner les pages pour voir les cartes projetées.

Par ces procédés, l'élève se familiarise avec l'aspect physique, orographique, hydrographique, etc., des pays;

(1) Observons que le titulaire de la chaire de Géographie à l'École des Hautes Études est M. Laureys, ancien professeur de Géographie commerciale et industrielle à bord du voilier *L'Avenir*, navire-école sur lequel il avait rang d'officier de marine.

il apprend à connaître leur faune, leur flore, tandis que d'autre part, le musée commercial et industriel fournit à son examen les matières premières des trois règnes de la nature et la cinématographie lui montre les industries et les métiers, mettant sous ses yeux l'activité des centres producteurs, des ports, etc. Petit à petit, le matériel de l'École s'enrichira de vues, de photographies, de produits, de collections iconographiques, de films et de clichés soit acquis, soit pris et imprimés par l'École elle-même qui est outillée à cette fin.

Un enseignement ainsi illustré est moins aride, moins monotone; il est plus profitable, il fixe mieux les idées, est plus vivant et laisse une impression profonde et durable dans l'esprit des auditeurs.

De plus qu'intuitif, il sera raisonné; car après l'exposé du cours, l'élève tirera de lui-même les conclusions, il verra naturellement, sans qu'il soit nécessaire de le lui signaler, comment les industries découlent des productions naturelles qui dépendent, elles, du climat, de l'altitude, de la configuration et de la composition du sol, et autres causes qui ont contribué au développement de l'activité commerciale et industrielle, chez les nations qui se trouvent à la tête du trafic mondial et avec lesquelles le Canada est entré en compétition déjà, compétition qui deviendra de plus en plus vive. En d'autres termes, l'élève comprendra les causes, en grande partie géographiques, de la localisation des industries dans les diverses

grands courants commerciaux et verra les industries qui pourraient naître et subsister en notre pays. Ainsi compris, l'enseignement de la géographie commerciale et industrielle doit fatalement amener une meilleure adaption des intelligences, des forces vives de la nation aux nécessités contemporaines.



Entre Montréal et Québec sur la ligne du chemin de fer, Canadien Nord, Québec.



Le long de la Rivière Bastien, sur la ligne du chemin de fer Québec et Lac St-Jean.

régions d'un pays, les motifs de supériorité de certaines de ces industries comme les raisons de la situation pénible d'autres et, par un rapprochement, il saisira le degré d'importance de la concurrence faite, ou qui pourrait être faite, à nos industries nationales, il se rendra compte des

Les pages qui précèdent montrent que l'étude de la géographie commerciale et industrielle a une importance primordiale; aussi, cette étude tiendra-t-elle une large place dans l'enseignement donné à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. En effet, indépendamment du côté utilitaire elle a une valeur éducative très appréciable; elle aiguillonne la curiosité de l'élève, fait naître l'esprit d'observation et de recherche, lui apprend à interpréter les documents à leur juste valeur, développe en lui le sens patriotique, en lui apprenant à mieux connaître son pays par la compréhension nette qu'il acquerra de sa situation économique, de l'avenir qui lui est réservé au point de vue de son commerce, de ses industries extractives, manufacturières, agricoles, ou encore de ses affaires financières ou maritimes. De là, à faire de lui un ardent pionnier des intérêts matériels canadiens, il n'y a qu'un pas, et ce pas sera vite franchi parce que son intérêt personnel se confondra avec l'intérêt national.

C'est ce but-là qu'il faut viser et atteindre.

Il ne faut pas se le dissimuler, la réalisation d'un tel programme n'est pas chose aisée; ce serait une absurdité que de vouloir atteindre du premier coup ce résultat qui est un idéal. Mais l'impulsion est donnée et chaque jour un nouvel effort viendra se joindre aux efforts des jours précédents dans le but de se rapprocher toujours de cet idéal.

Et c'est déjà beaucoup.

A.-J. De BRAY.

LIGNE ALLAN

Compagnie de Navires de la Malle Royale

Montreal à Liverpool Montreal au Havre Montreal à Glasgow

Les navires de la malle pour le service de Liverpool n'est pas surpassé pour la beauté de son fini, ses Cabines de luxe, ses spacieuses Promenades, ses Salles de Lecture, Fumoirs, Cafés, etc., la Table est exquise.

Durée du trajet pour le navire à turbines VICTORIAN, de Liverpool à Montréal : **6 jours, 15 heures et 3 minutes, ou 3 jours, 21 heures et 43 minutes D'UN PORT A L'AUTRE.**

Le VIRGINIAN est de même dimension, vitesse et logement.

Taux : Salon \$87.50 — Second Salon \$47.50

Le service **Français**. Un service bi-mensuel régulier est maintenu entre la France et le Canada. De Montréal au Havre durant la saison de Navigation sur le St-Laurent et St-John, N. B., et Halifax durant l'Hiver.

Les navires employés pour ce service sont : LE SICILIAN et LE CORINTHIAN, construits en 1900 et de 6232 tonnes. La rapidité est d'à-peu-près 12 nœuds, ce qui leur permet de faire le trajet entre Québec et le Havre en dix ou onze jours.

Une seule classe de cabines est en usage sur cette ligne. Elle est économique, mais confortable et donne satisfaction générale.

Les taux sont de **\$45.00 à \$65.00** suivant la position des cabines et du nombre de personnes qui les occupent.

Des passagers de troisième classe sont aussi transportés de ou pour la France à un taux très minime : **\$30.00** et plus.

Pour plus d'informations quant au passage et au fret, adressez-vous aux agents de la Compagnie ou à

H. & A. ALLAN

MONTREAL



Le Ventilateur "AEOLIEN"

N'a jamais manqué de donner la plus complète satisfaction

à tous ceux qui ont eu l'avantage de s'en servir!!!

N'attendez pas plus longtemps si vous avez des appartements mal aérés, que ce soit pour une EGLISE, une ECOLE, un PRESBYTERE, ou autre genre de bâtisse, procurez-vous immédiatement NOTRE VENTILATEUR.

Lisez le certificat suivant et vous serez convaincus que nous avons raison :

Montréal, 25 avril 1901.

Je soussigné, certifie que le Ventilateur "AEOLIEN" que la Compagnie J. W. Harris Manufacturing a posé aux lieux d'aisance de l'Ecole Saint-Joseph fonctionne très bien.

Sous tous les rapports, il leur fait honneur, et il nous est un précieux témoignage de la haute bienveillance et des soins paternels dont Messieurs les Commissaires Catholiques entourent l'enfance.

A. MAURELIUS, Directeur.

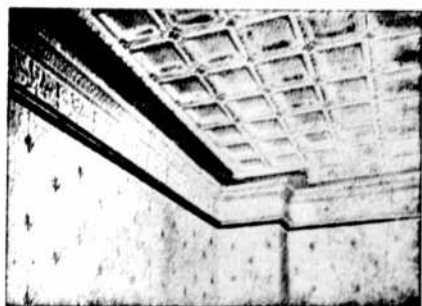
Manufacturé et vendu par :

LA J. W. HARRIS MANUFACTURING CO., Ltée

120, Rue Sanguinet,

MONTREAL

DEMANDEZ NOS CATALOGUES



Marchand en Gros

**De Feuille Métallique pour l'Intérieur et l'Extérieur
des Bâtisses, en Tôle, Galvanisée ou Peinturée.**

TÉL. BELL UP 3132

977, ST-JACQUES

MONTREAL

Une bénédiction pour les Célibataires aussi bien que pour les Filles.

Tous les bas et.
chaussettes en-
voyés avec le
reste du lavage,
à la

TOILET LAUNDRY

**"La Buanderie qui Connait
son Affaire"**

Seront doréna-
vant reprisés gra-
tuitement. Le
prix du lavage ne
sera pas augmen-
té pour cela. En-
voyez-nous votre
prochain lavage.

425, RUE RICHMOND

MONTREAL

Les Mines de la Province de Québec.

Au point de vue des mines, la province de Québec possède des ressources dont on commence seulement à se rendre compte.

En effet, cette province telle que constituée actuellement embrasse une superficie de 375,000 milles carrés dont une proportion de 90 p. c. est virtuellement inexplorée. Et dans la plus grande partie de cette vaste étendue, les roches relèvent des plus anciens terrains géologiques où les agences et les procédés métallogéniques ont eu le plus de temps à accomplir leur oeuvre de formation de gisements minéraux. Ces terrains qui appartiennent pour la plupart au groupe archéen ou primitif et au système cambrien qui le suit immédiatement sont largement parsemés de nombreux massifs de roches éruptives de toutes sortes, granits, diabases, diorites, porphyres, felsites etc., qui ont joué un rôle important dans l'origine des gîtes minéraux. On peut se faire une idée de la diversité des minerais qui peuvent exister en quantité exploitable lorsque nous aurons énuméré ceux dont on a jusqu'à présent reconnu la présence dans la Province de Québec. L'or l'argent le plomb, le zinc, le fer, le cuivre, le soufre, le chrome, l'amiante, la molybdénite, le tungstène le graphite, le mica, le phosphate de chaux, l'antimoine, le feldspath, la magnésite, le talc, le barium, le nickel, les pierres semi-précieuses, les matériaux de construction tels que pierres calcaires, granits, marbres divers, grès, etc., etc., etc.

Il est vrai qu'un certain nombre de ces produits n'ont pas été trouvés en gîtes et gisements suffisamment considérables pour être l'objet d'exploitations minières, mais on peut prévoir que la prospection systématique et raisonnée des étendues à peu près inconnues du nord de la province de Québec, de la Gaspésie, et même des districts au Sud du Fleuve St-Laurent fera découvrir des gisements dignes d'être mis en valeur de tous ses minerais. On peut donc dire que l'industrie minière de la Province de Québec n'en est qu'à ses débuts et que son avenir se présente sous des aspects des plus favorables.

En ce moment par exemple la région au sud et à l'est du lac Abitibi est en lumière et attire fortement l'attention des prospecteurs. Il y a tout lieu de croire que dans cette région traversée par la nouvelle ligne de chemin de fer Transcontinental il existe des gisements minéraux analogues à ceux de Cobalt et de Larder Lake.

Ces deux districts ontariens qui ont maintenant une réputation mondiale, sont situés à proximité de la frontière interprovinciale, et comme les terrains géologiques sont les mêmes du côté de Québec que dans l'Ontario tout peut faire supposer qu'ils renferment chez nous autant de richesses que chez nos voisins ontariens. . .

Les remarques qui précèdent s'appliquent surtout aux régions vierges de la province de Québec, mais il ne

faut pas conclure que l'on n'ait encore rien fait dans cette province pour mettre en valeur les ressources minérales.

L'industrie minière y a au contraire atteint un haut degré de développement en certains endroits. Il nous suffira de noter que la production minière y atteint actuellement un chiffre global de près de six millions de dollars. Parmi les produits des mines québécoises on note, l'amiante, le cuivre, le fer chromé, les minerais de fer, le mica, le graphite, la magnésite, aussi une grande variété de matériaux de construction, granits calcaires, marbres, ardoises, briques, etc., etc.

AMIANTE

Ce produit est une spécialité de la Province de Québec qui fournit environ 80 pour cent de la consommation du monde entier. Il y a une vingtaine d'années, les usages de l'amiante étaient limités, et l'Italie était à peu près le seul pays producteur, les prix restant très élevés. Depuis, ses qualités comme non conducteur de chaleur, son état fibreux, son incombustibilité, l'ont fait rechercher pour certains usages industriels tels que le garnissage des pistons de machines à haute pression, la couverture des tuyaux à vapeur, le filtrage des acides, etc. Si bien que la demande a considérablement augmenté et que l'amiante est devenu dans l'industrie mécanique un produit de première nécessité.



M. ALFRED PELLAND.

Publiciste du département de la Colonisation des Mines et Pêcheries de la Province de Québec.

Lorsque l'amiante fut découvert au Canada vers 1878, les manufacturiers étrangers réalisèrent vite son importance, et la production qui au début était de quelques centaines de tonnes par an, s'élevait en 1888 à 4000 tonnes par an, et en 1909 elle s'est élevée à 65,000 tonnes, et en 1909 elle s'est élevée à 65,000 tonnes de 2000 livres avec en plus 20,000 tonnes du produit accessoire appelé Asbestic, le tout représentant une valeur au

point d'expédition près des mines de \$2,500,000 dollars. Actuellement 1800 hommes y trouvent un emploi régulier. La situation de ces mines est telle que les transports sont réduits au minimum; en effet, les mines de Broughton, de Thetford et du Lac Noir sont traversées par le chemin de fer Québec Central, tandis que la mine de Danville est reliée à la ligne du Grand Tronc par une branche spéciale.

En outre des usages ci-dessus mentionnés, l'amiant est employé pour garnir les joints des tuyaux de vapeur et d'air chaud, les obturateurs des pièces d'artillerie, comme isolant dans l'industrie électrique, pour le filtrage des huiles, le garnissage des coffres-forts, pour imiter les feux de grilles dans le chauffage au gaz, pour remplacer l'éponge dans les boîtes à graisse; on en fabrique des ciment, des peintures, des briques, des brûleurs de gaz, des blocs de verriers, des pipes, etc., etc. On en fait des

breux points, à des mines importantes de pyrites cuivreuses de basse teneur. Les minerais types sont des pyrites contenant de 2 à 5 pour cent de cuivre, 35 à 40 pour cent de soufre, et environ une once d'argent par unité de cuivre, avec quelquefois une très-petite quantité d'or. Il arrive d'ailleurs souvent que la teneur en cuivre s'élève à 12 et 15 pour cent dans certaines parties des dépôts, de même que quelques gisements où la teneur descend au-dessous de 2 pour cent sont alors trop pauvres pour être exploités.

En outre des minerais cités plus haut, il existe des dépôts assez importants de mineurs riches, tels que chalcopryrite et cuivre panaché. Le plus important qui a été exploité d'une façon intermittente est connu sous le nom de "Mine de Harvey Hill", où on trouve aussi un peu de chalcocite. Du cuivre natif a aussi été trouvé, mais pas dans des conditions exploitables.



Minerais de la Province de Québec, à l'Exposition de Toronto, en 1910.

fenêtres, des tissus pour l'usage des pompiers, des verriers, des ouvriers travaillant le fer et les acides, des incinérateurs, etc., des câbles employés dans les incendies, des tapis et toiles de théâtre et des papiers d'emballage, de tapisserie, des imitations de bois pour lambrissage, etc.

L'amiant est employé seul ou en combinaison avec d'autres matières textiles, avec le fer ou l'acier, le caoutchouc; on augmente ses propriétés lubrifiantes en le mélangeant avec du talc.

CUIVRE

Les Cantons de l'Est de la Province sont constitués par une formation appartenant au Cambrien dont certaines bandes formées de schistes argileux et talqueux, sont fortement minéralisées, donnant lieu, en de nom-

En somme, il y a encore, dans les Cantons de l'Est, de nombreux gisements non ouverts, et d'anciennes mines abandonnées qui méritent d'être réouvertes.

Il a aussi été trouvé de bonnes indications de cuivre de haute teneur, à Matane, dans la Gaspésie et plus récemment au nord de la Province, dans le district de Chibogomo.

LE FER

Le minerai de fer magnétique et le minerai des marais (bog ore) sont distribués en de nombreux points; les variétés oligistes et hématites s'y rencontrent aussi, mais en moindres quantités. Quoique la houille n'ait pas été trouvée dans la Province, l'industrie du fer y est très-ancienne, et c'est probablement cette partie du Canada qui inaugura les premiers fourneaux de l'Amérique du

Quand vous achèterez votre provision de sucre granulé,
demandez le

Redpath

Le plus pur et le meilleur. On peut l'avoir en paquets originaux.
Barils d'environ 300 livres, et sacs de 100, 50 et 20 livres.

The Canada Sugar Refining Company Ltd., Montreal.

L'Ouest du Canada

LE PAYS DE LA PAIX, DE L'ABONDANCE ET DE LA PROSPERITE

**Il surpasse tous les pays du monde pour ses Grains, Marchés,
Foins, Facilités de Transports, Chauffages, Lois, Climat,
Ecoles, Eau, Conditions générales.**

EN QUALITE, SON BLE EST LE MEILLEUR DE L'UNIVERS.

GRATIS

Vous pouvez obtenir 160 acres de terre dans ce pays d'Avenir.

GRATIS

AIDEZ VOS FILS. SOYEZ UN PRODUCTEUR

**LE JOUR DE PROSPERITE DU CANADA SERA LE JOUR DE
VOTRE OPPORTUNITE.**

POUR PLUS DE DETAILS, ADRESSEZ-VOUS A

W. D. SCOTT

SURINTENDANT DE L'IMMIGRATION

OTTAWA, - - - ONT.

NOTRE LISTE DE
Propriétés de Rapport
Cottages
Propriété Commerciale
Terrains de Ville

est la plus complète de
TOUS LES BUREAUX D'IMMEUBLES
DE MONTREAL

Consultez-nous avant d'acheter

BEAUDRY REALTY CO.

Edifice du Crédit Foncier

TEL. MAIN 7557

Séul représentant, à Montréal, pour les terrains de
l'Ouest du Grand Tronc Pacifique.

La Compagnie
J. B. ROLLAND & FILS

DEPARTEMENT D'IMPORTATIONS

Représentant au Canada :

Poure et Cie, Plumes et Crayons.
Toiry-Morin, Encre.
Noptisch Frères, Crayons de Mine.
Alfred Mame et Fils, Livres de Piété, etc.
Mayaud Frères, Articles Religieux.
Gellé Frères, Parfumerie.
Charles Lancon, Pipes Bruyère.
Alois Schweiger et Co., Pipes Ambre.
Hachette et Cie, Publications Françaises.
Ostheimer et Glaenger, Brosses.
S. Hahn, Chromos et Cartes de Fêtes.

6 a 14, Rue ST-VINCENT
MONTREAL

THE ROYAL TRUST CO'Y.

107, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

(Edifice de la ROYAL TRUST)

Capital souscrit et payé. \$1,000,000.00

Fonds de réserve. \$1,000,000.00

BUREAU DE DIRECTION :

Le Très Honorable **Lord Strathcona et Mont-Royal, G. C. M. G.,** PRÉSIDENT.

Sir Edward Clouston Bart, VICE-PRÉSIDENT.

Sir H. Montagu Allan,

R. B. Angus,

E. B. Greenshield,

C. M. Hays,

C. R. Hosmer,

Sir T. G. Shaughnessy, K. C. V. O.,

H. ROBERSTON

Sir W. C. MacDonald,

Hon. R. Mackay,

A. Macnider,

H. V. Meredith,

David Morrice,

James Ross,

Sir Wm. C. Van Horne, K. C. M. G.

GÉRANT.

VOUTES DE SURETE

Edifice de la ROYAL TRUST
107, Rue Saint-Jacques.

Nord. C'est en effet, en 1737, sous le régime français, que furent établis les fours du système Catalan connus sous le nom de "Forges de Saint-Maurice". Le minerai était le fer des marais, et le combustible, le charbon de bois. Cette industrie s'est continuée depuis d'une façon intermittente: il s'est construit des hauts fourneaux, et actuellement, la Compagnie "Canada Iron Corporation" à Radnor, a un haut fourneau produisant 25 tonnes de fonte et emploie encore le fer des marais et le charbon de bois. La fonte obtenue est de qualité supérieure et trouve un marché aisé et un prix rémunérateur aux États-Unis et en Europe. Elle a été employée au Canada, spécialement pour la fabrication de routes de wagon de chemins de fer, avec le plus grand succès. La Canada Iron Corporation possède aussi un haut fourneau à Drummondville.

SABLES MAGNETIQUES

J'attire une attention toute particulière sur les sables magnétiques de la Côte Nord du Golfe St-Laurent qui forment des grèves d'une étendue de plusieurs milles, à Moisie, à la Rivière St-Jean, à Natashquan et à quelques autres points. Ces sables, déposés là par une méthode de concentration naturelle, me paraissent contenir une quantité pratiquement illimitée de minerai de fer d'une qualité supérieure, quand il aura été débarrassé de la partie titanée qu'il contient.

A l'état naturel, ces sables sont un mélange de grains fins de quartz, feldspath, grenats et autres minéraux, de fer titané et de magnétite, cette dernière étant dans une proportion variant de 10 à 80 pour cent, mais une exploitation courante devrait compter avec une proportion moyenne de 20 pour cent environ d'un produit concentré donnant les analyses suivantes:

SABLE DE NATASHQUAN

Fer métallique	70.31	69.780
Silicium	0.68	0.321
Soufre	0.014	0.011
Phosphore	0.043	0.015
Titane	0.370	0.860

SABLE DE MOISIE

Oxyde de fer	96.67
Phosphore	0.03
Soufre	traces
Manganèse	0.33
Titane	0
Matières insolubles	2.88
Non déterminé	0.09
	100.00
Fer métallique	70.01

Le sable brut peut être concentré et débarrassé de pratiquement tout le titane qu'il contient, de nombreux appareils de séparation magnétiques ou électromagnétiques ayant été inventés à cet effet, mais il est dans un état trop fin pour être employé dans les hauts fourneaux, et on a proposé plusieurs systèmes pour l'agglomérer au préalable, tandis que d'autres inventeurs ont suggéré

d'employer l'électricité pour traiter directement ces sables concentrés pour fer ou acier.

Dans tous les cas il y a sur la côte Nord du St-Laurent une source considérable de minerais de fer de haute teneur qui ne peuvent manquer d'être utilisés quelque jour. Des études et des essais se poursuivent sur ce sujet.

FER TITANE

Des gisements considérables de fer titane sont constatés dans les roches anorthositiques des Laurentides: les dépôts les plus notables sont ceux de la baie St-Paul, des Sept Isles sur la côte Nord, et de la vallée du Saguenay, entre le lac St-Jean et Chicoutimi. On trouve aussi une certaine proportion de fer titane mélangé au sable magnétique de la Côte Nord.

MINERAI DES SEPT-ISLES

Peroxyde de fer	22.02
Protoxyde de fer	33.60
Bisulfure de fer	0.90
Alumine	7.24
Acide titanique	26.49
Silice	4.20
Chaux	2.22
Magnésie	2.53
	99.20
Fer métallique	42.5

MINERAI DE ST-URBAIN

Peroxyde de fer	20.25
Protoxyde de fer	29.57
Alumine	4.00
Chaux	1.00
Magnésie	3.17
Acide titanique	40.00
Silice	1.91
	100.00
Fer métallique	37.25

Certains échantillons de ce dépôt ont donné au delà de 48 pour cent d'acide titanique. Ce minerai a été employé, il y a une quarantaine d'années, comme minerai de fer, mais nécessairement sans succès financier.

FER CHROME

Quoique connu depuis longtemps dans les serpentines des Cantons de l'Est, le fer chromé n'a commencé à être exploité qu'en 1894, dans le canton de Colraine, non loin des mines d'amiante. Comme d'habitude, ce minerai se rencontre en poches irrégulières dans la serpentine, sa teneur étant d'ailleurs variable. Les qualités d'une teneur au-dessus de 50 pour cent de sesquioxyde de chrome sont d'un placement facile dans l'industrie tandis que les teneurs inférieures sont plus difficilement vendables.

Jusqu'en 1898, le minerai était trié à la main, mais un certain nombre de dépôts ne pouvaient guère s'exploiter, à cause de leur basse teneur. Aujourd'hui, on a établi

des ateliers de préparation mécanique, et on peut prévoir que cette industrie se développera alors d'une façon régulière.

PLOMB, ZINC ET ARGENT

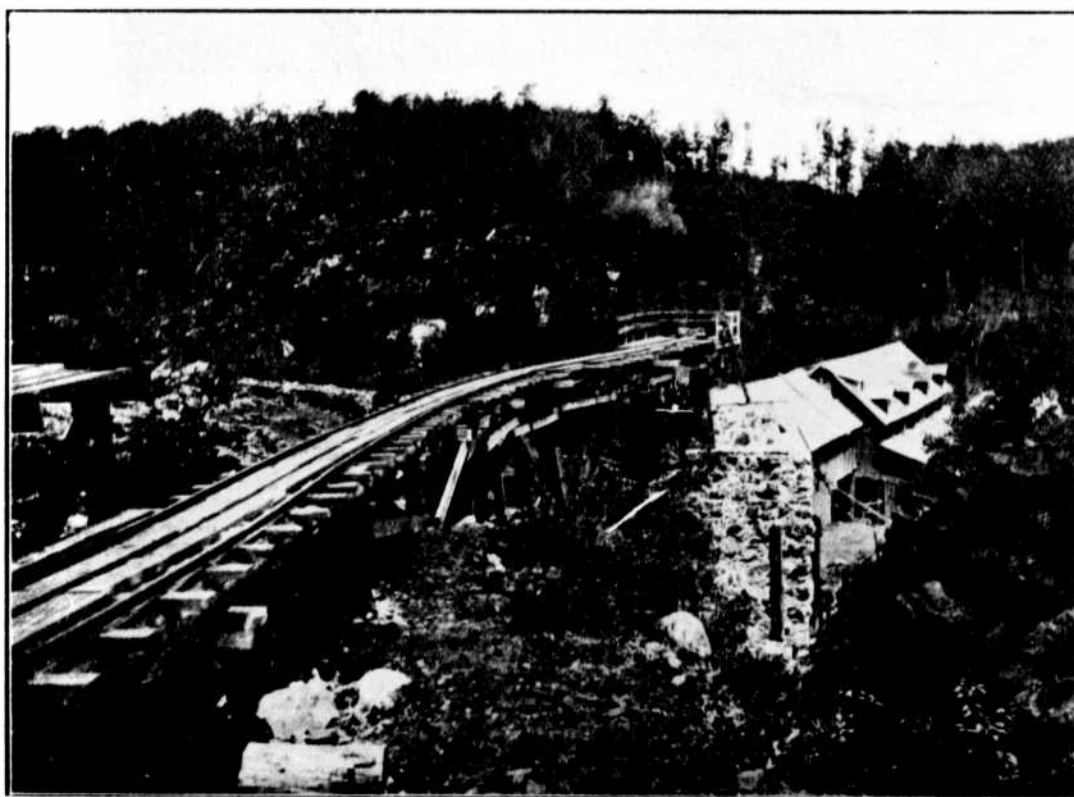
Il n'y a qu'un petit nombre de mines de galène dans la Province: au lac Témiscamingue, dans l'Île Calumet et au lac Menphréniagog: elles n'ont subi que des commencements d'exploitation, sont peu développées et ne contiennent que peu d'argent. La mine de l'Île Calumet contient cependant une proportion d'argent allant à 200 once par tonne, mais dans certaines parties du dépôt, le minerai tourne à la blende. Dans la région de la Beauce, canton de Marlow, il existe aussi un dépôt de sulfures variés contenant une proportion d'argent d'environ 80 once par tonne dans le concentré.

Nous signalerons la découverte récente d'un important gisement de molybdénite dans la région de l'Abitibi, sur le lac Kewagama.

OR

Il existe à environ 50 milles au Sud de Québec, dans le comté de Beauce, une région aurifère formée par la vallée de la rivière Chaudière. L'or s'y trouve exclusivement à l'état alluvial: sa découverte date d'une cinquantaine d'années, mais les travaux principaux ont été localisés seulement sur la rivière Gilbert où d'abord des mineurs isolés, puis des compagnies ont travaillé avec succès. On estime qu'il a été extrait au delà de 2 millions de dollars, la plus grande partie sur un parcours de 3 milles en suivant la vallée de cette rivière.

L'or est généralement gros et se trouve à une pro-



Une Mine de Graphite à Buckingham, Québec.

La mine du lac Témiscamingue a été pourvue d'un outillage complet mais n'a été que peu exploitée.

Actuellement aucune de ces mines n'est en opération.

MOLYBDÉNITE

Ce minéral a été trouvé en quelques points des formations Laurentiennes, mais jusqu'à ces dernières années avait peu d'emploi. Depuis qu'on l'utilise dans la métallurgie pour fabriquer des fers et aciers spéciaux, il s'est fait des recherches qui ont fait reconnaître plusieurs dépôts, mais on ne peut préjuger de la quantité qu'on trouvera, et cette industrie étant nouvelle on ne peut se faire une idée de la nature de ces gisements.

fondeur allant de quelques pieds à une centaine de pieds dans une couche de gravier peu épaisse. Les plus gros morceaux trouvés valaient de 700 à 900 dollars. On trouve des couleurs dans tous les ruisseaux de la vallée de la Chaudière sur une étendue de 1,500 milles carrés. Cette région est en même temps fertile, bien peuplée, traversée par de nombreux et bons chemins et à proximité de lignes de chemins de fer. Il se fait tous les ans de petits prospectus produisant quelques milliers de dollars.

Tout récemment il s'est formé à Montréal un syndicat puissant qui a commencé des travaux d'exploitation très importants dans cette région.

GRAPHITE

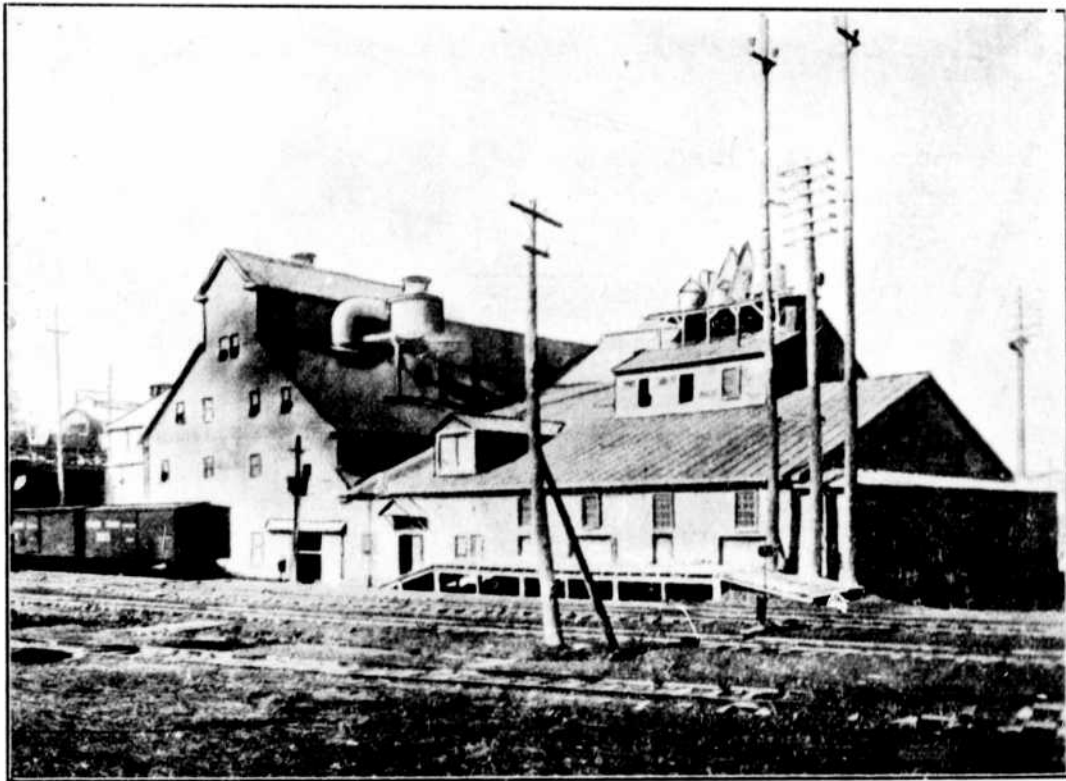
On trouve le graphite à l'état disséminé dans certains gneiss de la formation Laurentienne, et les dépôts principaux s'y rencontrent dans la région de l'Ottawa, notamment vers Buckingham et Grenville. Quelquefois on le trouve absolument pur en petites veines de 2 à 3 pouces, mais en quantités trop faibles pour en faire une exploitation régulière en cet état. La proportion de graphite disséminé dans la roche varie de 10 à 60 pour cent, et on trouve de grandes masses de tel minéral, mais il doit être traité mécaniquement, et la légèreté du graphite rend cette opération difficile, le rendement industriel étant bien au-dessous de la teneur théorique. Près de

machines à vapeur et à air comprimé, employant un grand nombre d'hommes, produisent alors un total allant jusqu'à 30,000 tonnes par an de phosphate de 80 pour cent tandis que nous voyons l'expédition de 1900 être seulement de 600 tonnes provenant des mines de mica et pour des usages locaux.

Actuellement l'industrie du phosphate est donc stagnante, mais les gisements sont loin d'être épuisés et si les prix du marché le permettaient ils pourraient être le théâtre d'une exploitation importante.

MICA

Les mica commerciaux sont connus sous le nom de mica blanc (muscovite), mica ambre (phlogopite), mica



Atelier pour la préparation de l'amiante à Thetford.

Buckingham, 3 compagnies ont établi des ateliers de préparation mécanique qui ont travaillé d'une façon très irrégulière. Le principal usage du graphite est pour la fabrication des creusets réfractaires, mais cependant les manufactures doivent préparer d'autres variétés pour des usages plus restreints. Le graphite du Canada est de très bonne qualité, mais doit lutter contre les produits similaires des États-Unis et surtout contre le graphite pur de Ceylan.

PHOSPHATE

L'apatite verte et rouge a été exploitée sur une grande échelle il y a une quinzaine d'années dans le comté d'Ottawa, mais la concurrence étrangère provoquant une grande baisse dans les prix, a complètement supprimé cette industrie. De puissantes compagnies, pourvues de

noir (biotite); ces trois variétés existent dans la formation Laurentienne au Nord du St-Laurent, mais le mica ambre est le plus abondant et est exploité sur une grande échelle dans la région de l'Ottawa, notamment dans les cantons de Templeton, Hull, Portland, Wakefield. Le mica ambre se trouve surtout dans la parue de la formation Laurentienne où le pyroxène domine, et qui renferme aussi les importants dépôts d'apatite. Le mica mélangé à l'apatite était alors considéré comme une matière nuisible et jeté dans les débris. Depuis qu'on a commencé à l'employer dans l'industrie électrique, on a exploité ces anciens débris et on a ouvert toutes les mines où le mica avait été constaté. Le travail du mica est alors devenu une véritable industrie, et plusieurs centaines d'ouvriers sont employés aux mines tandis qu'un grand nombre de femmes et d'enfants trouvent du travail dans le triage du

MAISONNEUVE, la Ville

MAISONNEUVE
est l'endroit idéal pour les manufactures.

Cette Ville possède tous les avantages modernes, en plus des Chemins de fer et des facilités de transport par eau, qui sont l'orgueil du Canada.

MAISONNEUVE
est située sur le fleuve St-Laurent, à quatre milles de Montreal. Elle a l'eau, le gaz, l'électricité, les tramways électriques, trois lignes de chemins de fer, le Pacifique Canadien, le Canadien Nord et le Grand-Tronc.

MAISONNEUVE
a des quais immenses où les plus gros océaniques viennent y prendre ou y laisser leur cargaison.

MAISONNEUVE
donne du travail à beaucoup de monde, mais ne connaît pas les inconvénients des grèves. Presque tous les ouvriers sont propriétaires de leurs résidences.

Construisez votre Manu

Manufacturière du Canada

MAISONNEUVE

a une population de 26.000 âmes. Elle a augmenté l'année dernière de plus de 5000

MAISONNEUVE

est une Ville excellente pour l'ouvrier. Elles possède toutes les attractions des grands centres et la tranquillité des petites villes.

MAISONNEUVE

a des Banques, des Magasins de gros et de détail de toutes descriptions. Ses rues sont spacieuses, bordées d'arbres, bien pavées et bien égoutées. Ses parcs sont tous superbes. Il est fortement question d'y établir l'exposition de Montréal.

MAISONNEUVE

est des mieux pourvues pour combattre l'encendie et sa police est excellente.

MAISONNEUVE

a un Conseil munitipal progressiste et ce sera à votre avantage de le consulter si vous songez à établir une manufacture.

facture a Maisonneuve

le voisinage des mines, soit à Ottawa et à plusieurs commissionnaires s'occupant de la vente. La plus grande partie du mica est exportée.

TOURBE

Les dépôts de tourbe existent un peu partout; ils n'ont pas été utilisés, mais cependant, il y a une trentaine d'années, des essais furent faits pour l'usage au chauffage des locomotives. Le résultat fut assez bon, mais dans un pays de forêts, on ne peut compter sur le bois l'emporte. Il y a quelques années, après des essais pour comprimer la tourbe dans l'industrie, avec d'assez bons résultats, on peut considérer ce produit comme une ressource précieuse pour l'avenir dans un pays où il y a du bois et où le bois finira par s'épuiser. Du reste, nous signalerons qu'en 1910 une société a commencé l'exploitation d'une tourbière dans les environs de Farnham; les résultats ont été satisfaisants.

MAIERIAUX DE CONSTRUCTION ET D'ORNEMENT ET DIVERS

Les environs de Montréal, Québec, Ottawa sont en partie recouverts par des calcaires de la formation de St-Léonard; on les exploite dans les cantons de l'Est des Laurentides en grains fins; dans les Laurentides on trouve aussi de très beaux granits qui sont un peu exploités. Dans la même formation existent des calcaires cristallins et des tourmalines à la serpentine qui fournissent de beaux matériaux pour verrières.

Dans les cantons de l'Est, il y a des carrières d'ardoise; la seule est exploitée à New Rockland. On y trouve aussi des grès dont on fait des dalles.

Sur la côte nord du Golfe, il existe des dépôts de labradorite opalescente qui malheureusement ne sont pas utilisés.

On peut noter en outre, vers Fraserville, des grès pouvant s'employer pour la fabrication du verre, et au Lac Temiscamingue et à Mingan sur la côte nord, des calcaires lithographiques.

De nombreux fours à chaux utilisent les diverses variétés de calcaire et l'argile abondamment distribuée alimente l'industrie des briques communes, des briques de pavage et des briques pressées employées dans l'ornementation.

A Montréal et à Hull existent des manufactures produisant un ciment analogue au Portland, de très bonne qualité.

Aux Îles de la Madeleine il y a des dépôts de magnésie et de gypse, mais ils ne sont pas exploités.

Un dépôt de kaolin non exploité a été trouvé à Amherst dans le comté d'Ottawa.

LEGISLATION

La loi des Mines de la Province de Québec est des plus favorables pour encourager l'exploiteur et le prospecteur.

Le gouvernement a à cœur le développement des ressources naturelles et les dispositions de la loi offrent une sécurité absolue au découvreur de dépôts minéraux qui s'y conforme. Cette loi est facile à comprendre et à suivre.

On peut se procurer tous renseignements au sujet de la loi des mines, des ressources minérales et des industries minières de la Province de Québec en en faisant la demande au Bureau des Mines du gouvernement à Québec.

L'Immeuble et ses Progrès

L'immobilier d'immeubles s'est développé avec une rapidité remarquable depuis quelques années, à Montréal tout particulièrement, que c'est par centaines de millions de dollars que s'évaluent les ventes de l'année qui vient de finir. Ces ventes consistent en propriétés commerciales ou résidentielles, en lots vacants ou en fermes divisées en lots.

La propriété a atteint des prix considérables depuis quelques années, en Canada et spécialement Montréal et dans la banlieue. En effet, durant la dernière année, pour ne parler que de celle-là, les maisons de rapports ou autres ont été très recherchées par les spéculateurs. La demande de lots a été des plus actives et l'on constate déjà un nombre incalculable de nouvelles constructions y compris l'annexion à Montréal des différentes municipalités suburbaines est pour beaucoup dans ce prodige.

La Cie des chars urbains fait circuler ses voitures dans toutes les parties de l'île et il n'y a rien d'étonnant que la propriété donne des résultats si satisfaisants. Les ouvriers deviennent propriétaires à de si bonnes conditions, qu'il n'en est pas un qui ne veuille avoir son lot ou sa maison quelque part dans Montréal ou la banlieue, voire même sur la rive sud du St-Laurent.

Des compagnies d'immeubles puissantes, donnent au public des avantages de paiement absolument alléchants.

La Cie Daoust a vendu à elle seule, durant les derniers douze mois, pour plusieurs millions de dollars de maisons et lots à bâtir dans toutes les parties de la ville et de la banlieue. Son président croit que la vente sera de beaucoup supérieure cette année à en juger par les demandes nombreuses qui lui sont faites tous les jours.

Depuis dix ans, Montréal s'est agrandie. Des trottoirs et des égouts ont été construits partout. La lumière électrique est installée dans tous les endroits, même les plus reculés de la banlieue. Les communications avec le centre de la ville sont des plus satisfaisantes.

La population augmentant tous les jours, il n'y a rien d'étonnant que la construction augmente aussi. Dans vingt-cinq ans d'ici il n'y aura plus de lots à bâtir dans un rayon de plusieurs milles. Il est certain que le vent est à l'immeuble, car les bureaux d'enregistrement sont toujours remplis d'une foule avide de se renseigner sur les dernières transactions. L'échange ou le transport de propriétés se fait sur une plus grande échelle que jamais.

La population ouvrière doit beaucoup à ces compagnies d'immeubles, comme la Daoust Realty, qui ont pris les moyens de vendre à des conditions de paiements faciles des lots ou des maisons qu'elle n'aurait peut-être pas eu autrement. C'est à ces hommes entreprenants que Montréal doit son expansion. A eux doit être donné tout le crédit du Greater Montreal.

DES EXPOSITIONS EN GENERAL

Par M. Louis Perron, ingénieur civil, membre de notre comité des expositions.

Monsieur le Président, Messieurs,

Avant de vous présenter l'avant-projet d'expositions annuelles, nationales et universelles, à Montréal, tel que j'ai pensé devoir le faire et tel que vous m'y avez autorisé, permettez-moi de vous donner lecture de partie d'une étude sur les expositions mondiales, depuis leur début jusqu'à l'époque actuelle, ce qui permet d'adopter les conditions nécessaires au succès du projet.

Et d'abord, la superbe et très exacte définition de ces grandes assises de la civilisation moderne qu'en donnait, à une assemblée précédant l'Exposition de Paris, en 1900, Monsieur Jules Roche, alors ministre du Commerce et de l'Industrie :

"L'Exposition internationale, c'est la fête pacifique à laquelle sont conviés tous les producteurs, tous les travailleurs du monde.

"C'est une étape franchie dans la marche en avant de la civilisation contemporaine. C'est l'apothéose du pays qui l'organise quand, conscient de sa grandeur, sûr de lui-même, il déploie, au milieu de ceux des autres nations, les trésors de sa production artistique, industrielle et agricole.

"Quelles qu'aient été les magnificences déployées par les Expositions antérieures, elles sont inévitablement éclipsées par celles nouvelles jalonnant la voie ouverte à l'humanité, et résumant ses conquêtes successives. C'est ce qui fait le succès de ces fêtes périodiques du travail ; c'est la cause principale du puissant attrait qu'elles exercent sur les masses.

"Les Expositions ne sont pas seulement des jours de repos et de joie dans le labeur des peuples, elles apparaissent où loin en loin comme des sommets d'où nous mesurons le chemin parcouru.

"L'homme en sort réconforté, plein de vaillance et animé d'une foi profonde dans l'avenir.

"Cette foi, apanage exclusif de quelques nobles esprits il y a cent ans, se répand de nos jours parmi tous les penseurs ; elle est celle des temps modernes, culte fécond où les Expositions Universelles prennent place comme de majestueuses et utiles solennités, comme les manifestations nécessaires de l'histoire d'une nation laborieuse animée d'un irrésistible besoin d'expansion, comme des entreprises se recommandant moins par les bénéfices matériels de tout ordre qui en sont la conséquence que par l'impulsion vigoureuse donnée à l'esprit humain."

Afin de rendre plus clair et plus compréhensible le travail que j'ai l'honneur de vous soumettre, je commencerai par un coup d'oeil rétrospectif sur les expo-

sitions tant nationales qu'universelles et internationales dans tous les pays.

La première Exposition Nationale dont nous ayons connaissance, fut celle de Prague (Bohème) en 1791, mais les détails nous manquent sur cette solennité industrielle et il nous faut arriver à l'année 1798, où une Exposition Nationale eut lieu à Paris.

L'Exposition de 1798, établie au Champ de Mars, comprenait 110 exposants, tous français, elle dura une semaine et fut visitée par une foule considérable.

En l'année 1801, également à Paris et au Champ de Mars, s'ouvrit la seconde Exposition Nationale française et 220 exposants y vinrent apporter les spécimens de l'industrie nationale.

En 1802, sur le même emplacement, 340 exposants figurèrent.

Puis eurent lieu, en 1806, 1819 et 1823, sur l'Esplanade des Invalides, cette fois, trois nouvelles Expositions Nationales, lesquelles abritèrent 1422, 1662 et 1648 exposants et durèrent, la première 24 jours, la seconde et la troisième un mois.

En 1827, dans la Cour du Palais du Louvre, 1795 exposants répondirent à l'appel qui leur fut fait et la durée de l'Exposition fut également de un mois.

En 1834, ce furent 2447 exposants qui se réunirent dans de vastes bâtiments érigés Place de la Concorde, la durée de l'Exposition fut encore de un mois.

En 1839 et 1844 eurent lieu, aux Champs-Élysées cette fois, deux nouvelles Expositions, toujours d'une durée de un mois et qui y réunirent 3381 et 3063 exposants.

En 1849, les mêmes Champs-Élysées virent 4532 exposants y séjourner six mois ; c'est à cette année 1849 qu'il nous faut attacher le vrai point de départ des Expositions Industrielles du monde entier.

En 1851 eut lieu, dans le magnifique Palais de Cristal, près Londres, la première de ces Expositions.

Elle réunissait 15,000 exposants de tous pays et couvrait, y compris les merveilleux parcs et jardins de Sydenham, une surface de 215 arpents ; le coût d'établissement et d'exploitation s'éleva à 12,700,000 francs, avec un bénéfice net de 5,300,000 francs. 5 millions de personnes l'avaient visitée.

Paris, en 1855, érigeait, spécialement pour l'usage de l'Exposition Universelle et Internationale qui eut lieu aux Champs-Élysées, le superbe Palais de l'Industrie. 6 millions de visiteurs y affluèrent et 50 arpents furent affectés aux produits exposés, dont 21 arpents et demie de planchers couverts aux premier et deuxième étages du Palais lui-même.

20954 exposants s'intéressèrent à ces assises solennelles de l'Industrie et de l'Art et le bénéfice fut de 5,800,000 francs, malgré la terrible guerre de Crimée, laquelle dura 5 années, et qui battait son plein à cette époque.

En 1862 eut lieu, à Londres, la seconde des Expositions Universelles Anglaises ; elle couvrait 310 arpents et réunissait 20,500 exposants ; la réussite financière fut médiocre ; le classement y était défectueux.

Paris, en 1867, reprenait la suite de ses grandes Expositions qui, tous les 11 ans, devaient, dorénavant, offrir à l'art, au commerce et à l'industrie, l'occasion

trimer et de comparer les méthodes toujours nouvelles de production.

L'Exposition de 1867, qui eut lieu au Champ de Mars, fut toute une révélation en même temps qu'un excellent œuvre de classification pratique.

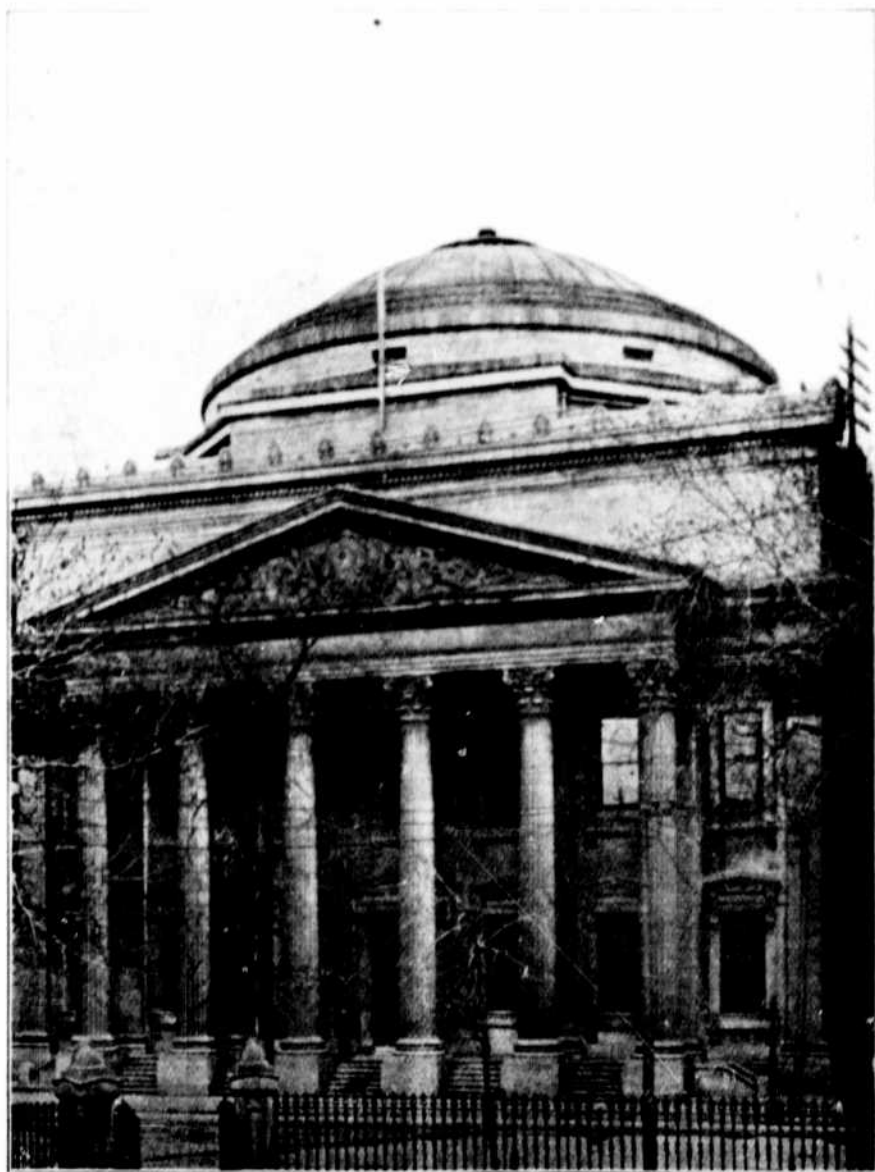
Des groupes seulement, comprenant 95 classes, réunis dans un ordre méthodique et d'une lumineuse

subséquentes.

Le nombre des visiteurs, pendant la durée de 6 mois affectée à l'Exposition, fut de 11 millions.

125 arpents étaient presque totalement convertis par le Palais Elliptique, ses galeries et annexes.

Les dépenses et recettes, admirablement équilibrées, s'élevèrent au chiffre de 26 millions de francs.



EDIFICE DE LA BANQUE DE MONTREAL.
Bureau-chef à Montréal.

clarté, les produits qu'y avaient apporté 42217 exposants, nombre formidable qui, désormais, ne devait plus être dépassé, dans les Expositions futures, que par la France elle-même.

Les théories de l'illustre économiste LePlay avaient été mises en pratique pour la classification, laquelle, désormais, ne fut que développée, sans en changer la base de conception, dans toutes les Expositions françaises

En 1871, 1872 et 1873, l'Angleterre convia ses nationaux aux assises qu'elle ouvrit, par une Exposition Nationale, mais sans grand succès, au Crystal Palace de Sydenham.

Lyon, la seconde et la plus prospère des Villes de France, ouvrait en 1873, une Exposition régionale où les pertes furent assez accentuées.

En l'année 1873, également, la capitale de l'Autriche,

Vienne, jalouse des lauriers de Paris et de Londres, décida et ouvrit une Exposition Internationale. 42,000 exposants de tous pays répondirent à cet appel et garnirent de leurs produits 455 arpents de parcs et de Palais richement aménagés, mais 7,255,000 visiteurs seulement se présentèrent aux guichets.

En 1876, les Etats-Unis entraient à leur tour dans la mêlée en conviant le monde entier à la première Exposition Internationale Américaine.

Ce fut Philadelphie qui fut choisie à cet effet et, sur un vaste parc de 285 arpents de superficie dont 29 de construction, 27,000 exposants apportèrent leurs produits que visiteront 10 millions de personnes.

40 millions de perte furent le résultat de cette première tentative.

Les Expositions Américaines ignoraient, malheureusement, le premier mot de classement pratique sans lequel tout intérêt d'étude disparaît, ou l'attention se disperse sans profit aucun ni pour le visiteur, ni pour l'exposant.

Philadelphie comptait 7 groupes et 340 classes, étrangement mêlées; de plus, *"le faire grand, toujours plus grand que les autres,"* dépassait le but à atteindre, et *"la Carte à payer"* le prouva, hélas, surabondamment.

En l'année 1878, Paris ouvrait, au Champ de Mars et au Trocadéro, une Exposition Internationale où la classification de 1867 était suivie dans ses grandes lignes, mais sur un plan modifié; 9 groupes et 70 classes.

13,379,636 visiteurs, durant la période de 6 mois affectée à l'Exposition, affluèrent aux guichets, et assurèrent le succès complet de cette grande manifestation.

Les dépenses atteignirent 55 millions de francs et furent remboursées, avec l'intérêt y attaché, à ceux qui en avaient fait les avances, grâce à un très ingénieux système de loterie offrant, aux acquéreurs de 20 tickets d'entrée, soit 20 francs, de nombreux avantages pour le transfert sur les voies ferrées, dans les exhibitions particulières, et des milliers de lots, en argent et en nature.

Il avait été émis pour 40 millions de ces bons.

L'année 1879 voit Sydney (Australie) qui, sur 150 arpents de superficie, réunit 9345 exposants. 1,117,000 visiteurs, seulement, se rendirent à l'appel qui leur était fait.

La même année 1879 voyait, à Paris, une simple Exposition locale, celle des Sciences appliquées à l'Industrie, s'ouvrir pour quatre mois, au lendemain de la fermeture de l'Exposition de 1878, et au Palais de l'Industrie.

Elle réunit 11622 exposants et reçut la visite de 5,700,000 personnes.

Dans cette Exposition, un pavillon annexe spécial, consacré à l'Hygiène de l'homme et de l'habitation, construit et organisé par votre serviteur, présentait les produits exposés par 104 industriels et fabricants, exclusivement de produits de construction. Il obtint 67 récompenses.

En 1880, Bruxelles et Melbourne (Australie) ouvraient, simultanément, deux Expositions. Celle de Bruxelles, quoique située à 5 heures de Paris seulement et ayant réuni 12,792 exposants, fut loin d'être un succès.

A Melbourne, 1,330,000 visiteurs et 7 millions de perte furent le bilan de l'entreprise.

1883 voit une Exposition à Amsterdam où, sur 64

arpents de superficie, végétèrent 6574 exposants, résultats financiers médiocres.

En 1885, à Anvers, 14472 exposants couvrent 55 arpents, l'Exposition ne fut visitée que par 1,527,000 personnes, mais les dépenses largement couvertes par les recettes.

En 1885-1889, c'est la Nouvelle-Orléans, en 1888, Barcelone, Copenhague et Bruxelles, mais ces Expositions, dans lesquelles le classement était chose négligée et le but principal sacrifié à l'espace couvert, ne furent pas des succès.

En 1889 a lieu, à Paris, la quatrième des grandes Expositions Internationales de la France, le modèle, comme agencement, préparation financière et succès tant moral que financier, de toutes celles ayant eu lieu jusqu'à ce jour, c'est la raison pour laquelle nous nous étendrons un peu plus que sur les précédentes, en en suivant les détails les plus caractéristiques.

Le site fut le même qu'en 1878, c'est-à-dire le Champ de Mars, agrémenté de la Tour Eiffel et de la Galerie des Machines, ces deux chefs-d'œuvre métallurgiques, conservés à la suite de l'Exposition de 1878.

Le Palais du Trocadéro, la rive droite de la Seine, affectée aux Expositions fluviale et maritime.

L'Esplanade des Invalides, consacrée aux Colonies et reliée aux Champs de Mars par la rive gauche du même fleuve et où se développait la longue théorie des Palais étrangers. Le tout couvrait une superficie de 243 acres et était divisé en 9 groupes et 87 classes.

Le nombre d'exposants fut de 60,000 auxquels furent décernés 32,468 récompenses et 28 millions de visiteurs se présentèrent aux guichets.

Un chemin de fer Decauville, à voie étroite, desservait le périmètre de l'Exposition; ce chemin de fer réalisa un bénéfice de 450,000 francs.

Pour les 28 millions d'entrées de 1889, un million de visiteurs venait de tous les points du monde et 6 millions de toutes les parties de la France, soit une moyenne de 4 entrées par visiteur.

Les dépenses de toute nature afférentes aux 7 millions de visiteurs provenant de la province ou de l'étranger, s'élevèrent à la somme de 1,500,000,000 de francs, soit une moyenne de 200 f. par semaine pour chacun d'eux (28 francs par jour).

Outre ces avantages, dont le commerce parisien fut le seul bénéficiaire, la Ville de Paris vit augmenter, durant la période de l'Exposition et rien que sur les comestibles, ses droits d'octroi de 9 millions de francs.

L'Etat, lui, constata une augmentation dans le chiffre des contributions — tant directes qu'indirectes, — de 25 millions de francs.

Les chemins de fer percurent 55,841,000 de recettes supplémentaires.

L'Etat et la Ville de Paris en réalisèrent, pour leur part, 4 millions sur ceux nets de l'Exposition; la Société des Expositions également 4 millions.

L'excédent de tickets vendus aux guichets, en plus des 30 millions émis par bons, fut de 3 millions, soit 33 millions d'entrées.

Toute l'économie financière du projet, en ce qui concernait la Société d'Exposition, reposait sur l'émission de 1,200,000, bons de 25 f. l'un, remboursables au pair en 75 ans, avec lots répartis sur 81 tirages, dont 6 pendant

Le charme des Peintures

de la

CANADA PAINT COMPANY

consiste en leur beauté et leur forte résistance contre
l'USURE et les INTEMPÉRIES. Ces qualités ne se



rencontrant
que dans les
PEINTURES
PURES, par
exemple dans
celles de la

CANADA
PAINT
COMPANY

Il existe un
certain nombre
d'imitations
désappointantes, mais
tous les maga-

sins de confiance vendent les PEINTURES, VERNIS
et articles manufacturés par la

CANADA PAINT COMPANY, LIMITED

Tous vos ouvrages de luxe seront faits
promptement et avec soin, chez

ADJ. MENARD

IMPRIMEUR

MAIN 5028

3, Place Jacques Cartier, - Montreal.

La Banque Nationale

FONDEE EN 1860

Capital payé, \$2,000,000.00. Fonds de réserve. \$1,200,000.00.

BUREAU DE DIRECTION :

R. AUDETTE, *Président.*

Hon. Juge A. CHAUVÉAU, *Vice-Président.*

V. CHATEAUVERT, NAZ. FORTIER, J. B. LALIBERTÉ

VICTOR LEMIEUX, CHS. PETTIGREW.

BUREAU-CHEF. QUEBEC

Gérant Général : N. LAVOIE

Gérant à Montréal : L. DEGUISE

61 Succursales dans la Province.

BUREAU A PARIS, France

7, Square de l'Opéra.

La Banque Nationale émet des Mandats Circulaires

Payables dans toutes les PARTIES DU MONDE.



MANUFACTURIERS

Harnais, Selles, Valises, Sacs-de-Voyage, Etc.

Nos Voyageurs parcourent tout le Canada.

ENEZ VOIR NOTRE SALLE D'ECCHANTILLONS.

Samontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST. MONTREAL. Can



GURD'S Caledonia Water GURD'S Ginger Ale

There is nothing quite
like either for both are

THE BEST

See that our name is on the bottle.

CHARLES GURD & CO.,
LIMITED.

Aux Hommes d'Affaires . .

Lorsque vous avez besoin de Chaussures,
pourquoi ne pas encourager les vôtres ?

Aidez l'Est à progresser et venez acheter
vos Chaussures ici.

\$3.00 à \$7.00

A. LECOMPTE JR.

241 Ste-Catherine Est, Coin Sanguinet.



Gant Perrin

Le Gant Perrin répond à toutes les
exigences. Il est incomparable par
sa coupe et son élégance. Etant le
meilleur à l'usage, il est incontestable-
ment le moins cher.

EN VENTE PARTOUT

En Gros : PERRIN FRERES CIE, Montreal

l'Exposition et 75 d'année en année jusqu'à l'Exposition de 1889, le tout garanti par le Crédit National sur des fonds provenant des entrées.

L'Exposition de Chicago, en 1893, malgré la beauté de son agencement, perdit plus de 27 millions de dollars; elle se liquida *partie en fumée*; elle était le plus bizarre qui se puisse voir, et le plus absolument défectueux; de plus, le coût des bâtiments, le coût des bâtiments, le coût des bâtiments se réunissait pour amener des pertes énormes. L'Exposition de 1889, encore une fois, d'attirer l'attention sur l'Exposition et n'y réussit pas.

L'Exposition de 1900, réunissant, aux mêmes emplacements, l'Exposition de 1887, la plaine et une partie de la ville, située aux portes de Paris, soit 312 hectares.

L'Exposition comprenait 18 groupes et 121 classes et coûta 105 millions de francs, dont 40 millions payés par les locations et 65 par les entrées, le matériel, le matériel, le matériel.

La Ville de l'Exposition émettait des bons de 100 francs (25 francs) avec la garantie de 6 banques et de 100 francs de lots; presque toute l'émission fut souscrite, vu les avantages de toute nature résultant de ces bons.

Le montant des locations servit à rembourser les emprunts de l'Etat et de la Ville de Paris, (chacun 20 millions) la dette étant couverte, et au delà, par l'émission de bons précités.

Il faut avouer que l'Exposition de 1900, surtout en ce qui concerne ce qu'on appelle les Expositions "à côté" — amusements, exhibitions, reconstructions, — avait été faite un peu à l'américaine; l'espace trop considérable; la portion consacrée à l'exposition des sports trop éloignée; et après de l'avis de tous les gens compétents en fait d'exposition, il faudra, à l'avenir et quelle que fut la demande, diminuer les espaces consacrés aux exposants et aux exhibitions. C'est la leçon qui se dégage de l'étude de cette Exposition.

En 1901, celle de Buffalo dispose d'une superficie de 250 acres dont 133 en parc, jardins et lacs; elle occupe un site superbe, à proximité de la Ville et où la fée électrique joue un rôle prépondérant.

Le classement est loin d'être rationnel, la visite rapide impossible vu l'éparpillement des classes et les "belles" occupant la place principale et prépondérante.

L'entreprise réussit, néanmoins, à couvrir ses dépenses — \$5,800,000 — grâce au système de bons émis, \$2,500,000, et à deux subventions de \$500,000 chacune, obtenues du gouvernement des Etats-Unis et de celui de New-York.

En 1904, l'Exposition de Saint-Louis, magnifique manifestation, s'il en fut, couvre de ses luxueux Palais une étendue de 1240 acres; coût 50 millions.

Trop d'espace perdu, des communications difficiles, préparation mal pondérée, classification embrouillée et incompréhensible; le tout se traduisant, malgré la beauté réelle de l'ensemble, par des pertes considérables, tant pour l'organisation de l'Exposition proprement dite, que pour la plupart des concessionnaires des amusements et exhibitions divers.

Les personnes qui visitèrent Saint-Louis en étudiants

auront peu de fruits de ces études, les exposants encore moins.

Les leçons qui se dégagent de cette dernière et importante manifestation, ainsi que de celle de Paris en 1900, sont multiples: elles sautent aux yeux de l'observateur et l'on reconnaît à l'étude, qu'il peut facilement être remède aux imperfections qu'elles signalent et arriver à constituer, non moins facilement, le guide des Expositions futures.

C'est par l'étude comparative des succès qu'ont obtenu les Expositions de certains pays, des revers que des Expositions d'une autre nature ont essuyé dans ces mêmes pays; des succès ayant accompagné chacune des tentatives faites dans d'autres localités enfin, que l'on peut arriver à poser les règles immuables devant procéder à la genèse d'une Exposition.



EDIFICE DE LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureaux-chefs: Coin des rues St-Jacques et St-Pierre, Montréal.

Quelques-unes de ces Expositions ont échoué parce que l'on a voulu faire trop grand et trop cher; d'autres parce que la disposition de l'emplacement où elles avaient lieu, leur éloignement des centres industriels, le coût des transports pour y accéder, s'opposaient invinciblement à une exploitation fructueuse.

Mais le plus grand nombre ont à se reprocher la hâte et le peu de méthode avec lesquelles on a procédé à leur préparation, ignorant ou négligeant les appuis qu'il fallait solliciter et obtenir, les bonnes volontés qu'il fallait capter, les besoins du pays et de la région visée, enfin, qui leur faisait classer les productions à tort et à travers, au grand dol des intérêts des exposants et de ceux de leurs visiteurs.

D'où, en résumé, les principales questions à étudier en cette matière, sont :

PRÉPARATION DES EXPOSITIONS

Cette préparation, beaucoup moins ardue aujourd'hui qu'elle l'était, alors que l'expérience des autres manifestations et les études qu'il a été facile d'y faire, viennent puissamment y aider, exige, néanmoins, un temps assez considérable, si l'on ne veut négliger aucune chance de succès, s'il s'agit, surtout, d'une Exposition Internationale et si le pays vise à n'en avoir pas encore établie.

Et d'abord, par qui les Expositions doivent-elles être préparées ?

La réponse est facile :

Un axiome fameux dit : "qu'en matière judiciaire et quand il y a crime, il faut d'abord rechercher à qui le crime profite."

Je dirais qu'en matière d'Expositions, il faut également chercher ceux à qui elles profitent, étant de toute justice que ce soient ceux-ci, ou au moins ceux d'entre eux auxquels elles doivent le plus profiter, qui soient chargés de les organiser.

Hors, si le gouvernement d'un pays, en général, bénéficie d'une de ces manifestations quand elle est Internationale, le gouvernement de la Province où elle a lieu en bénéficie également si elle est Nationale, la Ville qui doit en être le siège, quelle qu'en soit la nature et plus encore que les administrations précitées.

Les compagnies de transport, qu'ils soient terrestres, fluviaux ou maritimes dans les mêmes proportions que ci-dessus l'industrie et le commerce plus encore que tous les autres facteurs, puisque les $\frac{3}{4}$ au moins des matières ou procédés exposés le sont par des producteurs, industriels ou manufacturiers, chefs d'exploitations agricoles, minières, forestières; qu'elles consistent en produits extractifs ou manufacturés, en oeuvres d'art industriel, etc.

Pour ce qui est du surplus, les oeuvres d'art pur, les méthodes d'enseignement à tous les degrés, l'économie sociale et politique dans toutes leurs branches, ont, également, avec le commerce et l'industrie, des affinités telles qu'elles ne peuvent en être distraites que dans une classification en permettant l'étude séparée, mais que, dans la pratique, elles en constituent sinon une partie intégrante, du moins une branche parallèle d'une importance telle que, sans elles, toutes questions industrielles et commerciales seraient d'une solution presque impossible.

Résumons :

Qu'elle est l'expression par excellence de l'industrie si ce n'est les Chambres de Commerce, les réunions dont les représentants élus remplissent la fonction d'aider au fonds commun, dans toutes les manifestations pouvant augmenter l'importance, le développement, la prospérité du Commerce et de l'Industrie.

Ce sont donc bien les Chambres de Commerce qui doivent présider à la préparation, à l'organisation des Expositions et puisque nous sommes établis dans la Métropole Commerciale incontestée du Canada, il est absolument logique et sans qu'il soit nécessaire de pousser plus loin les déductions, que c'est à la Chambre de Commerce du District de Montréal, qu'il appartient de prendre l'initiative de cette constatation des progrès acquis; de cet

achèvement des progrès futurs qui a mérité une Exposition Internationale et de fonder une Société pour les futures Expositions canadiennes.

Ceci pose, il restera à cette Chambre l'obligation de s'efforcer et de solliciter l'appui de toutes les compétences, de tous les intérêts, de toutes les bonnes volontés, c'est-à-dire :

1. Les Chambres de Commerce, soit de la Métropole, de la Province et, plus tard, quand sonnera l'heure de la période de préparation à la grande Exposition Internationale, de celles du Dominion d'abord, du monde entier ensuite.

2. Les membres de ces Chambres (industriels et manufacturiers) consentant à faire partie, individuellement, de la Société.

3. Les compagnies de transport de la Ville, de la Province, du Canada entier et ensuite de tous les pays.

4. Les pouvoirs publics municipaux, provinciaux et fédéraux, dont le devoir étroit est d'appuyer de toutes leurs forces pareilles manifestations, ce qui leur est dû, reste facile et, la plupart du temps, sans bourse délier, comme il le sera indiqué dans le chapitre des Voies et Moyens d'action.

DIRECTION DES ETUDES, PROGRAMME ET MISE EN ŒUVRE

Comme il est indispensable, pour toute entreprise, mais pour la préparation et l'organisation des Expositions plus que pour tous autres projets, d'avoir un programme scrupuleusement étudié, ainsi que des sections spéciales d'études étroitement liées par l'obligation d'exécuter le programme tracé, suivant l'ordre général qui y a présidé, il devra y être procédé immédiatement après la décision de la Chambre, si elle décide d'entrer activement dans l'œuvre de préparation d'une Exposition Internationale et à former une Société d'Exposition.

RECHERCHE DU SITE FAVORABLE

La question du site joue un rôle considérable dans le succès d'une Exposition; c'est la raison pour laquelle on doit éviter, autant qu'il est possible, de le choisir trop grand et surtout trop éloigné du centre de la Ville.

En un mot et sauf de très rares exceptions, il faut que l'on puisse y accéder facilement; qu'il soit limitrophe, s'il se peut, d'une rivière et d'un Parc public, et, si le terrain se prête à des Expositions futures, il est indispensable qu'il appartienne au gouvernement ou à la Ville où a lieu l'Exposition, afin que les bâtiments puissent être conservés pour une Exposition future et aménagés, pour le temps séparant deux manifestations, de façon à pouvoir être affectés à d'autres services publics ou particuliers — Sports, Concours, Réunions, Manoeuvres, Fêtes agricoles, etc.

Enfin, le terrain visé doit pouvoir se prêter à l'extension que peut nécessiter un succès dépassant les espérances d'une première tentative et permettre, en outre, les entreprises "à côté", exécutées par des particuliers, lesquelles dégrèvent le budget des Expositions. — Exhibitions, amusements divers, concerts, festivals, etc.

Chaque fois qu'une Exposition a été établie hors la ville, elle a, à de très rares exceptions près, difficilement récupéré ses dépenses, les bénéfices ayant été pour les

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

transport, les inconvénients pour le public, les pertes pour les organisateurs.

Il faut donc une partie du succès qu'il a toujours remporté, à l'Exposition, à l'application absolue de ce principe : *l'Exposition dans la ville*.

COÛTS, ET COMME SURFACES OCCUPEES, CONSTRUCTION, DÉPENSES À ENGAGER.

En 1867-1868, par des exemples précédents, ce que c'est grand et "faire trop cher" a coûté à beaucoup de monde, et cela dans tous les pays.

position pour s'amuser, consacrer, néanmoins, une partie de sa visite à l'Exposition proprement dite; elle sera charmée, avant d'aller là où l'on s'amuse, c'est-à-dire dans les exhibitions plus ou moins nombreuses annexées à l'Exposition elle-même et aux festivals qui y sont donnés, de n'avoir à parcourir que l'espace minimum compatible avec sa curiosité.

Ceci dit, il importe, néanmoins, que des jardins, des bois, des eaux, utilisables du reste pour la promenade, les Expositions agricoles, horticoles et florales, fussent réservées, tant pour le plaisir des yeux que pour l'hygiène bien entendue des locaux affectés aux exposants.



EDIFICE DE LA BANQUE MOLSON.

Bureau-chef: Coin des rues St-Jacques et St-Pierre, Montréal.

En effet, ceux qui vont visiter une Exposition appartiennent à deux classes principales.

La première, la plus nombreuse et aussi la plus intéressante, est composée de gens qui vont à l'Exposition pour l'Exposition, pour voir enfin, qu'ils y soient poussés par une curiosité, bien naturelle en ce cas, ou que cela soit pour en étudier les détails.

A ceux-là, plus les objets exposés sont concentrés, moins ils éprouvent de fatigue, moins ils perdent de temps dans leurs visites ou leurs études; soyez certains qu'ils reviendront souvent s'ils sont satisfaits.

La seconde classe de visiteurs, celle qui vient à l'Ex-

DURÉE NORMALE DES EXPOSITIONS.

La durée d'une Exposition, pour qu'elle fut susceptible de payer ses dépenses et permettre en outre aux exposants d'amortir tous leurs frais d'installation par des ventes ou des commandes prises, doit être plus longue que celle souvent adoptée dans beaucoup de pays, et, en fixant à 15 jours la durée de celles locales ou régionales avec concours, à un mois, de celles dites Nationales, on sera dans la bonne moyenne compatible avec les divers intérêts en jeu.

Quant aux Expositions Internationales, le terme de 5 à 6 mois devra être celui adopté.

CLASSIFICATION METHODIQUE DES OBJETS EXPOSES.

Nous voici arrivés au chapitre le plus important, — surtout quant au but social à atteindre, — de tous ceux déjà étudiés et, comme au début de cette causerie, je vais le faire précéder de quelques paroles le définissant clairement, paroles prononcées par Monsieur Alfred Picart, Commissaire Général de l'Exposition de Paris en 1900, lors de l'inauguration de cette Exposition :

"C'est de la classification générale que dépend la "compréhension parfaite d'une agglomération de produits exposés ; sans elle, tout n'est que désordre et obscurité et la principale, si ce n'est l'unique cause des insuccès "ayant accompagnés certaines Expositions de ces derniers "temps, quelle que fut la richesse et la beauté de leurs conceptions.

"Mais, à cet égard, la direction d'une organisation "d'Exposition est ou doit être facile, chacune des assises "successives ayant marqué un progrès chaque fois que "les règles, dorénavant bien fixées de la classification "par groupes et classes sont fidèlement observées."

La classification de l'Exposition de Paris, en 1878, en grande partie calquée sur celle de 1867, comportait 90 classes, réparties en 9 groupes.

Une Exposition historique de l'Art ancien complétait cet ensemble.

Celle de 1889, également à Paris, comportait 87 classes et 9 groupes.

Un groupe supplémentaire était consacré à l'Economie Sociale et divisé en 16 sections.

L'Exposition de Paris de 1900 comportait 121 classes et 18 groupes.

Et à présent offrons quelques exemples de classification, dans trois des principales Expositions d'Europe et d'Amérique.

Exposition de Vienne (Autriche) en 1873, 26 groupes et 172 classes.

Voici, on l'avouera, une bien singulière classification et les études devaient y être assez difficiles.

Exposition de Philadelphie en 1876, 7 groupes, 340 classes.

Si la précédente classification était incohérente combien plus encore l'est celle-ci.

Sous la rubrique du 111^e groupe: Education et Sciences, nous trouvons les classes suivantes :

Education et enseignement — Musique. Art Dramatique. Instruments de précision. Poids et Mesures. Instruments d'optique. Electricité. Acoustique. Génie civil. Cadastre. Chemins de fer. Génie militaire. Art naval. Topographie. Exercices physiques. Alimentation. Habitation. Systèmes commerciaux. Monnaie. Systèmes de gouvernement. Lois. Assistance publique. Sociétés coopératives. Religions, etc., etc.

Pas beaucoup de groupes, mais abondance de classes curieusement mêlées... ou emmêlées.

Exposition de Chicago en 1893, 12 groupes et 1000 classes.

On voit l'extrême morcellement des classes et le disparate apporté par elles dans les groupes, encore un système de classement qu'il faut se garder d'imiter.

Il résulte de ces quelques exemples que les classements seuls logiques sont ceux des Expositions françaises de 1867, 1878, 1889 et 1900, surtout le dernier qui, édifié sur les mêmes bases que celui de 1867, améliore et développe, suivant en cela la marche ascendante, pendant trente années, des sciences et de l'industrie est, bien certainement, le chef-d'oeuvre du genre.

En tête se placent l'Education et l'Enseignement ; c'est par là que l'homme entre dans la vie, c'est aussi la source de tous les progrès.

Aussitôt après, les Oeuvres d'Art, oeuvres de genre auxquelles doit être conservé leur rang d'honneur.

Pour les mêmes considérations, la troisième place est aux instruments et procédés généraux des Lettres, des Sciences et des Arts.

Puis les grands facteurs de la production, matériel et procédés de la mécanique ; Electricité, génie Civil et Transports.

Puis les produits, superficiels ou souterrains de la terre ; Agriculture ; Horticulture, Forêts, Pêche, Cueillettes ; Aliments ; Mines et Métallurgie.

Plus loin, la Décoration et le Mobilier, les Fils, Tissus et Vêtements ; l'Industrie Chimique, les Industries diverses.

A la suite des diverses branches de la production Artistique, Agricole ou Industrielle vient, naturellement, l'Economie sociale qui en est la résultante en même temps que la philosophie ; l'Hygiène qui sauvegarde la santé humaine ; l'Assistance publique, qui vient au secours des déshérités de la fortune.

Puis l'oeuvre morale et matérielle de la Colonisation.

Enfin, la série se clot par le groupe des Armées de Terre et de Mer ; ceux qui doivent garantir les biens acquis par les travaux de la paix. Chaque groupe a de plus, comme vestibule, une sorte de petit musée rétrospectif marquant les principaux progrès réalisés depuis cent ans.

VOIES ET MOYENS EMPLOYES ET RESULTATS OBTENUS.

Les voies et moyens devant présider à l'établissement des Expositions sont nombreux et subordonnés, naturellement, aux besoins et usages du pays où ces Expositions doivent être créées ; aux centres de population l'avoisinant ; aux institutions qui le régissent ; à la forme de son gouvernement ; aux ressources, enfin, qu'il possède.

On peut y procéder :

1^o Par l'initiative privée seule.

2^o Par celle de l'Etat, du gouvernement ou des municipalités.

3^o En combinant ces moyens entr'eux.

C'est cette dernière forme qui, jusqu'à ce jour, a donné les meilleures garanties de succès.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL.

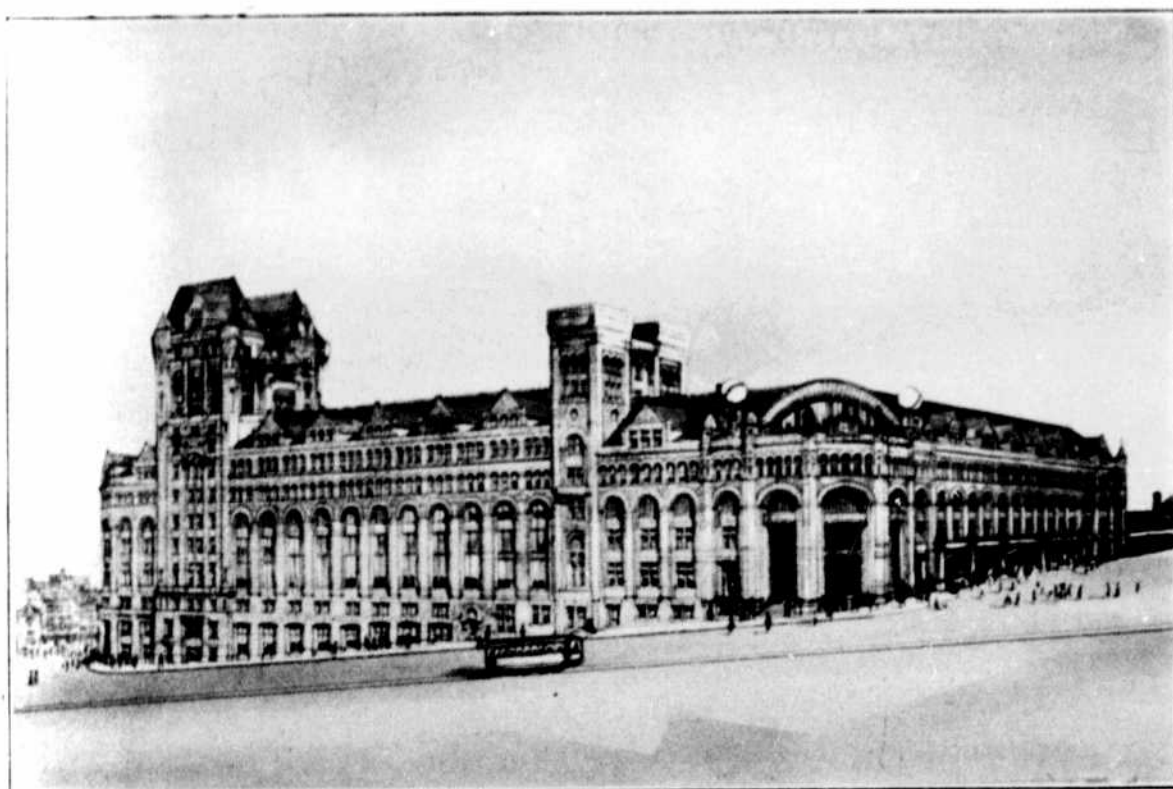
DES PRECEDENTS ET CRITERIUM DE DES PROFITABLES EXPOSITIONS AU CANADA.

"Science", a dit Ampère, "l'homme connaît". Dans les Arts, il connaît et *exécute*. D'où il résulte que tout art comme toute science est un fait démontré par la raison, reconnues par l'expérience et que réunit un caractère commun. L'obligation d'adopter le mode de classification est donc, précédemment indiqué, corroboré par le fait que le modèle le plus parfait est celui qui a été adopté, à l'Exposition de Paris.

et ce, sans quitter le continent américain.

Nul doute qu'une Exposition, appelant sur le pays l'attention du monde entier, serait le point de départ d'un progrès immense, d'une prospérité sans limites appréciables, en même temps que d'une source de bénéfices immédiats pour les gouvernements fédéraux et provinciaux, la Ville de Montréal, le commerce et l'industrie de tous.

La préparation à une Exposition Internationale doit être, nous l'avons suffisamment prouvé, une oeuvre de longue haleine et qui, à Montréal, devait être précédée de plusieurs Expositions Provinciales, la première à bref délai, disons une année; par une Exposition Nationale,



La nouvelle gare Windsor de la Compagnie du Pacifique Canadien, coin Osborne et Windsor, Montréal.

Une seule modification à ce système, celui à adopter, au Canada, pays surtout agricole et forestier, mais où, néanmoins, les pêcheries occupent une large place, où l'industrie minière se développe tous les jours, où un grand nombre d'autres industries se créent, ce qui implique la diminution de l'importance de certaines classes, l'augmentation d'un certain nombre d'autres.

Il y a en outre le dispositif même du pays, limitrophe des États-Unis sur une étendue considérable ne laissant subsister qu'une frontière idéale; situation qui apporte un très sérieux appoint à la population Canadienne et lui permet de tabler, dans une manifestation pacifique comme l'est une Exposition, sur le triple ou même le quadruple de sa population proprement dite, tant au point de vue des Exposants que du public visiteur,

revue d'honneur de toutes les industries canadiennes, à deux ou trois années de la précédente, pour arriver enfin à celle Internationale l'année suivant celle d'un grand pays Européen. — mode le plus rationnel de recrutement d'exposants à l'étranger.

La durée de ces Expositions Provinciales devrait être de quinze jours.

Celle d'une Exposition Nationale serait de un mois.

Celle enfin de l'Exposition Internationale — en tenant compte des conditions climatiques du Canada, ainsi que de l'ouverture et de la fermeture de la navigation interocéanique, — de 4 mois $\frac{1}{2}$, 5 mois si possible, de mai à octobre.

Cette Exposition, amplement préparée par l'entraînement des précédentes manifestations; par toutes dé-

marches nécessaires accomplies afin d'en assurer le succès, mettrait alors en ligne, parallèlement aux exposants de tous les pays du monde qui y seraient conviés, ceux du Canada, avec tous les avantages que peuvent apporter la confiance en soi-même et une juste émulation.

Parmi les emplacements, situés dans les limites de la Ville et qui seraient susceptibles d'être affectés à une Exposition, même Universelle et Internationale, trois seulement semblent réunir les conditions nécessaires ou du moins la plus grande partie de celles ci-dessus énumérées.

Appartenant à la Ville et attenant tous les trois à des parcs publics, ou à proximité d'un fleuve; je citerai les terrains de la Ferme Fletcher; de l'Avenue des Pins à celle Mont-Royal, et de l'Avenue Esplanade, au versant Est de la Montagne, en franchissant la rue Bleury par des ponts ou passerelles; superficie disponible de 85 arpents, avec, comme annexe possible, une partie d'un parc — celui de la Montagne — d'une superficie de 315 arpents.

Cette surface de terrains pourrait être répartie de la façon suivante: Côté droit de la rue Bleury 35 arpents
Côté gauche 37 "
Annexes pour exhibitions, faisant suite à ces deux emplacements 15 "
Partie du Parc de la Montagne, d'une superficie de 315 "

En seconde ligne, convenant également bien à la création d'Expositions permanentes Provinciales, Nationales et même d'une Exposition Universelle, plus éloignés du centre de la Ville, mais très accessibles néanmoins, sont les terrains de la Ferme Logan, contigus au Parc Lafontaine et d'une superficie nette disponible de 43 arpents 750, avec, comme Parc pouvant y être temporairement annexé, 43 arpents 250 soit, ensemble, 87 arpents.

En troisième lieu, les terrains de l'Île Ste-Hélène, magnifiquement situés, mais qui, pour être propices à l'établissement d'une Exposition, devraient être reliés par un pont ou un transbordeur à la terre ferme, qui, en outre, ne présentant, en terrain plan, qu'une surface insuffisante, forçant à détruire, par la suppression du bois, l'aspect même de l'Île, pour l'édification des bâtiments nécessaires à une Exposition forceraient à en construire une partie sur remblai de terre et roc.

Je rappellerai sommairement, en opposition aux surfaces que présentent les terrains précités, et afin de démontrer qu'il est très possible de les adapter à l'usage propice, celles occupées par quelques Expositions Universelles.

Londres 1851	130 arpents
Paris 1855	21
Paris 1867	130
Paris 1878	161.500
Sydney 1879	90
Amsterdam 1883	37
Anvers 1883	33
Paris 1889	243
Paris 1900	555
Buffalo 1901	215

On voit que les emplacements ayant suffi à Paris, Sydney, Amsterdam, Anvers, égaux ou inférieurs à ceux

indiqués plus haut à Montréal, pourraient largement abriter le nombre d'exposants à prévoir dans une Exposition Universelle.

La question des dépenses à affecter à une quelconque des Expositions suggérées, celle des votes et moyens de les couvrir, serait à résoudre de la façon suivante:

1°. Étant donné une Société d'Exposition à capital social et pour une série d'Expositions annuelles, Nationales et Universelle telles que celles si heureusement exploitées à Toronto:

Par une avance remboursable, de la Ville, du gouvernement Provincial et de celui Fédéral, servant à l'édification des bâtiments permanents indispensables;

Par locations diverses aux Exposants, aux exhibitions, fêtes et festivals organisés, Entrées sur le terrain.

2°. Pour l'établissement d'une Exposition Universelle Internationale, laquelle ne pourrait raisonnablement être menée à bien que dans quatre ou cinq années.

- 1°. Avances, garanties sur entrées et locations:
- " du gouvernement fédéral;
- " de celui Provincial;
- " de la Ville de Montréal;

Ces avances remboursables avec intérêts et parts proportionnelles de bénéfices.

2°. Octroi, par la Ville de Montréal ou du gouvernement Provincial, du terrain nécessaire, à loyer nominal, les constructions à y édifier devant leur faire retour dans un temps à déterminer;

3°. Octroi de la jouissance temporaire de partie des parcs et jardins nécessaires; ceux de l'Île Ste-Hélène livrés au public gratuitement, sauf les 15 jours d'expositions annuelles, le mois de celle nationale, les 5 mois de celle universelle.

4°. Octroi, par le gouvernement, de l'autorisation d'émission d'un système de bons amortissables, avec entrées et primes au public et garantie du remboursement par une banque.

- 5°. Locations d'emplacements:
- Vente de privilèges;
- Travaux d'installation des groupes, classes et exposants;
- Émission de bons d'entrée; amortissables et avec lots.
- Entrées supplémentaires aux guichets pour études.
- Fêtes de jours et de nuit.

6°. Réductions sur transports des voyageurs et des marchandises destinées à l'Exposition, par les Compagnies de chemins de fer;

- Compagnies de bateaux:
- " de lignes maritimes;
- " de tramways;

Ces réductions attribuées aux détenteurs de bons et aux Exposants.

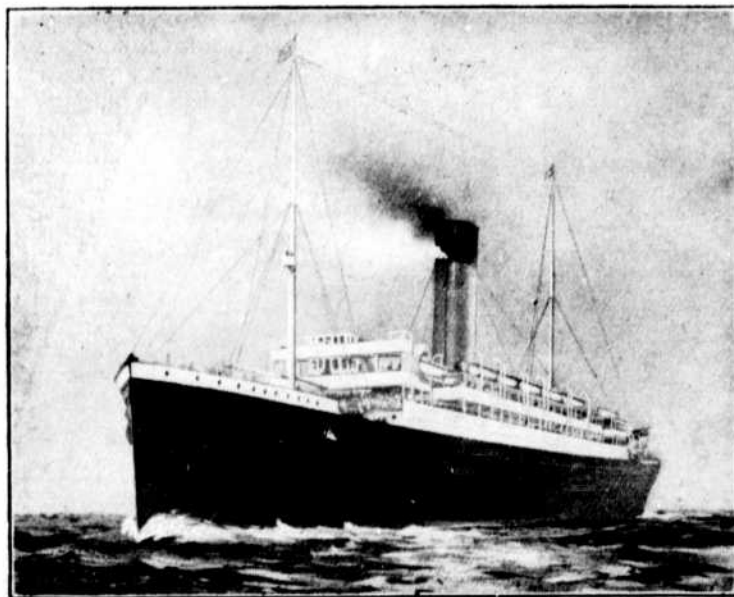
7°. Avantages offerts par hôtels, pensions, lieux d'amusements, exhibitions, etc., également aux porteurs de bons d'entrée.

Ces indications résultant de l'étude des divers procédés, causes du succès des Expositions ayant évolué sur ces bases, plusieurs se rencontrent avec les études et indications soumises à cette chambre même, de l'année 1889

à celle de 1907, notamment par MM. J. N. Perrault, H. A. A. Brault, Joseph Contant, Guillaume Boivin, J. P. Mullarkey, l'Hon. Israël Tarte, S. D. Vallières, L. J. A. Surveyer, J. B. A. Lanctot, C. H. Catelli, G. DeSerres, A. V. Roy, Isaïe Préfontaine.

J'ai pu moi-même, aux Expositions françaises de 1867 et 1878, 1879 où j'ai organisé le Pavillon d'Hygiène de l'Habitation; à celle d'Electricité de 1880, à Paris; à celle enfin de 1889, apprécier ceux de ces procédés, ayant amené, par leur application, des résultats favorables, et pouvant servir à titre indicatif, dans le travail qui vous est soumis.

Néanmoins, ce chapitre des voies et moyens d'exécution, s'il était décidé par la Chambre d'établir des Expositions à Montréal, et ce, sur des bases pratiques permettant d'en espérer le succès, pourrait être considérablement développé.



L'un des navires océaniques de la Compagnie White Star-Dominion Line.

Il s'agirait d'abord de se décider pour un terrain dont l'obtention de qui de droit serait facilement obtenue, pour établir, ensuite, le plan financier; celui d'exploitation; le devis très rapproché des recettes et dépenses, etc.

Je suis absolument persuadé du succès devant couronner une tentative de ce genre basée sur le besoin, la nécessité même d'Expositions annuelles et Nationales à Montréal, ces Expositions devant amener, par la force même des choses, une grande Exposition Universelle dans quatre ou cinq années.

Merci, Monsieur le Président, Messieurs, de la bienveillante attention que vous avez apportée à suivre cet exposé, aride quelquefois mais indispensable, je le crois, à la constatation des procédés devant être suivis en pareille matière, et qu'il me soit permis, pour terminer, d'exprimer un vœu: Celui de voir, dès l'année prochaine, s'ouvrir la série des Expositions annuelles à Montréal, série devant logiquement aboutir à une Exposition Universelle et, digne couronnement de l'œuvre entreprise.

LOUIS PERRON.

AVANT PROJET D'EXPOSITION A MONTREAL.

ILE STE-HELENE

A Monsieur le Président de la Commission des Expositions et Musées.

CHAMBRE DE COMMERCE.

Monsieur le Président, Messieurs.

La commission du Port de Montréal, devant dans un délai de 3 ou 4 années, établir, de la Rive Nord à la Rive Sud, en passant par l'extrémité Est de l'Île Sainte-Hélène, un pont avec chemin de fer, voie pour tramways, voitures et piétons, ou une digue détournant les eaux, de la Rive Nord à la Rive Sud; il serait facile de rendre l'Île Sainte-Hélène, en en augmentant la Superficie, suscep-

tible de servir à une Exposition, ce qui serait le plus avantageux vu la place importante occupée par elle et sa proximité de la ville.

La superficie de l'Île, à la cote des basses eaux, est de 144 acres 760 et, au-dessus du niveau des hautes eaux, de 96 acres 760 seulement.

Si on retranche de cette superficie, celle boisée qu'il ne faudrait évidemment pas détruire, afin de conserver à l'Île son pittoresque aspect, soit 48 acres 760; il ne resterait de disponible, en terrain plan nécessaire à l'établissement des bâtiments de la future Exposition, que 48 acres 000.

En opérant un remblai, en blocs de pierre et terre, entre l'Île Sainte-Hélène et l'Île Ronde et ce, jusqu'à la cote de 18' au-dessus des basses eaux et amenant la cote de l'Île Ronde au même niveau, on obtiendrait une surface de

31 A. 450

Soit un total de

79 A. 450

En établissant également, entre la cote supérieure et celle des basses eaux, un talus gazonné, sur 30 moyens de l'île; on aurait une surface de

13 A. 314

Celle des parties boisées et de niveau supérieur, s'élevant jusqu'à la cote 110', ayant une superficie de

48 A. 700

On obtiendrait un total général de 141 A. 524

FRAIS DE PREMIER ETABLISSEMENT.

Le remblai ci-dessus indiqué, y compris celui des talus, coûterait

\$250,925

Les bâtiments à construire pour l'Exposition (200,000 pieds, 2 étages, 40' de hauteur) coûteraient

\$1,000,000

Les embellissements de l'île, tels qu'ils étaient indiqués sur le projet de concours de 1900 et comprenant:

Théâtre antique; arène; Pavillons d'entrées; Kiosques à musique, jeux, rafraîchissements; Aquariums; Café-restaurant; Bélier hydraulique pour l'élévation de l'eau à la cote 110'; Fontaine et réservoirs; Tour-phare; Lac, rivière, cascades et grottes; labyrinthe; Chemin de fer Decauville, à double voie, faisant le tour de l'île (11500 pieds).

Etablissement de la lumière électrique; Jardins et palmeraies; coûteraient

\$150,000

Quai d'atterrissage des bateaux, en béton armé

\$25,000

Pont transbordeur (2800 pieds de longueur, 50 de largeur et 150' de hauteur; 1 arche de 1000', les autres de 125' et 250').

\$135,000

Soit y compris la surveillance des travaux, les Plans et devis d'exécution.

\$1,634,802

MOYENS D'ACTION.

1°. Constitution de la Société des Expositions (Chambres de Commerce canadiennes et industriels), pour 25 années, au capital de \$50,000.

2°. Emprunt à la Ville de Montréal, de \$500,000, par versements de \$125,000 par an, durant 4 années avec intérêt annuel 5 p.c. et 1-4 des bénéfices nets des Expositions de la 1ère Série de 5 années; Remboursement la 5e année, \$500,000.

NOTA.—La Ville de Montréal louerait, à la Société des Expositions, et pour 25 années, l'île de Sainte Hélène; laquelle, à l'expiration des dites, lui serait remise avec tous les embellissements, les bâtiments y existant, pont transbordeur etc. et dont elle aurait la jouissance pour le public, tout le temps en dehors des Expositions.

3°. Emprunt au gouvernement Provincial, de \$500,000 par versements de \$125,000 par an durant 4 années, intérêt annuel, 5 p.c. et 1-4 des bénéfices nets des Expositions de la 1ère Série, remboursement la 5ème année \$500,000.

4°. Emprunt au gouvernement Fédéral, de \$500,000, do do au précédent, \$500,000.

NOTA.—Le gouvernement Fédéral accordant à la Société des Expositions, l'autorisation d'émettre 200,000, bons d'entrées à \$5.00, soit 1 million; avec \$100,000 de

lots, espèces et objets d'art, à l'expiration de l'Exposition Internationale; commissions sur transports, hotels, lieux d'amusements, etc; et remboursement en 75 années, garanti par la banque; Soit un total de \$1,550,000.

Trois séries d'Expositions: Une de 5 années, 5 Expositions, et deux de 10 Expositions, 20 Expositions.

U. L. ASSELIN et L. PERRON,
Architectes et Ingénieurs.



Edifice de la MONTREAL LIGHT,
HEAT & POWER Co., rue Craig,
Montréal.

LE CANADIEN-NORD.

Afin d'accommoder ses clients, toujours augmentant, de la Pointe-aux-Trembles, près Montréal, la Compagnie du Chemin de fer Canadien-Nord vient de construire une station temporaire où les trains allant ou venant de l'est ou de l'ouest arrêteront.

Des billets d'accommodement seront vendus à prix réduits, bons durant toute l'année.

Membres d'Honneur de la Chambre

Le Très Hon. Lord Strathcona et Mount Royal, G. C. M. G. C. V. O., Président Honoraire de la Banque de Montréal, Haut Commissaire du Canada à Londres, 17, Victoria street, London, S. W. Angleterre.

L'Honorable Sir Lomer Gouin, Premier Ministre et Procureur Général de la province de Québec, député de Portneuf à l'Assemblée Législative de Québec, Conseil du Roi, Chevalier-Bachelier, Officier de la Légion d'honneur, Docteur en droit de l'Université Laval et de l'Université McGill, membre du conseil de l'instruction publique, Québec.

M. A. Kleczkowski, ministre plénipotentiaire de France à Rio-de-Janeiro, Brésil.

M. Simeon Beaudin, Conseil du Roi, ancien bâtonnier du Barreau de Montréal, 30, rue St-Jacques, Montréal.

Membres à Vie

MM. Frédéric C. Larivière, C. H. Catelli, Isaie Préfontaine, Ovila S. Perrault, Joseph Fortier, U. Garand, Arthur C. Larivière, Ls. J. Loranger, C.R., F. D. Shallow, J. Arthur Villeneuve et Fortunat Bourbonnière, C.R.

Liste des Membres de la Chambre de Commerce

Allard, Thomas, achet. C/o O. Vanier & Cie. Coin St-Laurent et Mont-Royal.
Ames, H. B., M. P., ex échevin, 26, Ontario Ave.
Amiot, L. A., entrepreneur, 502, Ave de l'Hotel de Ville.
Amyot, Adélard, marchand, 152, Ste-Catherine Est.
Arcand, Z., marchand de nouveautés, 181, St-Laurent.
Archambault, A. R., march. de pianos, 747, St-Denis.
Archambault, Alph., marchand de nouveautés, 714, Ste-Catherine Est.
Archambault, Edmond, march. de pianos, 312, Ste-Catherine Est.
Archambault, J. avocat, 71a, St-Jacques.
Archambault, Henri, E., pharmacien, 78, Notre-Dame E.
Archambault, J. H., avocat, 72, Notre-Dame Est.
Archambault, Léon, commerçant d'huîtres, 326 St-Charles-Borromée.
Archambault, Victor, pharmacien, 1068, St-Denis.
Armand, J. T., courtier en mines, 4 Bld St-Laurent, de J. T. Armand & Cie.
Asselin, U. J., architecte, 17, Côte Place d'Armes.
Aquin, Théo., march. ferronneries, 437, rue St-Denis.
Aubry, J. B. A., manufacturier, 1090, Delormier Ave.
Aubuchon, Eugène, bijoutier, 1419, St-Laurent.

Audet, Eugène, avocat, chambre 51-54, 97 St-Jacques.
Aumond, Alph., de J. L. Cassidy, 339, St-Paul.
Avaré, J. G., courtier en immeubles, 107, St-Jacques.
Bacon, J. A., C/o "Lamontagne Ltée.", 338, Notre-Dame Ouest.
Bagné, H., marchand, 107, St-Paul.
Baillie, John, Dir. Dom. Oil Cloth Co., 1192, Ste-Catherine Est.
Baillargeon, J. B., entrepreneur de transport, 202, Ste-Catherine Est.
Baleer, G., agent consulaire de France, Chevalier de la Légion d'Honneur, Trois-Rivières.
Baleer, L. G., gérant Banque de Québec, 560, Ste-Catherine Est.
Ballantyne, C. C., The Sherwin Williams Co., 639, Centre, l'un des Commissaires du Port de Montréal.
Barbeau, J. B., entrepreneur, 324, Galt, Côte St-Paul.
Barette, E. O., agt. de manufacture, 40, Carré Victoria.
Bartte, C., agt. de manufacture, 40, Carré Victoria.
Barry, Léopold, avocat, de Barnard & Barry, 180, St-Jacques.
Barsalou, Erasme, fab. de savon, 12, Cherrier.
Barsalou, Hector, fab. de savon, 703, St-Hubert.
Bastien, Arthur, entrepreneur, 1236, Delormier.
Bastien, Frs. de S., avocat, Conseil du Roi, 76, St-Jacques.
Bastien, Dr. J. H., pharmacien, 207, Church, Côte St-Paul.
Bastien, L. C., march.-tailleur, 340, Ste-Catherine Est.
Bastien, Trefflé, entrepreneur, Echevin, conseiller de la Chambre de Commerce, 334, Sherbrooke Est.
Beaubien, Chs. P., C. R. avocat, 112, St-Jacques.
Beaubien, Hon. Louis, Directeur de la Banque Provinciale du Canada, ex-ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, 112, St-Jacques.
Beaubien de Gaspé, ing.-électricien, 112, St-Jacques.
Beauchamp, A. A., bijoutier, 44, Notre-Dame Ouest.
Beauchamp, J. C., comptable, 11 et 17 Côte Place d'Armes.
Beauchamp, L. E., marchand, 683, Ontario Est.
Beauchamp, Léon, Standard const., 911, St-Denis.
Beauchemin, L. J. O., libraire, président de la Librairie Beauchemin, Ltée., Directeur de la Banque Provinciale du Canada, 70, St-Jacques.
Beauchesne Arthur, voyag. de com. de La Librairie Beauchemin, 70, St-Jacques.
Beaudin, Jos., marchand, 2261, Notre-Dame Ouest.
Beaudin, S., C.R., avocat, 30, St-Jacques.
Beaudoin, L., comptable, 33, Notre-Dame Ouest.
Beaudry, H., marchand, 271 Craig Est.
Beaudry, J. A., Ass. M. détailliers, 80, St-Denis.
Beaudry, J. A. U., ing.-civil, 52, St-Jacques.
Beaudry, L., entrepreneur, 2329, Hutchison, Outremont.
Beaudry, Narcisse, bijoutier, 287, Ste-Catherine Est.
Beaudry, Raymond, courtier d'immeubles, 103, St. Frs.-Xavier.
Beaugrand-Champagne, Aristide, architecte paysagiste, 449 Demontigny Est.
Beaulieu, Arthur, J., marchand, coin Notre-Dame et St-Martin.
Beaupré, A. P., march. de bois, 253, Visitation.
Beauregard, Elzéar, avocat, de Gauthier et Beauregard, 412 "Power Building."
Beauregard, Henri, comptable, 70, St-Jacques.
Beauvais, C., marchand, 1327, Ste-Catherine Est.

- Beauvais, J. P., march. quincaillier, 316, St-Laurent.
- Beique, Hon. F. L., sénateur, C.R., avocat, docteur en droit, président de l'Ass. de l'Exposition Industrielle de Montréal, directeur de la Banque d'Hochelaga, 17, Côte de la Place d'Armes.
- Béique, Henri, avocat, de Mercier et Beique, 216, E. de la Banque de Québec.
- Bédard, Rodolphe, comptable, "Granger Freres," Dir. Gén. Soc. des Artisans Can. français, 390, St-Paul.
- Bédard, T., marchand, l'Assomption.
- Bégin, J. A., marchand, Windsor Mills.
- Bélair, A., entrepreneur, 1503, Ave. Laval.
- Bélair, Lambert, ger. manufacturier, 1034, Dorchester Ouest.
- Bélair, Thos., entrep. moulins à vent, 944, Notre-Dame Ouest.
- Béland, C. J., agt. d'assurance, 348, St-Denis.
- Bélanger, Elzéar, march. de fer, 685, Notre-Dame Est.
- Bélanger, Ernest, I. C. soll. de brevets, 504, Edifice Banque de Québec.
- Bélanger, Geo., carrossier, 41 Bonsecours.
- Bélanger, Jos., importateur, 132, St-Jacques.
- Bélanger, L., ex-président de la Chambre des Notaires de la province de Québec, 30, St-Jacques.
- Bélanger, L. J. O., fondeur, 338 Amherst.
- Bélanger, Lorenzo, comptable, 43, St-Maurice.
- Bénard, J. E., marchand de nouveautés, 574, Notre-Dame, Maisonneuve.
- Bénard, Toussaint, entrepreneur, 1282, des Érables.
- Benjamin, L. N., 622, St-Joseph, Lachine.
- Benoit, Antonio, manufacturier, 409, St-Laurent.
- Benoit, Auguste, voyag. de commerce, 900, St-Antoine.
- Benoit, Michel, comptoir mobilier Fr. Canadien, 112, St-Jacques.
- Benoit, Z., ancien chef de la Brigade du feu de Montréal, 1020, St-Hubert.
- Bergeron, J. D., comptable, 109, Craig Ouest.
- Bergeron, J. G. H., ex-M. P., avocat, C.R., 76, St-Jacques.
- Bergevin, Hon. Achille, C. L., courtier, 235, B. of Trade Bldg.
- Bergevin, S. G., ger. "Peerless Gas Co.", 319, St-Laurent.
- Bernard, Pierre, ex-maire, quartier Longue-Pointe.
- Bernier, Jos. Émile, sec. Dom. Ice Co., 101, Ave. Orléans.
- Bernier, Marc, Aurèle, marchand, 430, Sherbrooke Est.
- Berthiaume, Arthur, gérant-général de "La Presse."
- Berthiaume, J.-Bte., meunier, St-Eustache, P.-Q.
- Berthiaume, Oskar, courtier d'assurance, 26, St-Sacrement.
- Berthiaume, Hon. Trefflé, C. L., propriétaire de la "Presse".
- Bertrand, T. G., manufacturier, 4, Bonsecours.
- Bérubé, J. P. L., Sec. Conseil des Arts., Monument National.
- Bienvenu, T., dir. gérant B. Provinciale, 7, Place d'Armes.
- Bickerdike, Robt., M. P., Vice-Président, Banque d'Hochelaga, 127, St-Pierre.
- Bilodeau, F. X., comptable, 15, St-Jacques.
- Biron, Edouard, notaire, 99, St-Jacques.
- Bisaillon, F. J., C. R., 17, Côte Place d'Armes.
- Bisaillon, P. R., "Commercial Stationery", 87, Notre-Dame Ouest.
- Bisson, H. G., "Boivin Wilson Co.", 520, St-Paul.
- Bissonnet, A. E. J., C. R., avocat, 38, Notre-Dame Est.
- Blackford, Henry, "London Mutual Fire Ins. Co.", 180, St-Jacques.
- Blanchard, Étienne, ex-M. P.P., St-Marc, Riv. Richelieu.
- Boisseau, Louis, Bur. Revenu Prov., 9, St-Jacques Est.
- Boisvert, F., industriel, 396, St-Antoine.
- Boivin, Guillaume, Ex-Vice-Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, ancien membre de la Commission Royale d'Enquête du Travail, délégué de notre Chambre auprès de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal, ancien négociant, 284, Bl. St-Laurent.
- Boivin, W. U., marchand de nouveautés, 335, St-Laurent.
- Bohémier, J. A., voyag. de comm., 900, St-Antoine.
- Bonhomme, Jos., carrossier, 200, Guy.
- Bonhomme, P., ger. "La Sauvegarde", 7, Place d'Armes.
- Bouchard, Jos. J., ger. "The Star Iron Co.", 100, Craig Ouest.
- Boucher, U. P., ing.-civil, 107, Sherbrooke, Est.
- Boucher, Wilfrid, E., ing.-civil, 15, Bivd. St-Laurent.
- Bourassa, J.-Bte., boucher, 18, Visitation.
- Bourassa, P. E., manufacturier, accessoires de bureaux, 1495, Notre-Dame.
- Bourbeau, Ernest, marchand, 1158, St-Laurent.
- Bourbonnière, A., voyageur de commerce, Ahuntsic, Montréal.
- Bourbonnière, Fortunat, avocat, C. R., Sec. de la Fédération des C. de Comm. de la Prov. de Québec, directeur du Court House Journal Co., rue St-Gabriel.
- Bourbonnière, Jules, gérant de la Dominion Light and Power Co., 1401, St-Hubert.
- Bou au, Geo. A., notaire, 50, St-Laurent.
- Boucau, J. R., chapelier, 37, Ste-Catherine Est.
- Bourdon, H. E., comptable, 29, E. Crédit Foncier.
- Bourgie, H., entrep. pompes funèbres, 1460, Ste-Catherine Est.
- Bourgonin, Hector, march. de bois, 71a, St-Jacques.
- Bourret, A., officier de douane, 421, Maplewood Ave.
- Bouthillier, Ernest, manufacturier, 16, St-Denis.
- Bourque, Joseph, entrepreneur, Hull, Qué.
- Boyer, Aurélien, ing.-civil, vice-président de la Duckworth-Boyer Engineering and Inspection Co., Limited, 171, St-Jacques.
- Boyer, Gustave, M. P., vétérinaire, Rigaud, Qué.
- Brabant, G. H., comptable, 900, St-Antoine.
- Brassard, R. A., architect. 9, St-Jacques.
- Brault, H. A. A., notaire, membre du Conseil d'arbitrage et ex-président de la C. de Commerce, 325 avenue Develles, Côte-des-Neiges.
- Brault, J. A., marchand, 567, Berri.
- Brault, Pierre, carrossier, 174, St-Antoine.
- Briard, Joseph, maître plombier, 1277, St-Dominique.
- Brien, Joseph, épicier, 1403, Carrières, Rosemont.
- Brillón, Alex., pharmacien, 1185, St-Denis.
- Brisebois, L. E. P., voyag. de comm., 900 St-Antoine.
- Brisset des Nos, Paul, courtier, très. de la C. de Comm. Française de Montréal, 16, St-Jacques.
- Brisson, Dr T. A., Laprairie.
- Brodeur, A. N., march. de vaisselle, échevin, de la Cie Brodeur, Limitée, 533, Ste-Catherine Est.
- Brodeur, Donat, C. R., avocat, 80, St-Gabriel.
- Brodeur, E., voyag. de comm., 138, Sanguinet.

- Brodeur, Hon. L. P., M. de Marine et des Pêcheries, C. R., C. P., Ottawa.
- Brodie, James, org. Expositions, 61, Grande Allée, Québec.
- Branchaud, C. H., agent de change, 104, St-Frs.-Xavier.
- Brennan, W. J., "Imperial Tobacco", 900, St-Antoine.
- Brossard, Arthur, C. R., avocat, de Bisailon et Brossard, 17, Côte Place d'Armes.
- Brossard, Edmond, avocat de la société Leblanc et Brossard, 35, St-Jacques.
- Brossard, Henri, marchand, Laprairie.
- Brossard, J. A., gér. de Banque, 946, St-Denis.
- Brousseau, Dr A. S., dentiste, 57, St-Laurent.
- Brousseau, D. C., épicié en gros, Prés. de la Cie. D. C. Brousseau et Cie Ltée, 346, Notre-Dame Est.
- Brousseau, O. Daniel, gér. d'imprimerie F. Daniel, 25, St-Gabriel.
- Brousseau, Roméo, com. voyageur, 94, St-Pierre.
- Brousseau, J. A., com. voyageur, 2128, Ave. Esplanade.
- Bruneau, P., épicié, 803, St-Laurent.
- Brunel, L. Eugène, insp. d'assurance, 160, St-Jacques.
- Brunet, Arthur, courtier, 202, Edifice Banque de Québec.
- Brunet, Joseph, manufacturier et importateur de granit à construction, monuments, etc., 675, Chemin de la Côte des Neiges, Montréal.
- Brunet, J. O., entrep. briqueteur, Winnipeg, B. P. 1896.
- Brunet, Rodolphe, courtier, 202, Edifice Banque de Québec.
- Bruyère, H. P., agent, 803, St-Hubert.
- Bussière, P., fab. de bonbons, 756, Dorchester, Ouest.
- Cadioux, L. A., agt. d'immeubles, 62, St-Jacques.
- Cadioux, Nap., plombier, 1277, St. Dominique.
- Cadotte, J. T., march. de fruits, 53, Commissaires.
- Gagnat, Geo. Henri, ing.-civil, 589, Lisgar, Ottawa.
- Cains, Georges, de "Greenshields Ltd.", 17 Carré Victoria.
- Campbell Amos., manufacturier, 129, St. Andrew, Québec.
- Campbell, Colin, march. de vins, 17, St-Jean.
- Carli, Alex., statuaire, 316, Notre-Dame Est.
- Carmel, A., imprimeur, 31, St-Vincent.
- Caron, A. L., manufacturier, 157, Craig, Ouest.
- Caron, Chs., bourgeois, 6, rue Harmony.
- Caron, C. J., raffineur, 29, Wellington.
- Caron, Ernest, Can. Gen. & Shoe Machinery Co., Lévis, Qué.
- Carpentier, J. E., voyag. de comm., 121d, Christophe Colomb.
- Carrier, L. Auguste, marchand, Lévis, Qué.
- Carrière, Rod., opticien, 207, Ste-Catherine Est.
- Casgrain, Hon. J. P. B., sénateur, ing. civil et arpenteur, 180, St-Jacques.
- Catelli, C. H., Commandeur de la Couronne d'Italie, membre du conseil d'arbitrage et Ex-Président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, délégué à la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec et à l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal, 626, Ave. Hôtel-de-Ville.
- Chabot, J. B. N., négociant, B. 28, B. of Trade.
- Chagnon, H., Man. portes et chassis, 23, Brunett Ave.
- Chagnon, J. A., gér. de Banque, 1255, Ste-Catherine Est.
- Chalifour, A. O., comptable, 15, St-Jacques.
- Chamberland, Aurèle, N. T., courtier d'ass., Equitable New-York, 823, Delorimier.
- Chamberland, Jos., entrepreneur, 820, St-Hubert.
- Champagne, A., comptable, 900, St-Antoine.
- Champagne, Alph., ferbl. couvreur, 619, St-Hubert.
- Champagne, Wilfrid, marchand, 191, St-Paul.
- Chapleau, E. J., gérant, 7, Place d'Armes.
- Chapleau, Pierre, entrepreneur, 24431, Waverly.
- Chaput, Armand, de L. Chaput, Fils et Cie, épicié en gros, 1er Vice-Président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, délégué à la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, membre du conseil d'arbitrage de notre Chambre, 2, de Bresoles.
- Chaput, Chs., de L. Chaput Fils et Cie., épicié en gros, 2, de Bresoles.
- Charbonneau, Arthur, march.-tailleur, 10, Notre-Dame Ouest.
- Charbonneau, Bruno, voyag. de comm., 1249, Berri.
- Charbonneau, J. E., Directeur et Secrétaire-Trésorier "Larivière Inc.", 911 St-Laurent.
- Charette, Aelx., fab. de pèles, 460, Ontario Est.
- Charlebois, C. T., entrepreneur, 342, St-Denis.
- Charlebois, R., march.-tailleur, 111, Notre-Dame Ouest.
- Chapartier, Trefflé, entrepreneur, 157, Papineau.
- Charron, Frs., marchand, St-Hubert, P.Q.
- Charruau, Jos., agt. d'immeubles, 66, St-Jacques.
- Chartrand, Amédée, évaluateur, 410, Craig Est.
- Chartrand, J. A., marchand, 851, Notre-Dame Ouest.
- Chartrand, P. J., de Chartrand et Trugeon, comptable et Liquidateur, 55, St-Frs-Xavier.
- Chaussé, Alcide, inspecteur des bâtisses, Hôtel-de-Ville.
- Chaussé, J. Conrad, marchand de bois, coin Ontario et Delorimier.
- Chênevert, A., entrepreneur, 108, Delorimier.
- Chevalier, D., marchand, 1417, Notre-Dame Ouest.
- Chevrier, J. N., gérant, "La Patrie".
- Chouillon, C. Alfred, Chevalier de la Légion d'Honneur, conseiller du commerce extérieur de la France, 14, Place Royale.
- Christin, J. A., fab. eaux gazeuses, 21, Ste-Julie.
- Cinq-Mars, A., comptable, 180, St-Jacques.
- Claude Raoul, march. de cuir, 179, Duke.
- Clément, J. E., agt. d'ass., 74, Notre-Dame Ouest.
- Clément, J. H., march. chapeaux, 496, St-Paul.
- Clément, Jules L., march. d'immeubles, 4, Blvd. St-Laurent.
- Clerk, Geo. E., pharmacien, 214, Cherrier.
- Cloutier, Réal, plâtrier, 10, William David, Maisonneuve.
- Coderre, Louis, C. R., avocat, 97, St-Jacques.
- Cohen, Lyon, march. de charbon, 36, Prince.
- Colas, Jules, photographe, de Dupras et Colas, 267, Ste-Catherine Est.
- Colletet, E. D., march. de fer, 95, Bleury.
- Comte, Augustin, thés et cafés, 144, St-Urbain.
- Comte, Henri, thés et cafés, 144, St-Urbain.
- Constantineau, O., industriel, 62, St-Jacques.
- Contant, H., plâtrier, 599, Berri.
- Contant, Joseph, Doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Laval, membre du conseil d'arbitrage et Ex-Président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, l'un des directeurs de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, Officier d'Académie, délégué de notre Chambre auprès de l'Asso-

- ciation de l'Exposition Industrielle de Montréal, 231, Notre-Dame Est.
- Contant, J. C. G., publiciste, 17, St-Jacques.
- Corbeil, A., manuf. chaussures, 71, St-Paul.
- Corbeil, Louis, plâtrier, 1210, Chabot.
- Côté, Arthur, journaliste, "La Presse".
- Côté, Elzéar, entrepreneur, 1227, St-André.
- Côté, F., marchand, 1413, Ste-Catherine Est.
- Côté, J. A., marchand, 74, Marché Bonsecours.
- Côté, Onésiphore, ing. civil, The Phoenix Bridge and Iron Works Ltd., 83, Colborne St., 833, St-Hubert.
- Côté, Thos., de la Commission Int. des Eaux limitrophes, "La Patrie".
- Coulombe, L. A., télégraphiste, 1607, Notre-Dame Est.
- Courtemanche, Jos., marchand de charbon, Chambly Canton.
- Courtois, Jos., agt. d'ass., 263, Visitation.
- Cousineau, A., agt. d'immeubles, 68, St-Jacques.
- Coutlée, J. L., notaire, membre de la Chambre des Notaires, 20 St-Jacques.
- Couture, J. D., manfrs. agent, 802, St-Hubert.
- Couvrette, Eugène, agent, 255, St-Paul.
- Cox, R. E., journaliste, 823, Board of Trade Bldg.
- Crevier, J. H., agent, 405, Power Bldg.
- Currie, James, marchand, 14, Place d'Youville.
- Cushing, Thomas, Prés. "The Montreal Brewing Co.", 617, St-Paul.
- Cusson, L. A., sténographe off., 507, St-Hubert.
- Dagenais, Dr E. G., médecin, 2485, St-Urbain.
- Dagenais, Jos., peintre décorateur, 1414, St-Denis.
- Dagenais, J. B., entrepreneur, 977, St-Jacques.
- Dame, Emile P., épiciier, 312, Bleury.
- Dandurand, U. H., échevin, agt. d'immeubles, 48, St-Jacques.
- Daniel, W. F., imprimeur, 25, Ste-Thérèse.
- Dansereau, Arthur, directeur de "La Presse".
- Dansereau, Félix, march. de bois, 1211, Ontario Est.
- Dansereau, J. A., manufacturier, 378, Papineau.
- Dansereau, J. H., march. de bois, 461 Sherbrooke Est.
- Dansereau, W. A., agt. de manuf., 377, St-Paul.
- Daoust, Emilien, Lib. Beauchemin, 79, St-Jacques.
- Daoust, J., march. de chaussures, 49, Carré Victoria.
- Daoust, J. E. C., architecte, 180, St-Jacques.
- Daoust, Maxime, agt. d'imm., E. "La Presse".
- Daoust, P., épiciier, 140, Ste-Catherine Est.
- D'Argencourt, L. O., épiciier, 362, St-Denis.
- Daubigny, F. T., Méd. Vétérinaire, 270, Craig Est.
- Daunais, Nap., tabaconiste, 163, Craig Ouest.
- David, Achille, électricien, 250, St-Paul.
- David, J.-Bte, épiciier, coin Murray et William.
- David, Wilfrid, plombier, 55, Bonsecours.
- Davidson, J., manufacturier, 364, St-Paul.
- Davignon, Jos., march. de poêles, 1030, Ontario Est.
- DeBray, A. L., Dir. Ecole des Hautes Etudes, Ave. Viger.
- Décarie, Alph. G., cultivateur, 27, Ave. Décarie, N.-Dame de Grâces.
- Décary, Arthur, pharmacien, de la maison Rougier Frères Cie. Incorporée, importateurs de produits français.
- Décary, E. R., notaire, ch. 83, 232, St-Jacques.
- Décary, Gervais, courtier d'ass., ch. 84, 232, St-Jacques.
- Décary, Placide, sur. des agents, "Canada Life Ins. Co.". De Clercq, Geo., inspecteur Ass. Equitable, 15 Christophe Colomb.
- Delabarre, Henri, négociant en grain, St. Ours Lock, P.Q.
- De La Bruère, Montarville, rédacteur "Le Devoir", 71a rue St-Jacques.
- Deguisse, J. B., gér. de la maison "Viau Frères", manufacturiers de biscuits de Viauville.
- Deguisse, Louis, gér. Banque Nationale, 99, St-Jacques.
- Deguisse, Olivier, entrepreneur, 783, St-Hubert.
- Delfausse, Romuald, C. R., avocat, 97, St-Jacques.
- Delisle, J. A., voyag. de comm., 331, 3e Ave., Maison-neuve.
- Delorme, Adhémar, "Laporte, Martin et Cie", 564, St-Paul.
- Delorme, C. E., march. en gros, 15, de Bresoles.
- Delorme, Gustave, march. en gros, 15, de Bresoles.
- Delorimier, Chs. C., fleuriste, 250, St-Denis.
- DeLorimier, Jos. G., avocat, 35, St-Jacques.
- Demers, Alfred, marchand, 615 Notre-Dame Ouest.
- Demers, Emile, industriel, 805, Maple Wood.
- Demers, Dr F. J., pharmacien, 5, Carré St-Louis.
- Demers, H. A., immeubles, finances et prêts, 52, St-Jacques.
- Demontigny, Louvigny, journaliste, Ottawa.
- Demontigny, O. P., march. de chaussures, 672, Ste-Catherine Est.
- Deniger, Ernest, marchand, 247, Craig Est.
- Denis, Henri, voyag. de comm., 1900, St-Denis.
- Denis, J. O., "Denis Advertising Sign Co.", 150, Craig Ouest.
- Dépocas, H. A., march. de fer, 1084, St-Jacques.
- Dery, Hector L., marchand, 21, Place Jacques-Cartier.
- Derouin, L. J. A., com. voyageur, 248 Clark.
- Desaulniers, Edmond, notaire, 17, Côte Place d'Armes.
- Desautels, Oscar, notaire, 20, St-Jacques.
- Desbarats, E., publiciste, 42, Carré Victoria.
- Descarries, J. A., C.R., Ex M.P.P., ex-maire de la cité de Lachine, 50, Notre-Dame Ouest.
- Deschamps, F. R., évaluateur en douane, 125, rue Berri.
- Deschamps, Nap., épiciier, 978, St-Laurent.
- Deserres, Gaspard, liquidateur, Président de la Corporation de l'Ecole Technique de Montréal, 97, St-Jacques.
- Deserres, Philippe, marchand, coin Bleury et Lagauchetière.
- Desforges, Pierre, maître plombier, 17, "La Presse".
- Désilets, Adolphe, avocat, 33, Notre-Dame Ouest.
- Desjardins, Hon. Alph., C.P., Conseiller Privé de Sa Majesté pour le Canada, ancien ministre fédéral, membre du Conseil d'arbitrage et ancien Président de la Chambre, délégué de notre Chambre à la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec, administrateur de l'Université Laval, du Crédit Foncier Franco-Canadien et directeur de la Guardian Insurance Co., ancien Président de la Chambre, R. 26, Board of Trade Building.
- Desjardins, Hercule, chapelier, 1902, St-Denis.
- Desjardins, J. E., notaire, 413, Power Building.
- Desjardins, L. H., marchand, Terrebonne.
- Deslauriers, J. E., publiciste, 9, St-Jacques.
- Deslauriers, J. O., entrepreneur, 4380, Western Ave., Westmount.
- Deslongchamps, L. P., gérant, "Le Devoir", 71a, St-Jacques.
- Desmarais, Alfred, march. de chaussures, 582a, Papineau.

- Desmarais, Eugène, ornements d'églises, 21, Notre-Dame Ouest.
- Desmarteau, Alex., comptable auditeur, 60, Notre-Dame Est.
- Desnoyers, Alfred, gérant "Mutual of Canada", 292, Ste-Catherine Ouest.
- Desnoyers, T., manufacturier, 377, Bourbonnière.
- Desroches, Arthur, marchand, 210, St-Paul.
- Desrochers, Félix, avocat, 58, St-Jacques.
- Desrosiers, Aimé, voyageur de comm., 900, St-Antoine.
- Désv, L. A., ing. civil, 879, Delorimier.
- DeTonnancour, C. G., manufacturier, 56, Cherrier.
- DeTonnancour, L. C., tailleur, 61, Notre-Dame Est.
- Déziel, J. O., épicière, 630a, Parc Lafontaine.
- Dixon, Burton, agt. de manuf., 59a, Avenue du Parc.
- Dixon, J. P., épicière, 239, St-Martin.
- Doin, Armand, chapelier, 76, Notre-Dame Est.
- Dompierre, J. E., marchand, 1546, St-Denis.
- Dorais, O. E., Imp. B. d'Hochelaga, 95, St-Jacques.
- Doran, W. E., architecte, 180, St-Jacques.
- Doré, Elzéar, manufacturier, Laprairie.
- Doré, J. A., épicière, Président de la section des épiciers de l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada, 1286, Notre-Dame Ouest.
- Dorval, Nap., march. de chaussures, 95, St-Laurent.
- Douville, Elie, plombier couvreur, 235, St-Urbain.
- Drapeau, J. B., vins et liqueurs, 49, St-Jean-Baptiste.
- Drolet, Jules D., voyag. de comm., "Greenshields Ltd."
- Drolet, Louis Jos., comptable "Caron Frères", 151, Craig Ouest.
- Drouin, F. B., march. fourrures, Prés. "The Waldron Drouin & Co. Limited", 164, McGill.
- Drummond, T. J., de Drummond, McCall & Co., commerçants de métaux, 28, Carré Victoria; secrétaire de "The Canadian Iron Corporation Co., Ltd.", 28, Edifice Mark Fisher Sons & Co.
- Dubé, Alex., gérant "The Williams Mfg. Co.", St-Henri.
- Dubée, Patrick, Sec. Montreal S. Ry., M. S. Ry. Bldg.
- Dubois, Olivier, march. de fer, 189, Amherst.
- Dubord, P. A., courtier, 93, Notre-Dame Ouest.
- Dubreuil, T., courtier, 97, St-Jacques.
- Dubreuil, Ulric, march. tailleur, 312, St-Laurent.
- Ducharme, G. N., "The Fidelity, Ltd., collecting agency, Ch. 21, 180, St-Jacques.
- Duckett, A. M., acheteur de H. Morgan, 736, St-Denis.
- Duckett, J. R., manuf. d'auvents, 30, Avenue Laval.
- Duclos, Chs A., avocat, Conseil du Roi, 160, St-Jacques.
- Dufault, L., march. de tabac, 91, Laporte, St-Henri.
- Dufault, W. J. A., pompes funèbres, 784, Ontario Est.
- Duffy, J. J., thés et cafés, 375, St-Paul.
- Dufort, C., architecte, 23, Edifice "La Patrie".
- Dufresne, Alf. B., gér. d'assurance, 62, St-Jacques.
- Dufresne, C., march. de chaussures, 276, St-Paul.
- Dufresne, J. B. M., Prés. Cie Mutuelle d'Immeubles, 502, Ste-Catherine Est.
- Dufresne, J. C. A., march. de bois, 2440, Ontario Est.
- Dufresne, Oscar, march. de chaussures, coin Ontario et Desjardins.
- Dufresne, P. H., comptable, liquidateur, de Vinet et Dufresne, 99, St-Jacques.
- Dugré, Philippe G., march. de chapeaux, 525, Ste-Catherine Est.
- Duhamel, J. G., négociant, 610, St-Denis.
- Dumesnil, L. A., notaire, 76, St-Jacques.
- Dumont, A., ancien négociant, 145, rue des Conseillers.
- Dumouchel, Alfred, taxidermiste, 12, Craig Est.
- Dupéré, Abraham, restaurateur, Longue-Pointe.
- Dupré, Hercule, march. de bois, 506, Sherbrooke Est.
- Dupré, Ls Philippe, assistant-régistrateur, emp. civil, 9, St-Jacques.
- Dupré, Yvon, "Cie Sincennes", 73 Common.
- Dupuis, Albert, industriel, 17, Côte Place d'Armes.
- Dupuis, Alex., comptable et agent d'affaires, 17, Côte Place d'Armes.
- Dupuis, Ls Nap., l'un des commissaires de la Cité de Montréal, 957, St-Denis.
- Dupuis, Narcisse, de Dupuis Frères Limitée, rue Ste-Catherine Est.
- Dupuis, J. A., comm. de tabac, St-Jacques l'Achigan.
- Durand, Joseph, plombier, 631, Dorchester Est.
- Durand, T. A., march. de fourrures, 244, Notre-Dame Ouest.
- Durocher, Philippe, avocat, de Kavanagh, Lajoie et Lacoste, 7, Place d'Armes.
- Duquette, Arthélème, rep. E. Guillet & Son, 217, Coristine Bldg.
- Dusablon, S. L., entrepreneur, 525, St-André.
- Duverger, Henri, agent, Geo. H. Hees Son & Co., 96, St-Pierre.
- Eastmure, Walter, Montreal Plate Glass, 63, St-Louis.
- Écrament, Arthur, M.P., notaire, Edifice "La Presse".
- Emard, J. U., C.R., échevin, avocat, 112, St-Jacques.
- Esplin, Geo., manufacturier, 126, Duke.
- Étangs, G. des, M. le comte, Conseiller du commerce extérieur de la France, 55, Ave. des Champs Élysées, Paris, France.
- Ethier, Dr H., Prés. "Rideau Shoe Co.", Maisonneuve.
- Ethier, J., "Laporte, Martin et Cie", 568, St-Paul.
- Ethier, L. J., avocat en chef de la Cité, Conseil du Roi, 178, Berri.
- Faucher, O., march. de fer, ex-échevin, 362, Craig Ouest.
- Faust, Geo. W., march. de bois, 1550, Ste-Catherine Est.
- Fauteux, E. A., voyag. de comm., 900, St-Antoine.
- Ferland, L. L., entrepreneur, 125, Buller.
- Filiatrault, Joseph, marchand de nouveautés, de Filiatrault et Lesage, 420, St-Laurent.
- Filiatrault, Zacharie, marchand de nouveautés, de Filiatrault et Lesage, 420, St-Laurent.
- Filion, J. G. A., Prés. de la section des pharmaciens de l'Association des Marchands-Détailleurs, 1243, Ontario Est.
- Filion, Zéphirin, avocat, chambre 76, 112, St-Jacques.
- Foisy, Geo. W., march. de pianos, 216, Ste-Catherine Est.
- Fontaine, F. E., publiciste, 107, St-Jacques.
- Fontaine, Gustave, maître plombier, 210, Plessis.
- Forest, J. A., marchand, 415, Ontario Est.
- Forest, Vital, fab. de cigares, 130, Panet.
- Fortier, Adélard, march. de provisions, de la Montreal Dairy Co., 315, Lagauchetière Est.
- Fortier, Chs., march. de fer, 2049, Notre-Dame Ouest.
- Fortier, Joseph, Ex-Trésorier de notre Chambre, fab. papetier, 210, Notre-Dame Ouest.
- Fortier, J. M., Directeur de l'École Technique de Montréal, tabaciste, 414, Notre-Dame Ouest.
- Fortier, Léopold, courtier, 83, Notre-Dame Ouest.

- Fortier, Louis, marchand, 322, St-Laurent.
- Foucher, A. A., march. de chapeaux, 1729a, St-Urbain.
- Foucher, H. Lio., marchand, 26, Notre-Dame Ouest.
- Fournier, D., entrepôt public, 191, des Commissaires.
- Fraser, Geo. B., Vice-Président de la maison "Green-shields Ltd.", marchand de nouveautés en gros, 17, Carré Victoria.
- Fréchette, O. N., marchand, 348, Notre-Dame Est.
- Frigon, A. P., financier, de St-Cyr, Gonthier et Frigon, 103, St-Frs-Xavier.
- Frigon, Jos. A., ins. d'ass., 281, Ave. Clark, Westmount.
- Gabard, Marcel, sténographe, 1652, rue Hutchison.
- Gaboury, A., surintendant, M. S. Ry. Co.
- Gaboury, Emile, voyag. de comm., "Imp. Tobacco Co.", 57, St-Denis.
- Gaboury, L. J., sous-dir. des Postes, Bureau de Poste.
- Gadbois, A. E., marchand, 331, Ave. Hôtel-de-Ville.
- Gadbois, Dr J. P., ex-échevin, 183, Dorchester Est.
- Gagné, H. J., avocat, 97, St-Jacques.
- Gagné, J. C., Gér. de "La Prévoyance", 71a, St-Jacques.
- Gagné, Léon Jr., march. de bois, 180, St-Jacques.
- Gagnon, Albert L., agent d'ass., 1381, St-Hubert.
- Gagnon, Arthur, ex-échevin, sec. Ass. St-Jean-Baptiste, Monument National.
- Gagnon, C. A., comptable, 61, Ave. Viger.
- Gagnon, Chs. Ed., agent, 55, St-Frs-Xavier.
- Gagnon, Donat, marchand, 245, St-Laurent.
- Gagnon, Ernest, ing. civil, Cie du Pont de Québec, Can. Express Bldg., Québec.
- Gagnon, Frédéric, ing. civil, de la Commission du Port de Montréal.
- Gagnon, Narcisse, march. de chaussures, 585, St-Timothée.
- Gagnon, N. T., Sec. Mon. Terra Cotta Lum. Co. Ltd., 26, Board of Trade.
- Gagnon, P. A., comptable, 316, Edifice de la Banque de Québec.
- Gagnon, Timothée, manufacturier, 558, Parc Lafontaine.
- Galibert, E., Chevalier de la Légion d'Honneur, Conseiller du commerce extérieur de France, de la maison E. Galibert et Fils, 1123, Ste-Catherine Est.
- Galibert, Paul, tanneur, 18, Lemoine.
- Garand, Ubalde, Ex-Vice-Président et Trésorier de notre Chambre, courtier, 116, St-Jacques.
- Gareau, E. R., agt. d'imm., chambre 68, 107 St-Jacques.
- Gareau, J., confiseur, 400, Parthenais.
- Gareau, J. O., Prés. de la section des marchands de nouveautés de l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada, marchand, 1984, St-Laurent.
- Gariépy, J. Alf., commis, Longueuil.
- Garneau, Léon, avocat, 86, Notre-Dame Ouest.
- Garon, P., agt. d'ass., 350, Sherbrooke Est.
- Garron, J. H., march. de bois, 1017, Ontario Est.
- Gaucher, G. G., marchand, 83, Commissaires.
- Gaudet, Anatole, avocat, Joliette.
- Gauthier, L. E., march. "M. C. Galarneau", 52, Carré Victoria.
- Gauthier, L. Z., architecte, 180, St-Jacques.
- Gauthier, Thos., comptable, président du Conseil des Arts et Manufactures de la province de Québec, chambre 41, 107, St-Jacques.
- Gauthier, T. A., peintre, 128, Ste-Elisabeth.
- Gauvin, J. A. E., pharmacien, 850, Ste-Catherine Est.
- Gauvreau, Joseph, médecin, 55, St-Frs-Xavier.
- Gear, W. L., exportateur, 25, St-Sacrement.
- Gendreau, J. G. A., dentiste, 117, St-Denis.
- Gendreau, Nap., de Charles Lacaille & Cie, épiciers en gros, 329, St-Paul.
- Gendron, Ls Albert, agt. d'ass., 104, Christophe Colomb.
- Généreux, Henri, pharmacien, 975, Ste-Catherine Est.
- Genin, J. R., importateur, Agent général de la Cie Générale Transatlantique, 22, Notre-Dame Ouest.
- Geoffrion, L. E., associé de la maison Chaput & Fils, Commission du Port de Montréal, ex-Président et membre du conseil d'arbitrage, de la Chambre de Commerce du district de Montréal, 4, de Bresoles.
- Germain, Ephraïm, march. de meubles, 903, Ste-Catherine Est.
- Gervais, Honoré, C.R., M.P., Chevalier de la Légion d'Honneur, l'un des directeurs de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, 703, Edifice de la Banque de Québec.
- Ghysens, A., ing. civil, Hôtel-de-Ville, Notre-Dame de Grâces.
- Giard, J. A., agt. de manuf., 23, Laframboise, St-Hyacinthe.
- Giasson, J. C., agt. d'ass., 160, St-Jacques.
- Giasson, L. M., voyageur, 1347, Sanguinet.
- Gibeault, Arthur, avocat, 56, Notre-Dame Est.
- Giguère, H. A., boucher, 42, Ave. Lalonde.
- Girard, A., agt. d'imm., 360, Ste-Catherine Est.
- Girard, Joseph, manufacturier, 44, Ouest, Blvd St-Joseph.
- Giroux, E., pharmacien, 204, St-Laurent.
- Giroux, Geo., agent de comm., 40, Carré Victoria.
- Giroux, Lucien, notaire, 43, St-Gabriel.
- Giroux, Nap., libraire, ex-échevin, 29, Notre-Dame Ouest.
- Gobeil, A., avocat, ex-assistant ministre des Travaux publics du Canada, 73, Banque d'Ottawa.
- Godbout, J. A. D., pharmacien, coin Craig et Bonsecours.
- Godin, Eugène H., avocat, 35, St-Jacques.
- Godin, H., gérant "La Presse", 51, Esplanade.
- Godin, Jos. Arthur, architecte, 209, St-Denis.
- Gohier, A. E., agt. d'imm., 50, St-Laurent.
- Gohier, Edouard, agt. d'imm., 71, St-Jacques.
- Gohier, H., notaire, chambre 803, 263, St-Jacques.
- Gohier, R. Sr., agt. d'imm., 50, St-Laurent.
- Gonthier, Geo., comptable public, financier, de St-Cyr, Gonthier et Frigon, trésorier de la Chambre de Commerce du District de Montréal, 103, St-Frs-Xavier.
- Gorey, E., gér. "Patrons Gorey", 508, St-André.
- Gordon, Jas. R., marchand, 316, St-Jacques.
- Goyer, G., agt. d'imm., 1025, Ave. Laurier.
- Goyer, J. A., pharmacien, 1795, St-Laurent.
- Goyer, J. H., marchand, 6, Lemoine.
- Goyette, Edouard, marchand, Cowansville, Qué.
- Gouin, Hon. Sir Lomer, Premier Ministre et Procureur Général de la Province de Québec, Québec, C.R. LL., D., K.C.M.G.
- Goulet, L. H., fleuriste, 482, St-Denis.
- Gour, A. C., agt. d'ass., 100, St-Frs-Xavier.
- Granger, A. A., libraire, de Granger Frères Ltée., 43, Notre-Dame Ouest.
- Granger, F. J., libraire, de Granger Frères Ltée., 390, St-Paul.
- Granger, Ulric, march. de fer, 570, Ontario Est.

- Gratton, J. B., de la Cie J. B. Gratton Limitée, entrepreneur, 494, Sherbrooke Est.
- Gratton, J. C. A., voyag. de comm., 1974, St-Denis.
- Gratton, J. G., libraire, 500, Ste-Catherine Est.
- Gravel, Arthur, modelleur, 25, St-Georges.
- Gravel, Chs Ed., comptable, chambre 71, 224, St-Jacques.
- Gravel, Gustave, "Corona Rubber Co.", 128, Iberville.
- Gravel, J. E., agt. d'imm., 97, St-Jacques.
- Gravel, Jos. Ovide, industriel, Succession John Pratt, l'un des gouverneurs de l'Université Laval, chambre 71, 224, St-Jacques.
- Gravel, Ludger, négociant, Prés. de la Société des Artisans, 26, Place Jacques-Cartier.
- Gravel, Pierre, agent des rentes viagères du gouvernement, 80, St-Gabriel.
- Grégoire, H. C., march. de vaisselle, 775, Ste-Catherine Est.
- Grothé, F. A., entrepreneur, 6, rue Cuthbert.
- Grothé, L. O., man. de cigares, coin St-Laurent et Ontario.
- Grothé, T. A., bijoutier, 157, St-Laurent.
- Guay, A., march. de vins, 225, Amherst.
- Guay, Eugène, marchand, 100, Ste-Agnès, St-Henri.
- Guertin, V., imprimeur, directeur gérant de The Gazette Printing Co., 150, Mance.
- Guilbault, Alfred, chapelier, 244, Notre-Dame Ouest.
- Guilbert, Dr J. L., 17, Cherrier.
- Guindon, J. M., march. quincaillier, 1202, Mont-Royal Est.
- Hamilton, Geo., marchand, 587, Ste-Catherine Ouest.
- Hamon, Louis, importateur, 207, St-Jacques.
- Hardy, A. H., "Greenshields Ltd.", 28, Carré St-Louis.
- Hardy, Edmond, march. de musique, 38, Notre-Dame Ouest.
- Harris, J. W., manufacturier, 120, Sanguinet.
- Heath Fred. W., Pres. of Standard Photo Engrav. Co., P. O. Box 522.
- Hébert, Albert, épicier en gros, de "Hudon, Hébert et Cie", directeur de la Banque d'Epargne de la Cité et du district de Montréal, Gouverneur de l'Université Laval.
- Hébert, J. A. H., notaire, 29, Ed. Crédit Foncier.
- Hébert, J. W., marchand de meubles, 1499, Notre-Dame Ouest.
- Helbronner, Jules, rédacteur "La Patrie", 50, "The Salisbury".
- Héneault, L. H., march. de glace, 99, Coursol, Ste-Cunégonde.
- Herd, Henri, Dir. Can. Glass Co., coin Charlevoix et Wellington, 321, Sherbrooke Est.
- Herd, L. A., ing. civil, 82, Durocher.
- Hodgson, Jonathan, de Hodgson Sumner & Co., Vice-Président de la Banque des Marchands du Canada, 347 St-Paul.
- Hoofstetter, Jos., pompes funèbres, 241, Visitation.
- Houlé, Roméo, agt. d'imm., 204, St-Jacques.
- Hubert, P. J., comptable et entrepreneur, 120, Sanguinet.
- Hudon, Albert, épicier en gros, de la maison Hudon & Orsali, 259 St-Paul.
- Hudon, J. L. E., "Ins. Equitable Life", 112, St-Jacques.
- Hudon, L. E., Sous-Percepteur Revenu de l'Intérieur, 412, St-Paul.
- Huguenin, Dr W. A., industriel, journaliste de "La Patrie", 710, St-Hubert.
- Hurteau, J. A., march. de pianos, gérant général de Hurteau, Williams & Co., Limited., 316, Ste-Catherine Est.
- Hurtubise, Edmond, courtier, 160, St-Jacques.
- Hurtubise, Gabriel, ing. civil et arp., 99, St-Jacques.
- Itzweire, Ls Philippe, manufacturier, Fraserville.
- Jacob, J. A., "Debenham Ltd.", 149, Berri.
- Jalbert, L. E., agent "The Ideal Savings Loan & Land Co.", 1150, Cadieux.
- Janin, Geo., ing. civil, Hôtel de Ville.
- Jeannotte, Alfred, march. de fer, 297, St-Paul.
- Jeannotte, Dr A. F., 391, Visitation.
- Jeannotte, J., boucher, 419, Demontigny Est.
- Jobin, E., marchand, 248, Notre-Dame Ouest.
- Jolicœur, J. A. D., notaire, 61, St-Gabriel.
- Jonas, Henri, Conseiller du commerce extérieur de France, de la maison Henri Jonas & Cie., produits alimentaires et essences, 391, rue St-Paul.
- Joseph, Walter L., "Union Mutual Life", 151, St-Jacques.
- Joubert, P. E. C., agronome, Terrebonne, Québec.
- Joubert, S. D., "Lamontagne Liée", 338, Notre-Dame Ouest.
- Julien, Léon, march. de chaussures, 1331, Notre-Dame Est.
- Kearney, W. P., Prés. "Rubber Tire Co.", 342, Craig Ouest.
- Kent, P., plaqueur, 37, Vitre Ouest.
- Kleczkowski, A., Ministre plénipotentiaire à Rio-de-Janeiro, Brésil.
- Labelle, A., épicier, 391, Ave. Mont-Royal.
- Labbe, G. H., march. de meubles, 354 St-Paul.
- Labelle, A. E., M. le Lieutenant Colonel, 2ème Vice-Président et membre du conseil d'arbitrage de notre Chambre, "St-Lawrence Flour Mills", 1110, Notre-Dame Ouest.
- Labelle, Félix, entrepreneur, 1018, St-Urbain.
- Labelle, H. P., march. de meubles, 5, Notre-Dame Ouest.
- Labelle, J. A., C.R., avocat, directeur de la société des Artisans Canadiens-Français, Edifice "La Presse".
- Labelle, Joseph N., entrep. plombier, 486, St-Laurent.
- Labelle, J. O., entrepreneur, St-Frs-de-Sales (Laval).
- Labelle, Ph. R., agt. de Manuf., 411, Edifice Power.
- Laberge, Dr Louis, Bur. de santé, Hôtel de Ville.
- Labonté, J. A., épicier, 317 Dorchester Est.
- Labrecque, A. A., bourgeois, 805, St-Hubert.
- Labrecque, Achille, march. tailleur, 1979, St-Laurent.
- Labrecque, J. A., marchand, 463, Ontario Est.
- Labrecque, J. O., march. de charbon, de la maison J. O. Labrecque et Cie, 141, Wolfe.
- Labrecque, Magloire, manufacturier, 1155, Delorimier.
- Lacasse, E., comptable, 17, Côte Place d'Armes.
- Lachance, S., pharmacien, 461, Dorchester Est.
- Lachapelle, Dr E. P., l'un des Commissaires de la Cité de Montréal, président du Conseil d'Hygiène et président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, Administrateur du Crédit Foncier franco-canadien, 267, Prince-Arthur Ouest.
- Lacoste, Arthur, marchand, 78a, rue St-Denis.
- Lacroix, J. O., C.R., avocat, 512, Quebec Bank Bldg.
- Lacroix, Raoul, architecte, 7, Place d'Armes.
- Lafleur, I. L., marchand, 366, Notre-Dame Ouest.

- Lafleur, T., éditeur de livres de droit, relieur, etc., 56 Notre-Dame Est.
- Latlamme, Chs. H., agent, 40, St-Denis.
- Lafortune, D. A., C.R., M.P., 46, St-Vincent.
- Laframboise, C. A., agt. de manufactures, 207, St-Jacques.
- Lairemière, A. M., voyag. de comm., 346, Parc Lafontaine.
- Lajeunesse, W., marchand, 47, William.
- Lajoie, L. J., comptable, 180, St-Denis.
- Lalande, A. E., gér. du trafic des passagers, C. P. R., 129, St-Jacques.
- Lablanc, Arthur J., fab. de remèdes, 131, St-Denis.
- Lalonde, Armand, agent général du Boston and Maine Railroad, 83, rue St-Jacques.
- Lalonde, Damien, manufacturier de portes et de châssis, 1234, St-Laurent.
- Lalonde, Emery, capitaliste, régistrateur, Ex-M. P. P., 9, St-Jacques.
- Lalonde, Henri, pharmacien, 180, Ste-Catherine Est.
- Lamalice, A. E., arbitre en matière d'assurances, 107, St-Jacques.
- Lamarche, Amédée, comptable, 112, St-Jacques.
- Lamarche, Jos., entrepreneur, Resther et Boulevard St-Joseph.
- Lamarche, Jos. A., C.R., avocat, 112 St-Jacques.
- Lamarche, Jos. Paul, avocat, 20, St-Jacques.
- Lamarche, J. Philippe, notaire, 107, St-Jacques.
- Lamarche, Paul Émile, avocat, 506, Power Bldg.
- Lamarre, J. A., navigateur, 531, Fullum.
- Lamarre, Wilfrid, march. de grains, 630, Ave Atwater.
- Lambert, Alf., march. de chaussures, 17, N.-Dame Est.
- Lamontagne, G. A., marchand tailleur, 328, Ste-Catherine Est.
- Lamontagne, W. René, commis-voyag., 232, McGill.
- Lamoureux, C. E., march. tailleur, 85, St-Jacques.
- Lamoureux, Jean B., boucher, échevin, 16, Prince-Arthur Ouest.
- Lamoureux, Jos., bourgeois, Chemin Ste-Catherine, Outremont Apartment (Outremont).
- Lamoureux, Jos., march. tailleur, 311, St-Hubert.
- Lancôt, Henri, pharmacien, 447, St-Laurent.
- Lancôt, J. B. A., Ex-Trésorier de notre Chambre, marchand, 212, St-Laurent.
- Langlois, Chs., march. de provision, de la maison Gunn, Langlois et Cie., 241, St-Paul.
- Langlois, E. J., courtier d'ass., 179, St-Jacques.
- Langlois, Godfroi, M.P.P., 55, St-Frs.-Xavier.
- Langlois, J., entrepreneur, 535, Fullum.
- Langlois, L., march. tailleur, 678, Ontario Est.
- Langlois, Mendoza, courtier d'imm., 62, St-Jacques.
- Langlois, Théodore, gér. "Mutual Life", 171, St-Jacques.
- Lanthier, Raoul, manufacturier, 679, Ave Lasalle.
- Laperrière, Donat, ing. civl et arp., 99, St-Jacques.
- Lapierre, A. H., architecte, ch. 21, "M. S. Ry. Bldg."
- Lapierre, Omer, avocat, 71a, St-Jacques.
- Lapointe, F., march. de meubles, 625, Ste-Catherine Est.
- Lapointe, G. A., agent, 199, Commissaires.
- Lapointe, J.-Bte., gér. Imprimerie Perrault, 73, St-Jacques.
- Lapointe, J. O., Sec. Laurentian Granite Co., ch. 85, 224, St-Jacques.
- Lapointe, L. A., échevin, 66, St-Jacques.
- Lapointe, N., épiciér, Ass. des commis Lic. de Vins et de Liqueurs, 64, Quesnel.
- Laporte, Clovis, C.R., avocat, 11, Place d'Armes.
- Laporte, H., Prés. de l'Ass. des Citoyens de Montreal, ex-Maire de Montreal, Prés. de la Banque Provinciale du Canada, ex-Prés. de la Chambre de Commerce, membre du Conseil d'Arbitrage, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien, de Laporte, Martin et Cie., 568, St-Paul.
- Laprès, J. N., photographe, 400, St-Denis.
- Laramée, Arthur, avocat, 13, St-Jacques.
- Larivière, Hon. A. A. C., commissaire d'immigration de la province de Manitoba, 107, St-Jacques.
- Larivière, Arthur C., "Larivière incorp.", 911, St-Laurent.
- Larivière, E. F., échevin, 1375, Notre-Dame Est.
- Larivière, Frédéric C., quincaillier en gros, président de la Cie "Larivière Incorporée", Président de la Chambre de Commerce du district de Montreal et membre du conseil d'arbitrage, délégué à la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, délégué au conseil d'administration de l'École Technique de Montreal et délégué auprès de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montreal, 911, Bl. St-Laurent.
- Larivière, Idor, C. D. S. C. F., Organisateur, O. I. F., 398, Delorimier.
- Larocque, A. A., "Cie Sincennes", 73, Common.
- Larocque, Alf., ing. civil, P.O.B. 826, 1837, Parc Ave.
- Larose, Damase, Gér. Parc Solmer, 259, Visitation.
- Larue, L., Jr., tabaconiste, 213, St-Paul.
- Larue, L., de Larue et Cloutier Ltée., épiciér en gros, 244-246, St-Paul et 91-93, Commissaires.
- Lasalle, C. R., march. de chaussures, 341, Rachel Est.
- Lasalles, Albert, marchand de nouveautés, 1687, Notre-Dame Ouest.
- Latour, L. D., courtier d'immeubles, 1110, Delorimier.
- Latourelle, Jos. Ad., "Le Canadien", 225, St-André.
- Latourelle, Tél., maître plombier, successeur de Blouin, Desforges et Latourelle, 6, Craig Ouest.
- Latreille, Godfroy, bourgeois, 345, St-Denis.
- Latulippe, Rodolphe, Commission des incendies de la Cité de Montréal, 205 rue du Champ de Mars.
- Laurence, Ant., manufacturier, 102, Sherbrooke Ouest.
- Laurence, A. J., pharmacien, coin St-Denis et Ontario.
- Laurence, Joseph, march. de bois, 314, Craig Est.
- Laurence, Oct., entrepreneur, 220, Berri.
- Laurencelle, H., comptable, 58, St-Jacques.
- Laurendeau, J. T. R., courtier, 99, St-Jacques.
- Lauriault, Wilfrid, marchand, 846, St-Hubert.
- Laurier, Jos., maître plombier, 377, Ontario Est.
- Laurin, Cyrille, banquier, 453, Mance.
- Laurin, James, entrepreneur, 5, Beaver Hall Square.
- Laurin, Jos. A., courtier, 112, St-Jacques.
- Lavallée, A. S., march. de chaussures, 101, St-Laurent.
- Lavallée, Arsène, ex-échevin, Prés. de l'Alliance Nationale, C.R., avocat, 97, St-Jacques.
- Lavallée, C. H., avocat, 80, St-Gabriel.
- Lavergne, E., agent, 22, Ste-Clothilde.
- Lavigueur, F. Onésime, manufacturier, 197, Champ de Mars.
- Lavolette, Dr Isidore, échevin, 384, Panet.
- Lavoie, A. J., ing. mécanicien, 1956, St-Denis.
- Lavoie, F., marchand, Parc Laval, St-Martin.

- Lavoie, O. M., entrep. peintre, 691, St-André.
 Lebeau, Azarias, pharmacien, 549, St-Jacques.
 Lebel, Wilfrid, "Lackawanna Coal Co.", 112, St-Jacques.
 LeBlanc, Dr J. A., 401, Demontigny Est.
 Leblanc, Hon. P. E., C.R., avocat, ex-Président de l'Assemblée Législative de Québec, de la société légale Leblanc et Brossard, 35, St-Jacques.
 LeCavalier, Joseph, bourgeois, 406, St-Jacques.
 Leclair, Damase, entrepreneur, 1058, St-Urbain.
 Leclaire, A., marchand, 637, Ste-Catherine Est.
 Leclaire, Alph., gér. de successions, 78, Durocher.
 Leclaire, Noé, entrepreneur, 874, Sanguinet.
 Leclerc, C. E., notaire, membre de la Chambre des Notaires sde la Province de Québec, 52, St-Jacques.
 Leclerc, René T., courtier, 8, Blvd. St-Laurent.
 Leclerc, J. Albert, marchand, 2774, St-Laurent.
 Lecours, J. E. N., pharmacien, coin St-Denis et Ste-Catherine.
 Ledoux, Chs., manufacturier, 93, Osborne.
 Leduc, Albert, comptable, 549, Montcalm.
 Leduc, F. G., gér. Banque d'Hochelaga, 95, St-Jacques.
 Leduc, F. X., négociant, 7, rue Querbes, Outremont.
 Leduc, Paul J., pharmacien, coin Delorimier et Ste-Catherine.
 Leduc, Pierre, pharmacien, coin St-Denis et Sherbrooke.
 Lefebvre, A. A., pharmacien, 804, St-Hubert.
 Lefebvre, D. M., voyag. de comm., 270, Demontigny Est.
 Lefebvre, Jos., march. de bois, 766, Lagauchetière Est.
 Lefebvre, Maurice, fab. de vinaigre, 20, St-Jacques.
 Lefebvre, Théodore, Sr., "of M. Lefebvre Vinegar Works", 1167, St-Denis.
 Légaré, J. B. D., gerant général de "The Canadian Real Estate Association", 11, St-Jacques.
 Legault, Camille, épicier, 581, Ste-Catherine Ouest.
 Legault, J. Théo., notaire, 68, St-Jacques.
 Léger, Arthur, marchand, 479, Mont-Royal Est.
 Lemay, Césaire, entrepreneur, 347, St-Denis.
 Lemay, E. H., march. de bois, directeur de la Banque d'Hochelaga, 106, Bell Tel. Bldg.
 Lemay, J. Henri, journaliste, 1421, Delorimier.
 Lemay, Octave, entrepreneur, 147, Cherrier.
 Lemieux, Alphonse, agent, 400, Board of Trade Bldg.
 Lemieux, Dr L. J., shérif de Montréal, 31, Place St-Louis.
 Lemire, Ernest, march. de charbon, 367, Richmond et 963, St-Jacques.
 Lemire, O., marchand, coin St-Denis et Ste-Catherine.
 Lemoine, Frs, entrepreneur, 262, Parc Lafontaine.
 Lemont, Arthur, journaliste, "La Presse".
 Léonard, Emile, C. R., ex-M. P., avocat, 26, St-Jacques.
 Leroux, Geo., Sec.-Trés. N. G. Valiquette Ltd., 30, Men-tana.
 Lesage, T. W., ing. civil, Dépt. Aqueduc, Hôtel de Ville.
 L'Espérance, A. P., gér. B. d'Épargnes, 176, St-Jacques.
 L'Espérance, J. J. Emery, plombier, 244, St-Chs-Borromée.
 Lessard, Théophile, plombier, 191, Craig Est.
 Letourneau, O., marchand, "O. Letourneau & Co.", 232, McGill.
 Letourneux, Jos., march. de fer, 57, Notre-Dame Est.
 Lévesque, J. W., M.P.P., notaire, 712, Power Bldg.
 Lévesque, Victor, pharmacien, 11 Bréboeuf.
 Liddell, R. M., marchand de nouveautés, en gros, de Liddell & L'Espérance, Limited, 332, St-Paul.
 Limoges, Z., marchand, 614, St-Paul.
 Lionais, Henri, imprimeur, 42, Place Jacques-Cartier.
 Loignon, Ernest, ing. civil, 17, Côte Place d'Armes.
 Loisel, J. F., voyag. de comm., "Greenshields", 15, Carré Victoria.
 Loisel, Oscar, march. tailleur, 128, St-Denis.
 Lorange, Jos. Jr., manufacturier, 590, Dorchester Est.
 Loranger, Jos. H., avocat, 97, St-Jacques.
 Loranger, L. Jos., avocat, Conseil du Roi, docteur en droit de l'Université Laval, de la société Beaudin, Loranger, St-Germain, Guérin & Raymond, 30, rue St-Jacques.
 Loranger, Maurice, notaire, 97, St-Jacques.
 Lorge, J.-Bte, chapelier, 71, St-Laurent.
 Loyer, S. J., employé civil, Montréal.
 Lymburner, L. M., manufacturier, 5, Commissaires.
 Machéras, Alex., Principal École technique, 70, Sherbrooke Ouest.
 Mackay, F. S., notaire, 97, St-Jacques.
 Magnan, Médéric, marchand, St-Alexis, Com. Montcalm.
 Mailhot, J. Arthur, march. quincailleur, 801, Ontario Est.
 Maillé, Wilfrid, plâtrier, 228, St-Hubert.
 Maillet, Arthur, pharmacien, 621, Craig Est.
 Maillet, Dr G., dentiste, 162, St-Denis.
 Mailboeuf, J. A., voyag. de comm., 502, Ste-Catherine Est.
 Mallette, Théo. H., épicier, 20, Lagauchetière Ouest.
 Malo, Armand, épicier et boucher, 140, Ontario Est.
 Malo, Théodore, tabaconiste, 2308, Avenue Esplanade.
 Marceau, E. D., march. thé et café, 43, St-Gabriel.
 Marchand, J. O., architecte, 164, St-Jacques.
 Marchand, Antoine, administrateur de successions, 701, Chemin de la Côte des Neiges.
 Marchand, J. T., march. de bois, Prés. de la Cie J. T. Marchand & Cie, Limitée, 1232, Ste-Catherine Est.
 Marchand, Oscar, imprimeur, 56, Amherst.
 Marcil, J. L. H., agt financier, chambre 24, 60 Notre-Dame Est.
 Marcotte, Alph., encanteur, 69, St-Jacques.
 Marcotte, J. M., comptable et auditeur, liquidateur de faillites, 61, St-Gabriel.
 Marechal, L. T., C.R., avocat, 107, Edifice de la Banque de Québec.
 Marion, N. J., agt. commercial, 132, St-Jacques.
 Mariotti, C., sculpteur, 269, Ottawa.
 Marsolais, J. B., marchand, 637, rue Ste-Catherine Est.
 Martin, C., manufacturier, 36, Craig Est.
 Martin, C. E., marchand de nouveautés en gros, de la maison P. P. Martin & Cie, professeur de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, 336, St-Paul.
 Martin, Frs, marchand, 206, St-Patrice.
 Martin, Gilbert, courtier d'imm., 38, Notre-Dame Est.
 Martin, Gustave, marchand de nouveautés en gros, de la maison "P. P. Martin & Cie", 336, St-Paul.
 Martin, N. P., marchand, 206, St-Patrice.
 Martineau, J. O., entrepreneur, de Martineau & Cie, Limitée, 1064, St-Denis.
 Massicotte, Onésime, agt. d'imm., Edifice "La Patrie".
 Massicotte, P., marchand, 199, Commissaires.

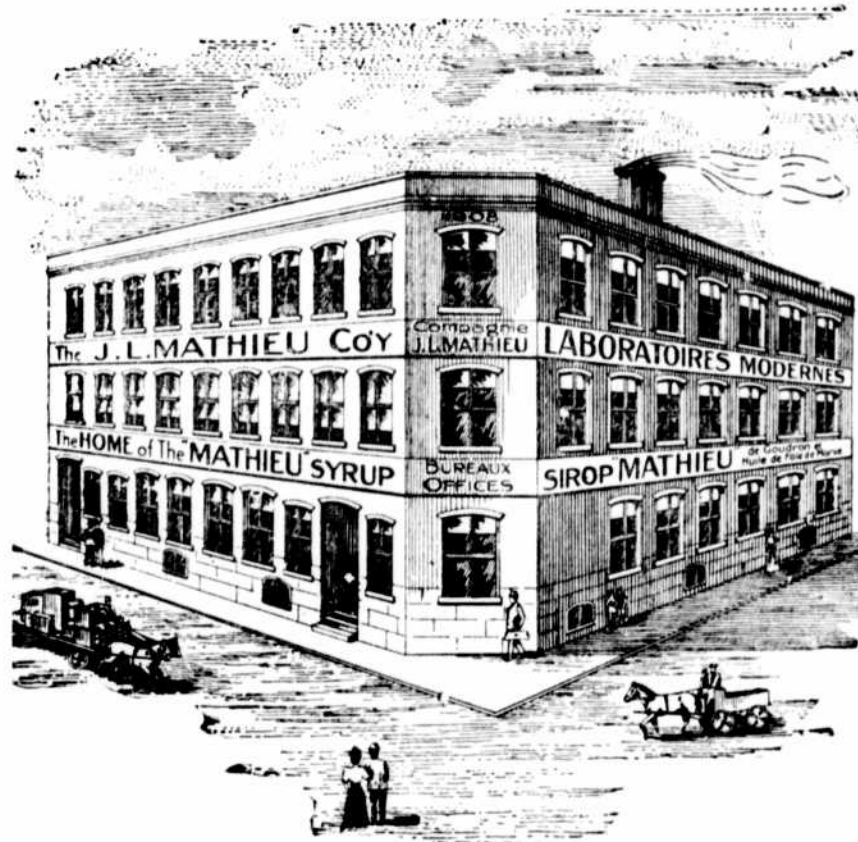
- Masson, Damase, industriel, membre du conseil d'arbitrage et ex-Prés. de la Chambre de Commerce du district de Montréal, chambre 22, 107, St-Jacques.
 Masson, Louis E., marchand, 326, St-Paul.
 Masson, Dr R. A., 127, Sherbrooke Est.
 Masson, Raymond, statuaire, 59, Christophe Colomb.
 Mathewson, Sam. J., épiciier, 202, McGill.
 Mathieu, A. P., avocat, 180, St-Jacques.
 Mathieu, F. A., marchand, 223, St-Hubert.
 Mathieu, Gustave, voyag. de comm., 900, St-Antoine.
 Mathieu, Henry, manufacturier, 14, St-Chs-Borromée.
 Mathieu, L. Z., entrepreneur, 471, St-Antoine.
 Mathieu, Oscar, marchand, 400, William.
 McCrea, F. N., marchand, Sherbrooke, Qué.
 McDonald, Duncan, Directeur-Gérant "M. S. R."
 McDonald, Milton, courtier d'imm., 19, "La Presse".
 Ménard, Adj., imprimeur, 3, Place Jacques-Cartier.
 Ménard, P. N., de "Lepage & Ménard", 9 Blvd. St-Laurent.
 Mercier, Honoré, M.P.P., l'un des directeurs de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, 216, Edifice Banque de Québec.
 Mercier, J. M., agent, 116, Parc Lafontaine.
 Mercier, Paul E., ing. civil, chambre 412, Dépt. Tr. Publiques, Banque des Marchands.
 Mercure, Alfred, entrepreneur, 419, Labrecque.
 Mercure, D., de "J. M. Marcotte & Cie", 58, Notre-Dame Est.
 Messier, C., épiciier en gros, 1402-1406, Notre-Dame Est.
 Meunier, Amédée, hôtelier, 49, Bonsecours.
 Michaud, Alex., courtier en immeubles, Ch. 410, Ed. Banque de Québec, maire de la ville de Maisonneuve.
 Michaud, Chs., exp. de grain, 809, St-Laurent.
 Michaud, J. L., ing. civil, Ste-Anne de Bellevue.
 Michaud, J. W., liquidateur de faillites, de "Wilks & Michaud", 601, Banque des Marchands.
 Mignault, Arthur, "Cie Chimique", 274, St-Denis.
 Mignault, J. Aimé, emp. civil, 9, St-Jacques.
 Miles, Henry, pharmacien, président de la "Citizens Business Men's League", Sec.-Trés. Ass. de l'Exp. Industrielle, 4, Blvd. St-Laurent.
 Millette, Chs. Alb., publiciste du "Devoir", 871, St-Hubert.
 Miller, A. C., instituteur, 1163a, Bordeaux.
 Miller, L. J. A., manufacturier d'auvents, 45, St-Gabriel.
 Mitchell, John M., "Toledo Computing Scale Co.", coin Notre-Dame et St-Gabriel.
 Moineau, E., épiciier, 2, Craig Ouest.
 Moisan, Alphonse, Parisian Corset Co., 318, Parc Lafontaine.
 Moisan, S., pharmacien, 661, St-Laurent.
 Monat, Gustave, agt. d'imm., Edifice "La Presse".
 Moncel, G. N., comptable, 13, St-Jacques.
 Moncel, René, électricien, 157, Craig Ouest.
 Monette, G. A., architecte, 97, St-Jacques.
 Mongenais, L. T., importateur, 4, Blvd. St-Laurent.
 Monier, J., journaliste, "Le Canada".
 Monk, F. D., C.R., M.P., avocat, LL. D., professeur à la Faculté de Droit de l'Université Laval, 58, St-Frs-Xavier.
 Montbriant, Roch, architecte, 230, St-André.
 Moquin, Albert, march. tailleur, 141, Bleury.
 Moquin, Jos., épiciier, 120, St-Denis.
 Moquin, J. G., com. foin et grain, 942, Sanguinet.
 Moquin, L., importateur, 120, Board of Trade.
 Moreau, D., voyag. de comm., 1008, St-Denis.
 Morency, L. A., marchand, 346, Ste-Catherine Est.
 Morency, Odilon, encadreur, 346, Ste-Catherine Est.
 Morin, A., "Daly & Morin", 335, St-Paul.
 Morin, A. O., importateur, 8, Ste-Hélène.
 Morin, C. A., industriel, 338, Beaubien Est.
 Morin, Joseph A., agt. d'imm., 80, St-Denis.
 Morin, J. T., marchand, 2144, Ontario Est.
 Morin, Laurent G., Gér. "R. Forget & Cie", 83, Notre-Dame Ouest.
 Mullarkey, J. P., entrepreneur de chemins de fer, 224, Coristine Bldg.
 Naud, J. A., "The Martin Senour Co.", 144, Inspecteurs.
 Nault, J. H., pharmacien, 42, Ste-Catherine Est.
 Nightingale, H. P., journaliste, "Le Prix Courant".
 Normand, J. O., épiciier, 571, Demontigny Est.
 Normandin, Adolphe, "Normandin & Prance", 309, St-Paul.
 Normandin, J. E., opticien, 302, Lagauchetière Ouest.
 Normandin, L. P., agt. d'ass., 91, Notre-Dame Ouest.
 Normandin, O., chapelier, 350, St-Laurent.
 Olivier, J. H., no. aire, 97, St-Jacques.
 Orsali, Alex., "Hudon & Orsali", 259, St-Paul.
 Ouimet, Hon. J. A., C. P., ancien ministre fédéral, Prés. du Conseil d'administration de la Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal, 500, Sherbrooke Ouest.
 Ouimet, J. Alphonse, importateur, 366, St-Paul.
 Ouimet, Paul G., journaliste, 1024, Cadieux, ou bien aux soins du "Devoir", 71a St-Jacques.
 Pagé, Philémon, maître plombier, 602, Craig Est.
 Pagnuelo, Mastai, courtier d'ass., 97, St-Jacques.
 Palmer, W. C., courtier, 22, Ste-Famille.
 Panneton, R. A., voyag. de comm., 709, St-Hubert.
 Papineau, L. J. D., sténographe officiel, 185, St-Jacques.
 Paquet, Camille, notaire, 54, Notre-Dame Est.
 Paquet, Ernest, comptable, 200, St-Hubert.
 Paquette, Jos., manufacturier, 338, Sherbrooke Est.
 Paquette, Médard, maître boulanger, 626, Boulevard St-Joseph.
 Paquette, Odessa, marchand, 1353, St-Laurent.
 Paquette, Olivier, hôtelier, 53, Boulevard St-Laurent.
 Paradis, E. P., importateur, 72, Notre-Dame Est.
 Paradis, P., fab. coffres-forts, 276, Craig Est.
 Paré, Geo., comptable, Secrétaire-Trésorier du Club St-Denis, 80, St-Denis.
 Parent, Ernest, imprimeur, 5, Bréboeuf.
 Parent, Geo. W., agt. d'imm., 56, St-Jacques.
 Parent, J. E., agt. de publicité, "La Presse".
 Pariseau, L. S., ing. civil, 616, St-Denis.
 Pariseault, C. A., avocat, 71a, St-Jacques.
 Parizeau, Damase, ex-M. P. P., ex-Prés. de la Chambre de Commerce du district de Montréal, membre du Conseil d'arbitrage, march. de bois, 2395, St-Laurent.
 Patenaude, L. N., Bur. du Revenu, 9, St-Jacques.
 Paul, Wm., Nord-Ouest, Cie de nav.
 Paulhus, J. A., comptable, 18, Bonsecours.
 Pauzé, F., entrepreneur, coin Notre-Dame Ouest et Green Ave.
 Pauzé, J.-Bte, entrepreneur, 70, St-Jacques.

- Payette, Louis, ex-Maire de Montréal, architecte, 92, Avenue Laval.
- Pellerin, Jos., H. E., négociant, 415, Ontario Est.
- Pelletier, Conrad, ex-M.P., C.R., avocat, 20, St-Jacques.
- Pelletier, J. E., journaliste, 174, Cherrier.
- Pelletier, J. L., voyag. de comm., 163, Ste-Elizabeth.
- Penny, E. Goff., marchand, 13, St-Sacrement.
- Pérodeau, Hon. N., membre du Cabinet Provincial et du Conseil Législatif de la province de Québec; professeur de procédure notariale à l'Université Laval de Montréal, Sec. de la Chambre des Notaires, notaire, 7, Place d'Armes.
- Perras, J. A., manufacturier, 89, Shannon.
- Perreault, J. E., comptable, 102, Avenue Viger.
- Perrault, Ovilas S., Directeur de "L'Imperial Tobacco Co.", Ex-Président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, délégué à la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec et délégué auprès de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal, 900, rue St. Antoine.
- Perreault, Jos., architecte, 2122, Avenue du Parc.
- Perrier, Joseph, bourgeois, 188, Avenue Laval ou Pointe-Claire.
- Perron, Louis, architecte, 17, Côte Place d'Armes.
- Petitclair, J. J., entrepreneur, 524, Ste-Catherine Est.
- Picard, E., entrepreneur, Bordeaux.
- Picard, F. N., voyag. de commerce, 218, Cherrier.
- Picard, L. A., de la Scottish Union Fire Insurance Co., 21, Convent.
- Piché, Alphonse, architecte, 52, Carré Victoria.
- Piché, Gustave C., ing. forestier, Dépt. des Terres, Québec.
- Picher, J. G., sculpteur, 145, Bleury.
- Pigeon, A. P., Editeur-Propriétaire du "Bulletin", 105, Ontario Est.
- Pigeon, E. A., de la "Pigeon Realty Co.", 1457, Blvd. St-Laurent.
- Pigeon, Victor, agent, Longueuil.
- Pilon, J. Wilfrid, avocat, 33 Notre-Dame Ouest.
- Pilon, V. A., march. de fer, 937, Notre-Dame Ouest.
- Pinet, H., "W. R. Brock Co.", 370, St-André.
- Plante, J. D., marchand, 109, Place d'Youville.
- Plessis dit Bélair, Edgar, march. de glace, 159, Dufresne.
- Poindron, Anatole, délégué commercial du Gouvernement canadien en France, 101, Réaumur, Paris.
- Poirier, Emile J., prof. culture physique, 1420, St-Laurent.
- Poirier, Ferd., "Le Samedi", 200, St-Laurent.
- Poirier, J. U., de H. P. Labelle & Cie, 5, Notre-Dame Ouest.
- Poissant, Dr J. C., 604, Sherbrooke Est.
- Poliquin, Edmour, agent financier, 83, Notre-Dame Ouest.
- Poupore, W. J., entrepreneur, ex-M.P., 124, Board of Trade Bldg., de The W. J. Poupore Co. Limited.
- Poupart, J. H., pharmacien, "Cie Chimique", 318, Dorchester Est.
- Pratte, Antonio, fab. de pianos, 2502, St-Laurent.
- Préfontaine, Isaïe, Président de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, Ex-Président et membre du conseil d'arbitrage de la Chambre de Commerce du district de Montréal, Président de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, délégué de notre Chambre à la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, Ch. 37, 107, St-Jacques.
- Préfontaine, Rolland, industriel, 55, St-Frs-Xavier.
- Préfontaine, Tous., march. de bois, coin Charlevoix et St-Patrice.
- Prendergast, Hy. W., entrepreneur, 5, St-Frs-Xavier.
- Prévost, A., entrepreneur, 1369, St-André.
- Prévost, C. A., marchand, 59, St-Pierre.
- Prieur, Rosaire, march. d'auvents, de la "Cie d'auvents des Marchands", 25, Notre-Dame Est.,
- Proulx, W. J., notaire, ex-échevin, 99, St-Jacques.
- Prud'homme, Alex., march. de fer, 10, de Bresoles.
- Prud'homme, Ferd., "Chaput Fils", 4, de Bresoles.
- Quintal, Joseph, march. de grain, de la maison Quintal & Lynch, professeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, 29, McGill.
- Quintal, J. E., épiciier en gros, 4831, Western Ave., Westmount.
- Quintin, A. D., pharmacien, 760, Ontario Est.
- Racicot, Léon, comptable, 208, St-Christophe.
- Racine, Alphonse, march. de gros en nouveautés, de la maison "Racine & Cie.", ex-commissaire du Port de Montréal, Dir. de la Banque Provinciale du Canada, ex-Vice-Président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, 340, St-Paul.
- Racine, C. E., courtier en douane, 55, St-Frs-Xavier.
- Racine, L. J. A., march. de gros de nouveautés, de la maison "Racine et Cie.", 340 St-Paul.
- Rainville, Hon. H. B., C.R., ex-Président de l'Assemblée Législative de Québec, Chambre 703, Edifice de la Banque de Québec.
- Rainville, J. H., avocat, 97, St-Jacques.
- Ranger, A. R., agt. d'ass., 160, St-Jacques.
- Ranger, O. B., march. de meubles, 1230, Ontario Est.
- Raymond, Chs, marchand, 264, Ontario Est.
- Raymond, C. P., gérant, 180, St-Jacques.
- Raymond, D., Gér. "Queen's Hotel", 2, rue Windsor.
- Reed, Walter, M.P.P., entrepreneur, L'Assomption.
- Renaud, Alph., de Renaud, King & Patterson, Limited, marchand de meubles, 736, Ste-Catherine Ouest.
- Renaud, Dr L. Z., médecin, 353, Maisonneuve.
- Renaud, Xénophon, peintre, 2312, Avenue Esplanade.
- Reneault, J. E., libraire, 259, St-Christophe.
- Revol, A. F., Conseiller du commerce extérieur de France, Président de la Chambre de Commerce française de Montréal, directeur pour le Canada, de la maison Perrin Frères & Cie, importateurs de gants, Mark Fisher Bldg.
- Rey, D. L., Consul Suisse, 68, Cadieux.
- Rhéaume, Arthur, manufacturier, 135, St-Laurent.
- Richard, J. Auguste, "Fashion Craft", 566, St-Laurent.
- Richer, Alex., boucher, 596, Amherst.
- Rinfret, Raoul, ing. civil, chambre 7, 260, St-Jacques.
- Riopel, Z., entrepreneur, 1228, St-Denis.
- Rivet, L. A., C.R., M.P., avocat, 704, Power Bldg.
- Rivet, L. J., agence de voyages, 13, Bl. St-Laurent.
- Robert, Antoine, industriel, 255, Notre-Dame Ouest.
- Robert, H. A., ass. gérant, "La Presse".
- Robert, J. P. P., march. de bois, chambre 47, 20, St-Jacques.
- Robillard, Adolphe, courtier d'ass., 409, St-Denis.

- Robillard, Clément, manufacturier d'eaux gazeuses, 9, Avenue Robillard.
- Robitaille, Clément, avocat, 72, Notre-Dame Est.
- Robitaille, J. M. A., comptable, 628, Mentana.
- Robitaille, S., marchand, 252, St-Paul.
- Rochon, David, voyg. de comm., 22, Ste-Hélène.
- Rochon, Joseph, marbrier sculpteur, 1590, St-Laurent.
- Rochon, Nap., marchand, 322, Notre-Dame Est.
- Rochon, Stanislas, Jr., entrepreneur, 1061, St-Hubert.
- Rolland, Emile, Président de la Cie d'Imprimerie Moderne, 20, St-Vincent.
- Rolland, Hon. J. D., Conseiller Législatif, ancien Vice-Président de notre Chambre, Prés. de la Banque d'Hochelaga, fab. papetier, 14, St-Vincent.
- Rolland, Octavien, Cie de pap. Rolland, 53, St-Sulpice.
- Roope, Lambert de, journaliste, "La Patrie".
- Rougier, P. V., importateur de produits pharmaceutiques, de Rougier Frères, 63, Notre-Dame Est.
- Rouleau, Dr J. A., 609, Mont-Royal.
- Rousseau, E., plombier, 1329, Notre-Dame Est.
- Rousseau, Jos. W., voyag. de comm., 1057, Cadieux.
- Rousseau, Lacasse, electricien, 230, Dorchester Ouest.
- Roy, A. V., Ex-Vice-Président de notre Chambre, ing. des Arts et Manufactures, 244, St-Jacques.
- Roy, J. E., comptable, chambre 46, 224, St-Jacques.
- Roy, J. L. E., voyag. de comm., Montréal.
- Ruffier, Valéry, bourgeois, 828, Dorchester Ouest.
- Salore, J., Gér. "Revillon Frères", 68, Jouffroy, Paris, France.
- Saucier, Ephrem, tailleur, 1064, Berri.
- Saucier, J. H. Paul, voyag. de comm., 1365, St-Hubert.
- Saulnier, J. C., manufacturier, 50, Dupré.
- Sauriol, J. Féréol, marchand, 255, St-Paul.
- Savaria, Louis bourgeois, 2638, Waverly, St-Louis.
- Sauvé, J. A., marchand, 339, St-Paul.
- Sawyer, Jos., architecte, 407, Guy.
- Scott, Henri, bijoutier, 479, Ste-Catherine Est.
- Schoff, W. H., Commercial Museum, Philadelphia.
- Séguin, Nap., échevin, 1458, Ontario Est.
- Sénécal, H., bijoutier, 207, St-Catherine Est.
- Sénécal, Théodule, tailleur, 4226, Ste-Catherine Ouest.
- Sévigny, G., marchand, 510, St-Jacques.
- Shallow, F. D., éditeur prop. "Mon. du Com.", membre à vie de la Chambre de Commerce du district de Montréal, 109, St-Nicolas Bldg.
- Simar, A. P., agt. d'ass., chambre 14, 55, St-Frs-Xavier.
- Simard, Arthur, courtier d'ass., "Phoenix Ass. Co. Ltd", 100, St-Frs-Xavier.
- Simard, Geo. A., industriel, 274, St-Denis.
- Simoneau, N., electricien, 583, Notre-Dame Ouest.
- Singer, Auguste, marchand, 587, Ste-Catherine Ouest.
- Smith, Chs F., l'un des directeur de la corp. de l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal, directeur de la Banque des Marchands du Canada, président de la maison The James McCready Co., Limited, manufacturiers de chaussures, 1221, Mont-Royal Est.
- Smith, Clarence F., vice-président et directeur général de la maison The James McCready Co., Limited, manufacturiers de chaussures, 1221 Mont-Royal Est.
- Sohier, L., ing. civil, 730, Berri.
- Soucy, J. L., march. tailleur, 93, Ste-Catherine Est.
- Soulière, L. R., marchand, 1635, Mance, Ville St-Louis.
- St-Amour, Nap., liquidateur, chambre 512, Edifice de la Banque de Québec.
- St-Arnaud, L. N., march. provisions, 203, Commissaires.
- St-Charles, F. X., mach. de vins, 30, St-Gabriel.
- St-Cyr, Alfred, de "St-Cyr, Gonthier & Frigon", courtier d'assurance, 103, St-François-Xavier.
- St-Denis, Edouard, bourgeois, 91, Ste-Famille.
- St-Denis, F. X., voyag. de comm., 1718, Avenue Esplanade, Ville St-Louis.
- St-Germain, F., agt. d'imm., 70, St-Jacques.
- St-Jean, L. G., marchand, 37, Notre-Dame Ouest.
- St-Jean, Ulric, marchand, Contrecoeur.
- St-Julien, J. A., C. R., avocat, 60, Notre-Dame Est.
- St-Louis, Em., entrepreneur, 23, Carré St-Louis.
- St-Louis, Clovis, manufacturier, 4631, Sherbrooke, Westmount.
- St-Louis, W. A., marchand, 179, Notre-Dame Est.
- Ste-Marie, Dr Philippe, emp. douane, Hôtel des Douanes.
- St-Pierre, Wm., tailleur, 41, Union Ave.
- Stephens, Geo. W., Ex-M. P. P., Prés. C. du Port, 18, St-Alexis.
- Stratheona, Lord, H. Com. Canadien, 17, Victoria, Londres, S. W.
- Stroud, H. Wallace, épiciier en gros, 79, Place d'Youville.
- Strubbe, Chs, entrepreneur, 472, Parc Lafontaine.
- Surveyer, Arthur, ing. civil, 703, Edifice Banque Cantons de l'Est.
- Surveyer, Ed. Fabre, C.R., avocat, Professeur agrégé à la Faculté de Droit de l'Université McGill, Edifice de la Banque Nationale, 99, St-Jacques.
- Surveyer, L. J. A., ancien Vice-Président et Trésorier de notre Chambre, march. quincaillier, 52, St-Laurent.
- Sylvestre, J. H. A., march. quincaillier, 1111, St-Laurent.
- Taché, Jean, courtier d'ass., 160, St-Jacques.
- Tanguay, J. Arthur, hôtelier, 60, Place Jac.-Cartier.
- Tardy, Victor, mprimeur, "Imprimerie Modèle", 25, St-Gabriel.
- Tarte, Eugène, Propriétaire, "La Patrie".
- Tarte, Ls. Jos., Propriétaire, "La Patrie".
- Terriault, Ovila, plombier, 366, St-Dominique.
- Terroux, R., courtier, 116, St-Jacques.
- Tessier, A. N., Gér. "S. L. Works", 1207, St-Denis.
- Tessier, Henri, entrepreneur, 600, Parc Lafontaine.
- Tétrault, E. D., échevin, avocat, 97, St-Jacques.
- Tétrault, N. Jr., fab. de chaussures, 331, Demontigny Est.
- Thériault, L., entrepreneur Pompes funèbres, 24, St-Urbain.
- Therrien, Julien, march. de bois, 941, Demontigny Est.
- Thibault, Jos., plombier, 320, Lagauchetière Ouest.
- Thibault, O. A., voyag. de comm., 615, St-André.
- Thibaudeau, Hon. Alf., Sénateur, march. de gros, 55, St-Sulpice.
- Thibaudeau, de Bois, Edmonton, Alta.
- Thibaudeau, J.-Bte, bourgeois, 833, St-Denis.
- Tobin, E. W., M. P., march. de bois, Bromptonville.
- Tourangeau, C. G., épiciier, 1201A, St-Denis.
- Tourville, Arthur, nég. en bois, 107, St-Jacques.
- Tourville, Rod., nég. en bois, 107, St-Jacques.
- Tranchemontagne, C. X., march. en gros, 315, St-Paul.
- Tremblay, Ernest, journaliste, "La Presse".
- Tremblay, Ferdinand, manufacturier, 400, William.
- Tremblay, J., Chef D. Feu, coin Chenneville et

- Tremblay, J. E., c. voyageur, Ste-Anne de Bellevue.
 Tremblay, J. P., gérant, 71a, St-Jacques.
 Trudeau, H. E., march. de bois, Ville St-Laurent.
 Trudeau, Narcisse, hôtelier, 1706, Notre-Dame Est.
 Trudeau, Théophile, carrossier, 206, Visitation.
 Trudel, Albert, march. de charbon, 12, rue de l'Eglise, Pointe aux Trembles.
 Trudel, Alfred, B., manufacturier, 242, Centre.
 Trudel, Benoit, Cie Laiterie St-Laurent, 21, St-Pierre.
 Trudel, Jos., entrepreneur, 24, Adam, Viauville.
 Truteau, Ed., boulanger, 595, Dorchester Est.
 Turcot, Nap., maître plombier, 1556, St-Laurent.
 Turcotte, C. E., c. voyageur, "Law Union & Rock Ins. Co.", 112, St-Jacques.
 Turgeon, St., marchand, 207, St-Jacques.
 Vaillancourt, J. A., dir. de la Banque d'Hochelaga, march. de provisions en gros, 580, St-Paul.
 Vaillancourt, Louis, carrossier, 73, St-Timothée.
 Valiquette, J. A. Ernest, comptable, "Le Devoir", 71a, St-Jacques.
 Valiquette, N. G., march. de meubles, 477, Ste-Catherine Est.
 Valiquette, T. Théo., tabaconiste, 259, Ste-Catherine Est.
 Vallée, Arthur, avocat, 71a, St-Jacques.
 Vallières, A. L., marchand, 605, Ste-Catherine Est.
 Vallières, S. D., bourgeois, ex-échevin, 1431, St-Hubert.
 Valois, Raoul, voyag. de comm., 900, St-Antoine.
 Vanier, J. Emile, architecte, 5, Beaver Hall Square.
 Varin, V., manufacturier de portes et de châssis, de "Desnoyers & Varin", 334, Aylwin.
 Veilleux, L. N., rep. "Smith Paper Co.", 646, St-Hubert.
 Vennat, Gaston, importateur, 8, St-Jacques.
 Versailles, Joseph, maire de la ville de Montréal-Est, 99, St-Jacques.
 Viau, Dalbé, architecte, 76, St-Gabriel.
 Viau, Eugène, marchand, 1321, Ste-Catherine Est.
 Viau, Henri, comptable, 248, Notre-Dame Ouest.
 Viau, H. O., march. de meubles, 2014, St-Jacques.
 Viau, H. R. N., courtier, 43, St-Gabriel.
 Viens, Ant., march. de bois, 1024, Cartier.
 Villeneuve, Eugène, bourgeois, 317, Avenue Esplanade.
 Villeneuve, J. Arthur, comptable, "Eagle Lumber Co.", 97, St-Jacques.
 Villeneuve, Léonidas, march. de bois en gros de Montréal, de "Villeneuve & Cie", ex-maire de la ville St-Louis, 1506, St-Laurent.
 Vincent, Alfred, pompes funèbres, 478, Craig Est.
 Vincent, R., voyag. de comm., 921, Huntly.
 Vincent, Raoul, industriel, 165, Panet.
 Vincent, J. P., march. de bois, 806, Notre-Dame Ouest.
 Ward, Joseph, marchand, 115, Place d'Youville.
 Wayland, Wm. A., pompes funèbres, Dir.-gérant de la Société Coopérative des Frais Funéraires, 242, Ste-Catherine Est.
 Williams, H. A., Man. Can. Poste Co., Power Bldg.
 Wilson, J. M., "Boivin, Wilson & Cie", directeur de la Banque d'Hochelaga, 520, St-Paul.
 Wilson, L. A., march. de vins, 87, St-Jacques.
 Wilson, P., march. de charbon, 135, Van Horn.
 Wilson, W. J., libraire, 17, St-Jacques.
 Wilson, W. P., musée commercial, Philadelphie.
 Yon, A. G., march. de fer, 488, Sherbrooke Est.





La demeure du Sirop de Mathieu au Goudron et à l'Huile de Foie de Morue, et des Poudres Nervines de Mathieu.

Le Sirop de Mathieu

au Goudron et à l'Huile de Foie de Morue, et les

Poudres Nervines de Mathieu

sont les plus sûrs articles en vente parmi tous les remèdes pour les rhumes et la toux, sur le marché.

Leur vente a augmenté énormément.

Des milliers de témoignages attestent leur valeur merveilleuse.

Ce ne sont jamais des articles qui restent sur les tablettes.

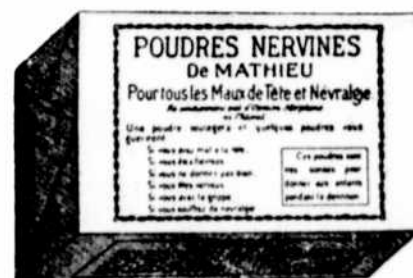
Ils procurent au marchand un bon profit.

Ceux qui les emploient une fois en font un remède de famille.

Les marchands qui ne tiennent pas ces articles perdent tout bonnement des ventes qui s'en vont ailleurs.

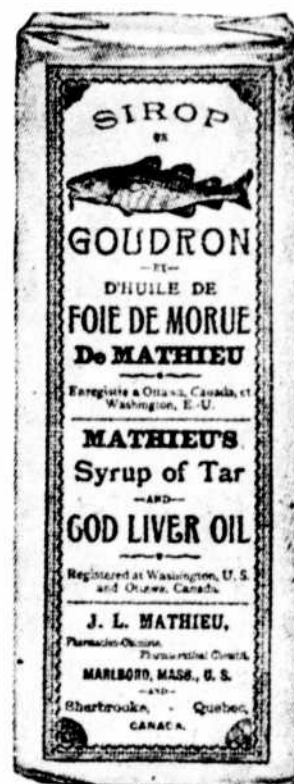
Comme la demande sera continuée pendant les mois qui vont suivre, donnez maintenant une bonne commande.

La Compagnie J. L. Mathieu, Propriétaire
SHERBROOKE. P. Q.



Poudres Nervines de Mathieu

25 cts la Boite ; 18 dans une Boite

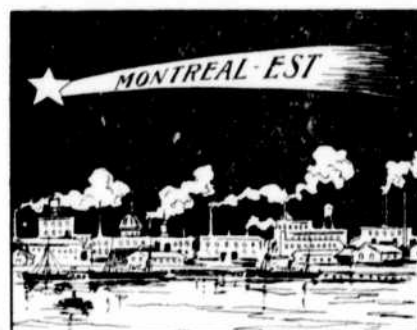


Sirop de Mathieu
au Goudron et à l'Huile
de Foie de Morue

MANUFACTURIERS & INDUSTRIELS

C'est à MONTREAL-EST

que vous trouverez les



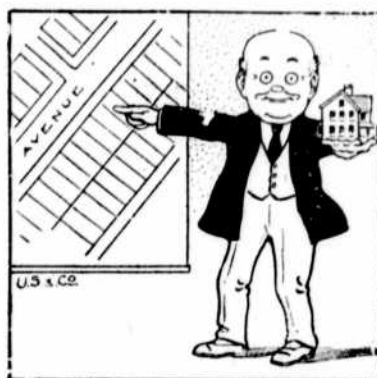
SITES POUR MANUFACTURES

Que vous cherchez !!!

COMMUNICATIONS FACILES :

PAR EAU,
PAR TRAMWAY,
PAR CHEMIN DE FER.

— 0 —
Sur la ligne du Terminal,
Sur la ligne du Canadian-NORTHEN,
Sur le FLEUVE ST-LAURENT.



AMELIORATIONS MODERNES :

ÉGOUTS,
AQUEDUCS,
TROTTOIRS,
ÉLECTRICITÉ.

— 0 —
Rues Macadamisées,
Pouvoir électrique bon marché,
Faculté de construire des "Sidings".

Ecrivez et laissez-nous vous expliquer pourquoi
MONTREAL-EST est l'endroit que tout industriel
doit choisir pour y bâtir sa Manufacture.



Pour renseignements s'adresser à :

JOSEPH VERSAILLES,

MAIRE DE MONTREAL-EST

99 Rue St-Jacques.

Tel. Main 7195.